22 PLUSQUELLEC

n° département: PLUSQUELLEC — commune — 0533

lieu-dit: GUINGAMP — adresse: CALLAC

arrondissement — canton

édifice ou ensemble contenant: EGLISE PAROISSIALE

dénomination et titre de l'oeuvre: NOTRE DAME DES GRACES 1A0000338

LAMBERT1 X = 16922 Y = 09268

Coordonnées.

Cadastre année : 1833 section : C2 parcelle : 532

année : section : parcelle :

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection : INSCRIT M.H. PARTIELLEMENT(1926)

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: EN VILLAGE

PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS,OSSUAIRE,CALVAIRE

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE 2)COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: EXTRADOS DE VOUTE,TOIT EN PAVILLON,TOIT A LONGS PANS,PIGNON DECOUVERT,NOUE

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE,ESCALIER DEMI HORS OEUVRE,ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: MASSIF OCCIDENTAL(DETRUIT)ET NEF DE LA 1ERE MOITIE 16E SIECLE;PORCHE SUD,INSCRIPTION:EN 1551 FUT COMMENCE CE PORCHE PAR J.JEZEQUEL,J.GUEZENNEC ET N.LEHIR LORS FABRIQUES POUR P.LAUNAY ET P. PERENES FUT FABRIQUE EN 1559 ET 1560;CHEVET,INSCRIPTION:FUT FAIT EN 1574 PAR G.TURUMEL ET Y.PERENES LORS FABRIQUES;SACRISTIE EN 1713; RECONSTRUCTION DU MASSIF OCCIDENTAL TERMINEE EN 1780

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Les campagnes de construction de l'édifice actuel débutent vraisemblablement au XVIe siècle (Cf. Note de Synthèse).

Le chevet est achevé en 1574 d'après l'inscription visible sur les deux contreforts centraux :

"Ce fut faict l'an 1574 par Guil Turumel et Y. Perenes lors fabriq ".

La date habituellement lue mais à tort est 1546. Cette date de 1574 se retrouve sur la base de l'autel appuyé au cinquième pilier Nord avec le nom :

"D. F. Nicollas"

Il n'est pas possible de savoir, dans l'état actuel des recherches, qui est ce Nicollas.

Le porche Sud est effectué entre 1551 et 1560 comme le prouvent les inscriptions intérieure et extérieure.

Le contrefort de droite porte l'inscription :

"L'an M. V. L. I. (1551) fut comancé ce porchet par J. Jezequel, J. Guezennec, N. Lehir lors fabriques pour P. Launay".

Sur le mur intérieur Nord du porche figure cette autre inscription :

"P. Perenes fut fabrique l'an 1559 et 1560".

Campagne du XVIIIe siècle :

Cette campagne couvre le siècle en s'ouvrant en 1713 par la construction de la sacristie (Cf. Annexe I).

La tour occidentale est bâtie en 1780 comme l'atteste la date au-dessus de la porte d'entrée à l'Ouest. En fait, il s'agit d'une reconstruction après la démolition de la flèche jusqu'à la plate-forme en 1763. (Cf. A. P. Copie de marché concernant cette opération).

L'achèvement de la tour est symbolisée par la présence de l'inscription gravée sur la cloche :

"L'An 1780 jay été bénite par Messire Guillaume R. A. Floyd vicaire général du diocèse de Quimper & Rr de Plusquellec ; François Guillermé fabrique".

"Le Guillaume ma faict".

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION

D'après le procès-verbal du 20 juillet 1755, le maître vitrier Viel Villereux de Carhaix, déplace au cours de travaux la maîtresse vitre et celle du transept Nord. Celle du transept Sud est tombée d'elle-même, et on n'a pu conserver que les écussons. La nature des travaux n'est pas précisé (Cf. A. D. Côtes du Nord- Série H).

Restaurations et reconstructions du XIXe siècle. La tour du clocher est réparée en 1814. Ce n'est que l'une des nombreuses restaurations subies par la tour. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit :

"Guillaume René Armand Floyd, vic. gén. et Rr A. F. bâtir la tour en 1780 et Mr Pempoulou Rr la F. réparer en 1814 E.G. P."

En 1832, Pierre Louis Capitaine entreprend diverses réparations puisqu'il s'agit de travaux effectués sur les sablières, sur les couvertures, à la chambre de l'horloge (Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 246).

En 1884-1885 l'architecte Le Guerranic dresse et fait réaliser un projet de restauration pour toute la partie orientale. L'abside et "la partie adjacente qui affectait auparavant la forme d'un transept non saillant" sont entièrement repris (Cf. Annexe III et note de Synthèse).

La foudre tombe sur le clocher en septembre 1893. Une restauration complète doit être entreprise, alors que le corps central, la couverture et l voûte en bois réclamaient des réparations.

Le rapport de l'ingénieur en chef pour la restauration date du 25 juin 1894, l'adjudication des travaux revient à François Trégoat, entrepreneur à Callac. (Cf. ibid.).

La flèche est reconstruite sur une hauteur de huit mètres, la couverture en ardoise, les murs, les fenêtres, les colonnes et arcades qui séparent la nef sont restaurés (Cf. ibid. Cf. Annexe II).

Travaux du XXe siècle :

L'église demandait encore de grosses réparations, en 1901, 1904-1905 mais la nature de ces travaux n'est pas connue (Cf. A. P. Délibérations du conseil de fabrique).

En 1946, le conseil municipal décide le transfert du cimetière qui se trouvait sur le placître (Cf. Registre de délibération - Vol. IV p. 116).

Le placître doit ensuite connaître son aménagement actuel (Cf. Note de synthèse).

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

L'église est construite au point central du bourg de Plusquellec, au carrefour de toutes les routes. Elle occupe l'angle formé par les routes de Plourac'h et de Calanhel qui partent vers le Nord-Ouest et le Nord. Un placître épousant l'embranchement des deux routes se développe devant sa façade Sud. Il est maintenu à un niveau supérieur à celui des chaussées par une murette de soutènement. Son périmètre dessine un polygone irrégulier dont les extrémités prennent appui, à l'Ouest, à l'angle des façades Ouest et Sud, à l'Est, sur le mur de clôture de presbytère après avoir longé le chevet.

Le placître est ouvert à l'Ouest, au Sud et au Sud-Est. A l'Ouest, quatre petites piles carrées délimitent trois ouvertures dont l'embrasure

comporte trois marches. Au Sud, une large volée de cinq marches est accostée de petites piles carrées engagées.

Au Sud-Est, un échalier est précédé d'un degré tronconique.

Le placître est couvert d'une pelouse. Une large allée mène de l'accès Sud au porche. Un petit calvaire est situé à gauche de cette allée (Cf. Sous-dossier). Une allée moins large unit les accès Ouest et Sud-Est en longeant la face Sud de l'édifice.

L'église est construite à l'extrémité Nord du placître. Seule une murette basse sépare le mur Nord du jardin du presbytère (Cf. Dossier de cet édifice).

Devant la façade Ouest est ménagée une petite esplanade limitée au Nord par le mur de clôture du presbytère.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Le granit gris est utilisé pour tous les murs de l'édifice. On peut en distinguer plusieurs types selon la granulométrie.

Le granit à gros grains est utilisé pour la façade occidentale (hormis les parties moulurées en granit à grain fin).

Le chevet et les murs gouttereaux sont en granit à grain fin.

Un granit à grain moyen est employé pour le porche et la plus grande partie de la sacristie.

La plus grande partie des parements extérieurs sont en moyen

appareil régulier : façade Ouest - chevet - partie occidentale et centrale du mur gouttereau Nord et la partie orientale du mur gouttereau Sud. Seul le porche, en moyen appareil, présente des assises d'épaisseur variable.

Les parements intérieurs sont pour la plupart recouverts d'un enduit.

Un moyen appareil régulier est visible au revers de la face Ouest, dans la partie centrale du bas-côté Sud (au droit du porche) et au départ des murs de refend longitudinaux à l'Est.

Un petit appareil irrégulier de moëllons apparaît dans la partie Est : murs de refend longitudinaux, murs des bas-côtés au droit de la dernière arcade, murs Est des bas-côtés, partie supérieure des murs du choeur.

Toutes les toitures sont couvertes d'ardoises.

Le sol est régulièrement dallé de plaques de granit.

3 - PARTI GENERAL - PLANS - COUPES ET ELEVATIONS INTERIEURES

A) Parti général

Les trois vaisseaux de l'édifice - vaisseau central doublé de bas-côtés - sont couverts d'une toiture à deux versants.

Le vaisseau central se prolonge à l'Est pour former un chevet à trois pans. A l'extrémité occidentale une tour-porche dans oeuvre porte une flèche appareillée.

Les vaisseaux sont couverts par les lambris de la charpente. Le vaisseau central aveugle est éclairé à l'Est par les verrières du chevet, à l'Ouest, par la fenêtre du clocher-porche, au Nord et au Sud par les baies passantes du bas-côté.

A cet ensemble s'ajoutent deux corps de bâtiment perpendiculaires à la façade Sud : un porche à étage, à rez-de-chaussée voûté, flanqué d'une tourelle en demi-hors-oeuvre et une sacristie.

B) Plan

Edifice orienté.

Plan rectangulaire constitué par un vaisseau central doublé de bas-côtés qui ouvrent sur lui par sept travées de grandes arcades.

Le vaisseau central se prolonge pour former un choeur peu saillant terminé par un chevet à trois pans.

Le vaisseau central est presque trois fois plus large que les bas-côtés.

Les arcades sont de largeur variable. La plupart ont 3,20 m de large (arcades 2, 3, 6, 7 au Nord, 2, 3, 4, 7 au Sud). Les premières qui reposent sur des piles engagées dans un départ de mur droit sont les moins larges (2 m et 2,30 m). Les arcades 4, 5, 6 au Nord et au Sud sont les plus irrégulières (de 2,90 à 3,70 m).

Les arcades ne sont pas en vis-à-vis sauf les dernières.

Les premières piles Sud sont décalées vers l'Est par rapport aux piles Nord. Le décalage est sensible dès la pile engagée à l'extrémité d'un mur droit, plus long au Sud qu'au Nord. Il perd sa régularité à partir de la quatrième travée et les sixièmes piles Nord et Sud se trouvent en vis-à-vis.

Le choeur liturgique déborde le choeur architectural sur toute la largeur de la dernière travée dans le vaisseau central et les bas-côtés : il est surélevé sur une plate-forme de bois.

L'extrémité occidentale du vaisseau central est occupé par la souche rectangulaire du clocher-porche, construite dans oeuvre et ouverte d'un haut passage axial voûté en berceau. Une cage d'escalier de plan circulaire est pratiquée dans l'épaisseur du massif, côté Sud.

Le bas-côté Sud se prolonge au droit de la souche du clocher porche dans un renfoncement occupé par les Fonts baptismaux. Le bas-côté Nord est interrompu au nu du parement interne de la souche par un mur de refend transversal qui limité à l'angle Nord-Ouest de l'édifice un petit ossuaire de plan rectangulaire.

Les deux seuls accès à l'édifice sont le porche Ouest et la porte ouverte au fond du porche Sud construit en hors oeuvre au droit des deuxième et troisième travées.

C) Coupes et Elévations intérieures

1) Vaisseau central

La nef et le choeur sont couverts d'un lambris continu en berceau brisé qui se ramifie en trois lunettes en berceau brisé au-dessus des

baies du chevet (Cf. Combles et Couvertures - Cf. Photos n° 4 et 5).

a) Nef

* Mur Ouest : le porche est ouvert sur toute sa hauteur et sur toute sa largeur par une travée de deux grandes baies identiques en plein cintre. Leur embrasure laisse apparaitre les ouvertures du parement extérieur : une porte rectangulaire au premier niveau et une petite fenêtre en plein cintre au second.

Une porte rectangulaire à linteau monolithe ouvre au Sud sur la cage d'escalier du massif occidental.

Une autre porte identique est ouverte au-dessus, juste sous le lambris. Deux corbeaux sont engagés dans le mur à sa gauche et à sa droite, au-dessous du niveau du seuil. (Cf. Photos n° 6 et 7).

* Murs de refend Nord et Sud :

(Cf. Photos n° 9 à 20).

Ils sont ouverts sur les deux tiers de leur hauteur et sur toute la longueur de la nef de sept grandes arcades qui ne sont pas exactement symétriques (Cf. Plan).

Les cinq premières arcades au Nord et au Sud sont en arc brisé. Les deux dernières, dont la

hauteur sous clé est légèrement plus basse, sont en cintre surbaissé. Toutes sont appareillées de deux rouleaux moulurés d'un cavet sur chaque face. La première arcade Nord est incomplète : son rampant Ouest retombe un claveau après la clé sur la pile engagée.

Dans la partie Ouest de l'édifice les arcades retombent sur des piles octogonales : les piles engagées au Nord et au Sud, les piles 1, 2, 3 au Nord et les piles 1, 2, 3, 4 au Sud. (Cf. Photos N° 9, 10, 17). Les piles 4, 5 et 6 au Nord, 5 et 6 au Sud, ainsi que les piles engagées à l'extrémité des murs du choeur sont de section circulaire (Cf Photos n° 12, 16, 18, 19, 20).

Les piles octogonales sont toutes de la même taille qui correspond à celle des sixième et septième piles rondes. Seules les piles rondes 4 et 5 au Nord, 5 au Sud ont une section plus importante.

Les arcades Ouest qui retombent sur les piles octogonales sont en général à nervures pénétrantes. Leur rouleau interne repose par endroits sur un culot figuré : première arcade Sud, côté Ouest ; troisième arcade Sud, côté Est (Cf. Photos n° 13 et 15)

Les piles Sud n° 3, dans sa partie Est, et n° 4 portent un étroit chapiteau mouluré d'un bandeau et une doucine sur lequel retombe les nervures des arcades (Cf. Photos n° 10, 11, 16).

Les piles octogonales ont des bases moulurées

d'un tore et d'un talon renversé se fondant dans un tore au-dessus d'une scotie. Ces bases sont surélevées au Sud sur des socles cubiques ou polygonaux. La pile 4 au Sud n'a ni socle ni base moulurée (Cf. Photos nº 14 - 15).

La pile 3 au Sud porte entre son socle carré et sa base moulurée un petit banc carré, appareillé en granit, qui en fait le tour. (Cf. Photos nº 10, 11, 15).

Dans la partie Est de l'édifice les arcades retombent sur les chapiteaux circulaires moulurés des piles rondes.

Les chapiteaux des piles 5 sont très étroits et identiques à ceux des piles octogonales 3 et 4, côté Sud. (Cf. Photos nº 16 et 20).

Les chapiteaux des piles 6 et 7 sont plus larges: ils comportent une astragale, une corbeille nue et un tailloir mouluré d'un quart de rond entre deux bandeaux (Cf. Photos nº 12 et 18).

Les piles 5 Nord et Sud présentent de très hautes bases cylindriques moulurées d'une doucine à la partie supérieure (Cf. Photos nº 16 et 20). Les bases des piles 6 et 7, beaucoup plus basses, sont moulurées d'un tore et d'un talon renversé au-dessus d'une scotie (Cf. Photos nº 12 et 18).

Les piles portent de nombreux objets mobiliers adossés ou engagés.

Au Sud, les piles 1 et 2 portent un bénitier. Une table d'autel s'adosse à la face Ouest du pilier 5 qui porte aussi à l'Est un bénitier et deux consoles au Sud et à l'Ouest (Cf. Photos nº 21, 22, 23 et sous-dossiers).

Au Nord, le monument aux morts s'adosse à la pile 3. La quatrième pile porte la chaire. (Cf. Photos Nº 8, 19 et 20).

A la cinquième pile s'adosse un autel qui fait pendant à celui du Sud.

Cette pile porte aussi une console à l'Ouest et au Sud, un bénitier à l'Est et un culot sculpté à la partie supérieure au Nord (Cf. Photos nº 24, 25, 26, 27 et sous-dossiers).

Les murs de refend longitudinaux portent à leurs extrémités des traces de reprises et de collages.

Le collage est manifeste à l'Ouest sur le revers du massif occidental.

Des traces d'arrachements apparaissent sur le refend Nord à l'aisselle du massif occidental, à la hauteur de la prem ère arcade (Cf. Photo nº 17).

- L'enduit qui recouvre les murs s'interrompt au droit des sixièmes

piles au Nord et au Sud, laissant apparaître sur toute la largeur de la dernière arcade un petit appareil irrégulier de moellons. Ce petit appareil s'interrompt au droit des dernières piles engagées : il y a collage sur le moyen appareil régulier des murs du chevet (Cf. Photo n° 12).

b) Choeur

(Cf. Photo n° 28)

Choeur à cinq pans dont deux dans le prolongement des murs de refend longitudinaux qui sont aveugles. les trois pans du chevet sont ouverts de hautes baies en arc brisé dont les ébrasements sont moulurés d'une doucine pour les baies latérales et d'un cavet pour la baie centrale. Ces baies présentent un appui oblique à ressaut et un réseau de granit (Cf. Elévations Extérieures).

Les murs du choeur sont creusés de niches et de crédences dans la partie inférieure.

Les murs Sud, Sud-Est et Nord-Est présentent des niches rectangulaires à ébrasement mouluré en doucine et large feuillure (Cf. Photos n° 29, 30, 31).

Le mur Nord est creusé d'une crédence : niche rectangulaire à linteau échancré en anse de panier ; ébrasement mouluré d'un bandeau, un listel et une doucine ; large feuillure ; agrafe martelée à la clé (Cf. Photo n° 32).

La niche du pan Sud-Est est accostée d'une crédence en plein cintre à ébrasement mouluré d'une doucine entre deux listels ; traverse moulurée d'une doucine (Cf. Photo n° 33).

Une console est engagée à mi-hauteur dans les murs Nord et Sud. Elles portent toutes les deux des statues (Cf. D. M.).

Les cinq murs du choeur présentent une rupture d'appareil à la partie supérieure : les parties hautes des murs sont en petit appareil irrégulier de moellons au-dessus d'un moyen appareil plus régulier.

2) Bas-Côtés

Ils sont couverts d'un lambris en demi berceau brisé (Cf. Photos n° 14, 15, 16, 19, 20). Dans le bas-côté Sud le lambris se prolonge jusqu'au revers de la façade Ouest, dans le renfoncement qui accoste le massif occidental dans oeuvre. (Cf. Photo n° 34).

Dans le bas-côté Nord le lambris s'interrompt contre le mur transversal construit dans le prolongement du parement interne du massif occidental (Cf. Photo n° 20). Entre ce mur et le mur de la façade occidentale prend place l'ossuaire couvert par le prolongement du versant Nord de la toiture (Cf. Distribution Intérieure).

Elévations

(Cf. Photos n° 9, 10, 11, 12, 17, 18).

Les murs Est des deux bas-côtés sont aveugles.

Les murs gouttereaux sont ouverts de baies passantes en arc brisé à ébrasement mouluré d'un cavet et réseau de granit (Cf. Elévations Extérieures). Trois fenêtres existent sur chaque mur : au droit des deuxième

quatrième et septième travée au Nord, des première, quatrième, et septième travées au Sud.

Les trois fenêtres sont les seules ouvertures au Nord. Un enfeu est creusé sous la fenêtre de la quatrième travée (Cf. Sous-dossier et photos nº 35, 36, 37).

A droite de l'enfeu, le mur forme un ressaut.

Les ouvertures sont plus nombreuses au Sud. Une mezzanine à meneau éclaire à l'Ouest le renfoncement de la chapelle des Fonts baptismaux.

Au droit de la deuxième travée, une porte rectangulaire à linteau et chambranle chanfreiné ouvre sur la tourelle d'escalier du porche (Cf. Photo nº 9).

A u droit de la troisième travée une porte rectangulaire pratiquée dans une arcature en plein cintre ouvre sur le porche. (Cf. Photo nº 10).

Au droit de la sixième travée une porte rectangulaire à linteau échancré en arc surbaissé ouvre sur la sacristie (Cf. Photos nº 11 et 12).

- Le mur Ouest du bas-côté Sud est aveugle.

- Le mur Ouest du bas-côté Nord porte les traces d'ouvertures murées. Une porte au premier niveau, une fenêtre au second (Cf. Photos nº 17 et 20).

Tous les murs sont couverts d'enduit sauf dans la partie Est (murs Est et murs gouttereaux au droit de la dernière arcade), sur le mur

Sud au droit du porche et sur le mur Ouest du bas-côté Nord (Cf. Materiaux et leur mise en oeuvre).

Clocher-porche

(cf. Relevé Graphique - Coupe).

Clocher-porche à souche rectangulaire engagée dans le vaisseau central sur toute sa largeur et de la même hauteur que les murs de refend longitudinaux. Sur cette souche prend appui la tour de plan carré, de même profondeur que la souche, construite en demi-hors-oeuvre.

La tour forme un léger avant-corps axial sur toute la hauteur de la façade occidentale. Ce ressaut est contrebuté à la base par deux contreforts biais de part et d'autre du haut passage voûté en berceau qui ouvre la souche sur presque toute sa hauteur et constitue le porche occidental.

Dans l'épaisseur de la souche, au Sud du porche voûté, est pratiquée une cage d'escalier de plan circulaire.

Une seconde cage d'escalier, également de plan circulaire, est ménagée dans la tour, au-dessus du porche voûté.

Une volée droite Sud-Nord met en communication le palier du premier escalier et le départ du second.

Le second escalier débouche sur la plate-forme de la chambre des cloches.

La chambre des cloches forme un étage de plan carré. Ses murs

ne sont pas construits au nu des parements extérieurs de la tour : la retraite, prolongée par le surplomb d'une forte corniche qui porte une balustrade, a permis d'aménager une coursière sur les quatre faces. Cet étage porte une flèche octogonale appareillée dont les pans obliques reposent sur des trompes aux quatre angles supérieurs de la chambre des cloches.

Porche Sud



(Cf. Relevé Graphique - Coupe).

Bâtiment de plan rectangulaire, à rez-de-chaussée voûté et étage sous combles, construit en hors-oeuvre contre la façade Sud, au droit des deuxième et troisième travées.

Sa toiture à deux versants repose sur deux murs-pignon au Sud et au Nord ; elle ne pénètre pas le versant Sud de la toiture principale.

Le rez-de-chaussée, de plain-pied avec l'extérieur, est surélevé d'un degré par rapport à la nef. Il est couvert de deux voûtes d'ogives.



L'étage est couvert par la charpente apparente. Ses murs sont portés en encorbellement au-dessus de ceux du rez-de-chaussée par une corniche en quart de rond. Son plancher est porté par des poutres au-dessus des voûtes. On y accède par un escalier situé dans une tourelle construite en demi hors-oeuvre à l'aisselle du mur Ouest du porche et du mur gouttereau du bas-côté.

C'est une tourelle polygonale qui passe dans la partie supérieure au plan carré, au-dessus d'une trompe sur angle interrompant le pan oblique Sud-Ouest.

Elle abrite un escalier à vis dans une cage de plan circulaire

et est couverte par une toiture en pavillon.

Sacristie

Bâtiment de plan rectangulaire, à rez-de-chaussée et étage sous comble construit en hors-oeuvre contre la façade Sud au droit des cinquième et sixième travées.

Son toit à deux versants pénètre le versant Sud de la toiture principale.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A) Façade Ouest

(Cf. Photos nº 38, 39, 40, 41).

La tour du clocher-porche forme un avant corps axial sur la façade Ouest séparant deux demi-pignons.

Cet avant-corps est contrebuté par deux contreforts biais à empattement mouluré en doucine. Bandeau médian en talon et corniche à talon amortie d'un tronc de pyramide sommé d'un balustre à quatre pans.

- Premier Niveau du clocher-porche

Ouvert d'une porte en plein cintre retombant sur une imposte moulurée (tore, filet et cavet) ; cintre à intrados mouluré d'un talon. Au-dessus, deux pierres portent des inscriptions (Cf. Annexe), surmontées

d'une baie en plein cintre à appui oblique. Deux petites ouvertures rectangulaires s'ouvrent sur l'escalier intérieur du clocher. Le niveau est couronné par un bandeau plat et une corniche moulurée (cavet-filet et quart de rond) portant la balustrade du clocher.

- Demi-pignons Nord et Sud

Le demi-pignon Nord est ouvert, à un mètre du sol environ, de quatre baies à linteau échancré d'un arc en plein cintre à intrados trilobé ; ces arcs retombent sur des piedroits chanfreinés. L'extrémité Nord s'appuie sur le mur de cloture du presbytère.

Le demi-pignon Sud est plein, ouvert seulement de deux petites baies oblongues ouvrant sur l'escalier de la souche du clocher-porche.

- Le clocher

Une balustrade limite la coursière qui fait le tour de la chambre des cloches. Elle comporte cinq balustres par côté et deux piedestals en équerre aux angles, ornés de losanges et dans lesquels sont engagées des demi-balustres. Tablette moulurée d'un talon et d'un filet.

Deux chambres de cloches ouvertes à l'Est et à l'Ouet de deux baies en plein cintre retombant sur un pilier central et les murs latéraux ; impostes moulurées d'un talon. Deux baies sur les faces latérales, plus étroites, à large trumeau et traverse. Impostes moulurées d'un talon.

La chambre des cloches est couronnée par une corniche à talon et filet, amortie aux angles par quatre pinacles de section carrée surmontés d'un tronc de pyramide.

Flèche à huit pans ; arêtiers sculptés de têtes humaines. La

flèche et les pinacles sont reliés par des tenons de pierres.

B) Façade Sud

(Cf. Photo n° 42).

Elle correspond au mur gouttereau du bas-côté contre lequel sont construits en hors-oeuvre le porche et la sacristie.

Entre l'extrémité Ouest et le premier contrefort, petite ouverture à meneau, oblongue dans le sens longitudinal, à encadrement mouluré d'un cavet. Le contrefort droit, amorti en glacis, est creusé sur ses faces Ouest et Sud de deux petites baies en plein cintre ouvrant sur un bénitier.

Entre ce contrefort et le porche, entre le porche et la sacristie, entre la sacristie et le choeur, le mur gouttereau du bas-côté est ouvert d'une baie passante à gâble triangulaire à crochets et fleuron ; les retours horizontaux des rampants portent des crossettes figurées, sculptées en ronde-bosse (Cf. Sous-dossiers et photos n° 43, 51, 56).

Les baies sont en arc brisé à ébrasement mouluré d'un cavet et appui oblique. leur réseau de granit est constitué de deux lancettes en arc brisé à intrados trilobé, surmontées de trois soufflets à intrados trilobé (Cf. Photos n° 43, 51).

Le mur gouttereau du bas-côté porte une corniche en cavet.

A l'Ouest du porche l'empattement est mouluré d'un talon renversé se fondant dans un tore au-dessus d'une gorge. Entre porche et sacristie il est simplement chanfreiné. A l'Est de la sacristie il est mouluré d'une

baguette, d'un filet et d'un tore.

La tourelle d'escalier du porche, en demi hors-oeuvre, comporte trois pans entre le goutterot du bas-côté Sud et le mur Ouest du porche (Cf. Photo n° 43). Une meurtrière est ouverte dans le pan oblique médian. Un corbeau sculpté d'une tête humaine joufflue (Cf. Photo n° 44) et un cul de lampe en pyramide renversée permettent le passage d'une section à trois pans à une section carrée dans la partie supérieure. Sur la face Ouest, baie oblongue surmontée d'un bandeau en cavet. Corniche en talon. Mur Ouest du porche aveugle, portant une corniche en cavet (Cf. Photo n° 43).

Mur-pignon du porche (Cf. Photo n° 45), contrebuté aux angles par deux contreforts biais à bandeau médian mouluré en doucine, sommés d'un pinacle (Cf. Photos n° 45, 52).

Rampants du pignon appareillés en lits horizontaux ; crossettes saillantes creusées d'un cavet dans le prolongement des corniches des murs gouttereaux . Les rampants sont ornés de crochets et sommés d'un fleuron.

Portail (Cf. Photo n° 46) à ébrasement composé de deux voussures. La première voussure est sculptée d'une frise de feuilles entre deux tores ; la seconde est sculptée d'une frise de feuilles de vigne et grappes de raisins entre deux tores (Cf. Photo n° 49). Les tores retombent sur des bases bouteille.

Archivolte en accolade dont la clé est constituée de deux spirales adossées réunies par un cordon torsadé encadrant une feuille. Animaux et choux frisés sur l'extrados de l'accolade retombant sur des pilastres de section polygonale, surmontés de pinacles de section triangulaire (Cf. Photos n° 47, 48 et sous-dossier).

Au-dessus de la porte, baie à appui saillant mouluré (baguette, filet, talon) et linteau échancré en accolade ; chambranle mouluré d'un cavet.

De part et d'autre de la baie, deux anges sculptés en haut-relief portent un écusson (illisible). Au-dessus de la baie, petit bandeau sculpté d'animaux affrontés, surmonté d'un singe portant un écu (illisible). (Cf. Photo nº 50 et sous-dossier).

A droite et à gauche entre les retombées de l'archivolte et les contreforts biais, deux statues sur un cul-de-lampe et sous dais à coquille accosté de volutes (Cf. Photos nº 46, 47 et sous-dossier).

- Mur Est du porche plein, à corniche moulurée d'un cavet.

- Les murs du porche portent un empattement mouluré d'un talon renversé se fondant dans un tore au-dessus d'une gorge.

- Sur le contrefort biais, gauche, sous le bandeau médian, une main sculptée en haut-relief déploie un double phylactère qui porte une inscription (Cf. Annexe).

- Sacristie (Cf. Photos nº 52, 53, 54, 55).

* Mur Ouest plein, plus haut que le mur goutterot du bas-côté, portant une corniche en quart de rond.

* Mur-pignon à rampants appareillés en lits horizontaux ; les retours horizontaux des rampants, portent des crossettes figurées sculptées en ronde-bosse (Cf. Photo nº 55 et sous-dossier).

Les rampants portent des crochets et un fleuron. Grande fenêtre axiale en arc brisé à ébrasement mouluré d'un cavet et appui oblique. Réseau à deux lancettes en plein cintre à intrados trilobé recoupées par deux traverses, surmontées d'un soufflet à intrados trilobé.

Au-dessus de la fenêtre, deux personnages nus, debout, tiennent un écu frappé du sigle I H S. Au-dessus de cet écu, deux dates dans un cartouche (Cf. Photo nº 54 et annexe)

* Mur Est ouvert d'une porte rectangulaire précédée de deux marches. Au-dessus, baie rectangulaire dont le linteau disparait derrière le quart de rond de la corniche.

C) Face Nord

(Cf. Photo nº 57).

Le mur est ouvert au droit des deuxième, quatrième et septième travées de baies passantes en arc brisé, à gâbles triangulaires, identiques à celles du mur Sud.

Les rampants des gâbles portent des crossettes figurées (Cf. Photos nº 58, 60 et sous-dossier).

Sur le gâble de la fenêtre Ouest est sculpté un ange présentant la Sainte Face (Cf. Photo nº 59 et sous-dossier).

Trois contreforts contrebutent le mur entre la fenêtre Est et la fenêtre médiane, deux entre la fenêtre médiane et la fenêtre Ouest, un à

l'Ouest de cette fenêtre. Ce sont tous des contreforts droits amortis en talus à ressaut.

A la base du mur, court un empattement ~~court un empattement~~ chanfrein Une corniche creusée d'un cavet court sous l'égoût du toit.

D) Face Est

(Cf. photos n° 61, 62, 63, 64).

Choeur à cinq pans, dont deux droits et pleins, dans le prolongement des murs de refend longitudinaux. Chaque angle est contrebuté par un contrefort à deux aplombs séparés par une corniche médiane ; le deuxième aplomb est couronné par une corniche en doucine. Les contreforts sont amortis par des pinacles posés sur des socles parallélépipédiques où sont sculptées des gargouilles en ronde-bosse (Cf. Photos n° 65, 66, 67 et sous-dossier).

Les trois pans du chevet sont de hautes et étroites façades à gâbles que viennent couvrir des toits à deux versants (Cf. Combles et Couvertures). C'est le type du chevet dit Beaumanoir. Les gâbles triangulaires sont ornés de crochets et d'un fleuron. Les crossettes sont sculptées (Cf. Photos et sous-dossier). Chaque gâble est frappé d'un écu (Cf. Photos n° 62, 63, 64 et Annexe).

Chaque pan est ouvert d'une haute fenêtre en arc brisé, à ébrasement mouluré d'un cavet pour la fenêtre centrale et d'une doucine pour les fenêtres latérales.

Leur réseau de granit est constitué de trois lancettes à intrados trilobé (lancettes latérales en plein cintre, lancette centrale en arc

brisé) surmontées de deux cercles où s'inscrivent deux mouchettes trilobées et d'un soufflet axial à intrados trilobé.

Les cinq pans du choeur portent un empattement mouluré d'une baguette, d'un filet et d'un tore.

Les contreforts qui contrebutent le pan central du chevet portent dans leur partie inférieure une inscription sur un bandeau (Cf. Annexe).

Les murs Est des bas-côtés Nord et Sud sont aveugles et contrebutés par des contreforts biais, amortis et sommés d'un pinacle.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toitures

Couverture en ardoises.

- Deux versants couvrent sans rupture de pente le vaisseau central et les bas-côtés.

- Les trois gâbles du chevet sont couverts par des toits à deux versants séparés par des noues et dont les faîtages rayonnent vers l'Est, le Nord-Est et le Sud-Est à partir du faîte de la toiture principale.

- Les fenêtres passantes des murs gouttereaux sont couvertes de toits à deux versants pénétrant la toiture principale sur la largeur des bas-côtés.

La toiture de la sacristie à deux versants pénètre légèrement

en dessous du faîte la toiture principale.

- La toiture du porche repose sur deux pignons au Nord et au Sud ; elle n'est pas solidaire de la toiture principale.

- Toiture en pavillon au-dessus de l'escalier à vis du porche (Cf. Photo nº 69).

- Le versant Nord de la toiture vient couvrir sans rupture de pente l'ossuaire ménagé à l'angle Nord-Ouest de l'édifice.

Charpentes

a) vaisseau central

Neuf fermes à entrait, entrait retroussé et poinçon entre l'entrait retroussé et la panne faîtière.

Les entraits et entraits retroussés sont moisés sur les arbalétriers, de même que le poinçon sur l'entrait retroussé.

Les arbalétriers sont engagés à tenon et mortaise dans le poinçon qui soutient la panne faîtière.

Les arbalétriers portent quatre cours de pannes de chaque côté, soutenues par des échantignolles.

Embrèvés dans l'entrait et l'arbalétrier d'une part, dans l'arbalétrier et l'entrait retroussé d'autre part, jambettes et aisseliers dessinant l'armature en cintre brisé du lambris.

Deux armatures secondaires soutiennent le lambris entre chaque ferme. Leurs nervures sont portées par deux pannes intérieures engagées dans chaque arbalétrier et une lierne contreventant les fermes au niveau de l'entrait retroussé.

b) bas-côtés

Demi-fermes dont les arbalétriers sont dans l'alignement de ceux du vaisseau central et de même section que ces derniers.

Ils sont assemblés à tenon et mortaise dans les arbalétriers du vaisseau central au niveau des moises des entraits, et reposent sur des blochets au-dessus des murs gouttereaux.

Ces demi-fermes comportent des faux entraits moisés sur les arbalétriers. Des jambettes forment l'armature des lambris.

c) Sacristie

- Noulets sur la charpente principale.
- Trois fermes à entrait retroussé et poinçon.
- Deux cours de pannes de chaque côté reposant sur des échantignolles - chevrons et voligeage.

La charpente est masquée par un lambris.

d) Porche

Une ferme à entrait, entrait retroussé et poinçon. Panne faîtière contreventée par deux goussets. Trois cours de pannes de chaque côté reposan sur des échantignolles. Sept chevrons de part et d'autre de l'arbalétrier.

Voligeage.

e) Tourelle d'escalier du porche

Une ferme dans le sens Nord-Sud à entrait retroussé moisé et poinçon.

A chaque angle des chevrons engagés dans le poinçon.

Les grandes faces Ouest et Est comportent un chevron axial engagé dans le poinçon et deux chevrons latéraux, interrompus sur les chevrons d'angle.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

A) Le porche Sud

a) Rez-de-chaussée

Sol couvert de dalles de granit.

Ouvert au Sud d'une grande baie en arc brisé à ébrasement mouluré (Cf. Relevé - Détail a). Les tores retombent sur des bases bouteille - rondes - recoupées transversalement par une moulure en tore (Cf. Photos n° 71, 72). Une porte donne accès à l'église sur le mur Nord. Porte en arc brisé à piedroits chanfreinés à base moulurée. L'ébrasement de l'arc brisé est sculpté d'une frise de feuilles entre deux tores pénétrant dans les piedroits.

Les piedroits sont accostés de pilastres à base moulurée d'une doucine se fondant dans un tore au-dessus d'une gorge et chapiteaux à corbeille nue creusée en cavet et astragale. Sur ces pilastres s'appuient

des pinacles engagés de section polygonale qui portent à mi-hauteur les retombées pénétrantes d'une archivolte en accolade à fleuron et crochets végétaux.

Le fleuron de l'archivolte porte un Christ en croix et les petites consoles sommant les pinacles des statues en granit (Cf. Photos nº 73, 74 et sous-dossiers).

Des dais sont engagés dans le mur au-dessus de ces statues (Cf. sous-dossier).

L'écoinçon de l'archivolte est orné d'une sculpture en haut-relief ayant pour thème la présentation de la Sainte Face (Cf. Photo nº 75 et sous-dossier)

Grand bénitier à demi-engagé et reposant sur un balustre à droite de la porte (Cf. Photo nº 76 et sous-dossier).

Une pierre porte une inscription dans la partie gauche du mur (Cf. Annexe).

Porche couvert de deux voûtes d'ogives quadripartites sur plan barlong (Cf. Photo nº 77) ; formerets et nervures retombent par pénétration sur des colonnettes engagées aux quatre angles et sur une colonnette engagée dans la partie médiane des murs Est et Ouest.

Les bases des colonnettes, rondes et moulurées d'une doucine, reposent sur le banc de pierre qui longe les murs Ouest et Est.

Les arcs formerets et les ogives sont moulurés sur chaque face d'un talon et d'un bandeau ; l'intrados porte un listel entre les talons des faces latérales.

La clé de voûte Nord est circulaire et sculptée d'un motif floral. La clé de voûte Sud est sculptée d'entrelacs.

La voûte est irrégulièrement appareillée de blocs de granit. Les assises des grands voutains sont disposées dans l'axe Nord-Sud ; celles des petits voutains dans l'axe Est-Ouest.

Les murs latéraux Ouest et Est portent à mi-hauteur une tablette saillante moulurée sur laquelle prennent appui six niches à dais de chaque côté. Les douze niches abritent les statues des apôtres (Cf. Photos n° 78, 79 et sous-dossier).

Un autel de granit s'appuie au mur Est dans la partie centrale - interrompant le banc et la colonnette (Cf. Photo n° 79 et sous dossier.

b) Secrétairerie au premier étage

(Cf. Photo n° 81).

Mur Nord aveugle.

Mur Sud ouvert d'une baie ébrasée à linteau échancré en arc surbaiss

Mur Ouest ouvert d'une porte rectangulaire donnant dans la cage d'escalier (huisserie ancienne - Cf. Sous-dossier).

Mur Est aveugle. Charpente apparente.

Parquet maintenu par des poutres au-dessus de l'extrados des voûtes

c) Escalier

(Cf. Photo n° 80)

Cage de plan circulaire pratiquée dans la tourelle en demi hors-oeuvre. Elle abrite un escalier à vis de deux révolutions et demie (2o

marches - 8 par révolution).

Marches monolithes portant noyau. Une volée droite de quatre marches conduit du palier au niveau de la secrétairerie.

Eclairage de la cage au Sud-Ouest, à l'Ouest et au Nord par des meurtrières ébrasées.

B) Clocher-porche

a) Porche

Haut passage voûté en berceau ouvrant la partie axiale de la souche sur presque toute sa hauteur (Cf. Plans - Coupes). Murs Nord et Sud aveugles et nus. Il ouvre à l'Ouest sur la nef par deux baies en plein cintre superposées dont l'embrasure est dans le prolongement des murs latéraux. Le cintre de la baie supérieure est également dans le prolongement de la voûte en berceau. (Cf. Photos nº 6 et 7).

Le mur Ouest est ouvert d'une travée comportant une porte rectangulaire et une fenêtre en plein cintre.

b) Escaliers

Le système comporte deux cages de plan circulaire abritant un escalier à vis, ménagées l'une dans la souche au Sud du porche, la seconde dans l'axe de la tour. Elles sont réunies par une volée droite Sud-Nord pratiquée dans l'épaisseur du massif à la partie supérieure de la souche et à la base de la tour.

On accède à la première cage par une porte rectangulaire ouverte dans le mur Ouest du vaisseau central, côté Sud (Cf. Photo n° 82). La deuxième cage débouche sur la plate-forme de la chambre des cloches.

* La première cage abrite un escalier à vis de 24 marches (2 révolutions deux tiers). Marches monolithes portant noyau. Elle est éclairée par deux meurtrières ébrasées (Cf. Photo n° 82).

  La dernière marche élargie forme un palier qui donne accès par un degré vers l'Est à une porte rectangulaire ouvrant sur le vaisseau central.

  Le noyau se prolonge au-delà de la dernière marche. Il porte à des niveaux superposés des pierres rayonnantes formant la couverture de la cage (Cf. Photo n° 83).

* La volée droite intermédiaire comporte six marches monolithes (Cf. Photo n° 83). La dernière marche plus large forme un palier. Eclairage à l'Ouest par deux baies profondes ébrasées, au niveau de la quatrième marche et du palier.

  La couverture rampante de la cage est irrégulièrement appareillée en escalier.

* La deuxième cage co porte trois révolutions de marches monolithes portant noyau.

C) La Sacristie

a) Rez-de-chaussée

Mur Nord ouvert d'une porte donnant accès au bas-côté Sud.

Mur Ouest aveugle.

Mur Sud ouvert d'une baie rectangulaire à meneau ; ébrasement en cavet et appui oblique.

Mur Est ouvert d'une porte rectangulaire ébrasée. L'escalier de bois d'une volée s'appuie sur l'angle Nord-Est entre les deux portes.

Sol en parquet. Plafond en lattes de bois.

b) Premier Etage

Plafond lambrissé à trois pans masquant la charpente.

Mur Nord ouvert au niveau de la charpente d'une porte rectangulaire donnant accès aux combles du vaisseau central.

Mur Ouest aveugle.

Mur Est ouvert d'une baie à linteau en bois - ébrasée -

Mur Sud ouvert d'une baie en arc brisé à ébrasement en cavet et réseau flamboyant.

D) L'ossuaire

Il est ménagé à l'angle Nord-Ouest de l'édifice dans le prolongement du bas-côté Nord et au droit de la souche du clocher-porche. Un mur de refend transversal construit dans le prolongement du parement Est de cette souche le sépare du bas-côté Nord.

Il comporte actuellement un seul niveau couvert par le prolongement du versant Nord de la toiture principale. Le plancher a disparu entre le rez-de-chaussée et les combles. La charpente est apparente.

Les murs Nord et Sud sont aveugles. Le mur Est qui est le mur de refend transversal, est ouvert au rez-de-chaussée d'une porte actuellement murée qui ouvrait sur le bas-côté.

La partie supérieure de ce mur est portée par une poutre de décharge engagée dans le mur gouttereau Nord et soutenue au Sud par un pilier. Cette partie est ouverte d'une fenêtre actuellement murée.

Le mur Ouest est ouvert d'une arcature à quatre baies (Cf. Elévations extérieures).

Le mur Ouest porte un empattement épais de 10 cm environ.

III - NOTE DE SYNTHESE

La chronologie de la construction, quoique complexe, est assez facile à suivre grâce aux nombreuses inscriptions et dates marquant les différentes campagnes ainsi qu'à l'existence de documents graphiques sur les restaurations du XIXe siècle.

Le vaisseau central et le porche apparaissent comme les éléments les plus anciens de l'édifice actuel - malgré les grandes restaurations dont ils ont été l'objet (partie orientale de la nef et chevet notamment). Ils remontent au milieu et à la deuxième moitié du XVIe siècle (Porche daté 1551 - 1559 et 1560 - Chevet daté 1574 ainsi que l'autel adossé à

la cinquième pile Nord - Cf. Annexe inscriptions).

On a vraisemblablement commencé par la partie occidentale : trois grandes arcades au Nord et au Sud qui s'appuyaient sur un massif détruit et reconstruit deux siècles plus tard. Ces arcades, moulurées de cavets retombant par pénétrations sur des piles octogonales, sont semblables à celles de nombreux édifices de la première moitié du XVIe siècle.

Cessant la progression vers l'Est le chantier réalise la construction du porche Sud dans la décade 1550 -1560 (Cf. Historique et inscription). La nef est ensuite reprise jusqu'au chevet terminé en 1574 d'après la date qu'on peut y relever (cette date est la même que celle qui est gravée sur l'autel adossée à la cinquième pile Nord).

L'élévation intérieure du vaisseau central se modifie sensiblement au cours de la deuxième campagne qui suit la construction du porche : les nervures des arcades retombent sur de petits chapiteaux (piles octogonales trois et quatre au Sud) et des piles rondes à chapiteaux semblables apparaissent (piles quatre et cinq au Nord, cinq au Sud).

Le chevet à trois pans sommés de gâbles aigus dérive du type de l'atelier Beaumanoir répandu dans le Trégor au début du siècle.

L'édifice alors construit ne possède que cinq travées de grandes arcades. Cet état existe jusqu'en 1884 comme le montre le dossier de restauration établi à cette date par les soins de l'architecte Le Guerranic (les deux premières planches datées du 29 octobre sont un relevé de l'état avant restauration - Cf. Documents de référence - photos n° 1 et 4).

A l'emplacement des sixième et septième travées actuelles existait

un transept inscrit. Ce vaisseau transversal était couvert par un toit à deux versants, de même hauteur que celui du vaisseau longitudinal, qui s'appuyait sur deux murs-pignons construits au droit des murs gouttereaux des bas-côtés. La coupe transversale et l'élévation Sud montrent clairement cette disposition, datant vraisemblablement de la même phase de construction que la nef et le choeur.

Le massif occidental de l'édifice primitif a disparu à la fin du XVIIIe siècle. Nous ne possédons à son sujet aucune information sinon qu'il comportait une flèche dont la destruction est envisagée en 1763 (Cf. infra). Peut-être intégrait-il l'ossuaire dont les arcatures réemployées au Nord du massif actuel datent, comme le reste de l'édifice, du XVIe siècle.

L'édifice construit d'un jet dans la deuxième moitié du XVIe siècle va perdre peu à peu son homogénéité par une longue série d'adjonctions, de restaurations et de reconstructions.

En 1713, la sacristie est construite en hors-oeuvre contre la façade Sud (Cf. Historique et Annexe I).

Elle a perdu au cours des restaurations de 1894-1895 une partie de son aspect initial, on découvre encorecet aspect, sur les planches des dossiers de restaurations datées de 1884 et de 1894 (Cf. Documents de Références - Photos n° 4, 8, 10).

La sacristie était encore couverte d'un toit à deux versants et croupe au-dessus de la façade Sud ; celle-ci était ouverte de deux travées de fenêtres rectangulaires.

La construction de cette sacristie a apporté à la partie

de la façade Sud des remaniements qu'on devine sur la planche du dossier Le Guerranic qui représente à la date du 29 octobre 1884 l'état de la façade Sud (Cf. Documents de référence - Photo n° 4).

Le désaxement de la baie du mur-pignon du transept inscrit semble bien être une conséquence des travaux entrepris.

A l'Ouest de la sacristie, le mur gouttereau comporte un aménagement curieux qu'on observe en 1884 et 1894 sur les planches d'élévations du dossier Le Guerranic (Cf. Doc. de réf. Photos n° 4 et 10).

La construction de la sacristie semble avoir entraîné la destruction d'une grande baie passante située dans l'axe du mur gouttereau Sud.

L'ancien gâble a subi un réaménagement ; tronqué, il est couvert par un toit à deux versants et croupe. Il forme un massif dissymétrique dont le rampant Ouest a été allongé pour couvrir une baie plus petite décalée vers l'Ouest.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, le massif occidental primitif se trouve en mauvais état. En 1763 il est mentionné que la flèche de la tour va être démolie jusqu'à la plate-forme (Cf. Documentation). L'ensemble du massif va être reconstruit peu après et terminé en 1780 comme en témoigne les inscriptions portant cette date sur la façade et sur une cloche (Cf. Annexe IV et Historique).

Les grandes baies en plein cintre ouvrant le porche sur l'extérieur et sur la nef sont là pour montrer que c'est l'ensemble de la face Ouest qui a été reconstruite. Les collages de la souche sur les murs de

refend longitudinaux sont d'ailleurs manifestes à l'aisselle des premières grandes arcades. Le nouveau massif occidental intègre l'ossuaire au Nord en réemployant les arcatures de l'ancien qui occupait peut-être déjà cette même place.

Diverses restaurations interviennent au XVIIIe siècle (1755) puis au XIXe siècle (1814 - 1832) -(Cf. Historique).

Sauf celle de 1814 qui concerne le clocher, la nature des opérations n'est pas très précise (couvertures principalement). Elles n'ont pas empêché l'édifice de tomber dans un état de décrépitude tel que Le Guerranic signale dans son rapport de 1894 que l'abside menaçait ruine (Cf. Annexe III).

Ce même Le Guerranic est l'auteur de deux projets (1884 - 1894) dont la réalisation va entraîner une reconstruction presque totale de l'édifice.

Le premier projet date de 1884 : deux planches du 29 octobre représentait un état actuel, deux planches du 13 décembre concernent les restaurations à entreprendre (Cf. Documents de référence - Photos 1 à 8).

Les zones jaunes et roses des deux plans représentent les parties à reconstruire (Cf. Photos n° 2, 3, 6, 7). Sont dans ce cas toute la façade Nord et une grande partie de la façade Ouest. On envisage l'adjonction de contreforts biais aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest. Les deux dernières arcades au Nord et au Sud sont projetées. Les deux planches d'élévation (Cf. Photos n° 4 et 8) confirment et éclairent les dispositions nouvelles. Elles prévoient la suppression du mur-pignon du transept inscrit, remplacé par une simple prolongation du mur gouttereau contrebuté par un contrefort biais au Sud-Est ; un simple mur gouttereau ouvert d'une baie passante remplacera le massif dissymétrique à deux versants et croupe

situé entre le porche et la sacristie.

La tourelle du porche Sud recevra une nouvelle toiture et la baie des Fonts baptismaux sera modifiée.

Les zones roses des coupes (Cf. Photos n° 3 et 7), indiquent qu'on restaurera également les murs de refend longitudinaux de la nef. Le démontage des arcades semble inclue dans ce projet. Toutes ces dispositions impliquent la réfection totale des toitures.

Seuls restent intacts le massif occidental, les murs du porche Sud et les cinq premières piles de la nef au Nord et au Sud. La sacristie ne semble pas non plus modifiée : il est difficile d'en juger car elle n'est figurée que sur la planche de projet et non dans "l'état actuel". On peut penser que sa toiture à deux versants et croupes (Cf. Doc. de réf. - Photos n° 5, 7) est un réaménagement après la destruction du mur-pignon du transept sur lequel s'appuyait la toiture primitive.

Le chevet est exclu des zones colorées indiquant les projets de restaurations. Dans son rapport de 1894, Le Guerranic signale pourtant qu'il a restauré 10 ans plus tôt cette partie qui tombait en ruine (Cf. Annexe III) ; les reprises constatées sur ses murs confirment cette opération (Cf. infra).

Le projet de 1884 manifeste donc l'ambition de refaire presque à neuf un édifice fort dégradé or il ne sera réalisé que très partiellement. Dans son rapport de 1894, Le Guerranic écrit "Nous avons personnellement en 1884-1885 réparé l'abside et refait la partie adjacente qui affectait auparavant la forme d'un transept non saillant et qui menaçait ruine. Dès ce moment il était admis en principe que l'on poursuivrait la restauration de l'église aussitôt que les ressources le permet-

traient" (Cf. Annexe III).

Le manque de moyens explique l'abandon provisoire du projet après une première campagne dans la partie orientale.

Outre les indications apportées par Le Guerranic dans le texte cité ci-dessus, la comparaison entre le projet de 1884 et un nouvel "état actuel" dressé dans le dossier de 1894 précise bien les travaux effectués pendant cette première campagne (Cf. Doc. de Réf. Photos n° 5, 6, 7, 9, 10).

Les deux dernières travées de la nef ont été construites. Les bas-côtés se prolongent à l'emplacement de l'ancien transept inscrit dont les murs-pignons sont remplacés par de simples prolongations des murs gouttereaux, ouverts par des fenêtres passantes et contrebutés au Nord-Est et au Sud-Est par des contreforts biais.

A Nord le mur gouttereau n'a été reconstruit que sur la longueur des trois dernières travées puisque toute la partie occidentale figure comme élément à restaurer dans le projet de 1894 (Cf. Doc. de Référence Photos n° 11, 12). Au Sud, la restauration s'est arrêtée à la sacristie.

Le chevet a été largement restauré. Seule la partie inférieure des murs est par endroits restée en place : on le remarque à l'existence sur le parement interne des murs de parties en grand appareil régulier rejointoyé (mur Sud du choeur notamment). Toutes les parties hautes des murs ont été refaites à l'intérieur en petit appareil irrégulier de moellons. Les parements externes ont été refaits comme auparavant en grand appareil régulier (gâbles - contreforts). Les baies et leurs réseaux ont été complètement repris ainsi que tout le décor sculpté (gargouilles, crossettes).

Les reprises de toute la partie orientale se remarquent au petit appareil irrégulier de moellons utilisé pour les parements internes.

Toutes les restaurations envisagées pour la partie occidentale de l'édifice n'ont pas été réalisées.

La chute de la flèche causée par la foudre en 1893 endommage fortement cette partie qu'il était déjà question de restaurer. Cet incident rend inéluctable la poursuite des travaux laissés en suspens. Toutefois les dégâts causés ont rendu nécessaire l'établissement d'un nouveau dossier de restauration, qui tout en reprenant certains éléments à l'ancien, se révèle d'une beaucoup plus grande envergure.

Le dossier comporte deux planches représentant un "état actuel" et une planche concernant les restaurations à envisager (Cf. Doc. de Réf. Photos n° 9 à 13). Les parties colorées de cette planche représentent les parties à reconstruire (Cf. Doc. de Réf. - Photos n° 12 et 13). Sont dans ce cas toute la partie occidentale des murs Nord (les baies sont à reconstruire dans l'axe des grandes arcades) et Sud. Les contreforts prévus dans le projet de 1884 aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest sont à nouveau envisagés. Le projet de 1884 ne comportait dans la partie occidentale du mur Sud qu'une restauration limitée aux ouvertures.

Le nouveau dossier projette des dispositions incluses dans l'ancien : réaménagement en simple mur gouttereau du massif dissymétrique situé entre la sacristie et le porche Sud, nouvelle couverture à la tourelle de ce porche. La toiture du porche doit elle-même subir des réaménagements, différents de ceux du premier projet. Dans celui-ci une croupe remplaçait le petit toit à deux versants qui unissait le comble du porche au comble principal. Aucun élément de raccord n'est prévu entre les deux combles :

La toiture du porche est portée par deux murs-pignons (Cf. Doc. de Réf. Photos n° 5 et 11).

Le projet comporte à l'intérieur la reconstruction intégrale des murs de refend longitudinaux sur la longueur des cinq premières arcades. Il est prévu que ces arcades et les piles elles-mêmes seront démontées.

Toutes ces dispositions impliquent une réfection totale de la toiture dans la partie occidentale de l'édifice.

Tous ces travaux ont été exécutés ; la marche des opérations est précisée par un rapport de l'ingénieur en chef (Cf. Annexe II).

La flèche en partie effondrée a été remontée en priorité.

Il est curieux de constater qu'aucun projet de restauration n'avait été envisagé pour la sacristie. Ce corps de bâtiment est représenté de façon identique dans la planche de "l'état actuel" et dans la planche du projet. Pourtant elle a connu des transformations au même moment que le reste de l'édifice si l'on en croit la date de 1895 gravée sur sa face Sud. On a de nouveau modifié la couverture qui devient une simple toiture à deux versants reposant au Sud sur un mur-pignon. Ce mur-pignon a été ouvert d'une grande baie en arc brisé qui a remplacé les deux travées de fenêtres rectangulaires.

Cette campagne de 1894-1895 met pratiquement fin aux gros travaux entrepris sur l'édifice. Seul l'environnement immédiat se transforme avec les modifications apportées au placître en 1946 (Cf. Historique). Le placître ancien qu'on peut remarquer sur le cadastre de 1833 s'étendait devant la façade Ouest et se prolongeait en pointe vers le sud en empiétant sur le carrefour actuel.

Il était occupé par le cimetière (Cf. Document de Référence 15). En 1946, le cimetière est désaffecté et déplacé. Le terre-plein disparait à l'Ouest de l'édifice et se trouve largement rogné au Sud pour dégager le carrefour. La murette de remblaiement est alors construite.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

[redacted]

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série E. E. 1917 - D'après un aveu du 5 juin 1631, mention des prééminences des seigneurs de Lestrediec et de Kerfichan en cette église.

X Kerfichan

A. D. Côtes du Nord - Série G - Canton de Callac-Plusquellec - Rapport du sénéchal de la juridiction de Callac au sujet de la construction de la sacristie, daté du 6 juin 171

[redacted]

Protestation de maistre Guillaume Jean à cause des prééminences des De La Boessière à l'église de Plusquellec.

A. D. Côtes du Nord - Série H. - Canton 2 - Fief de Callac. Min fait le 27 octobre 1761 par Jean Sébastien Fleuriot de Langle à l'abbaye Sainte Croix de Quimperlé.

A. D. Côtes du Nord - Série H. - Abbaye Sainte Croix de Quimperlé, Plusquellec - Carton 6.

- procès-verbal de l'état des vitraux du 10 juillet 1755.

- prééminences de l'abbé commanditaire de Sainte Croix de Quimperlé rappelées le 16 avril 1759.

A. D. Côtes du Nord - Série J. - Fonds Frotier de la Messelière. Armorial monumental des Côtes du Nord. Armes de François de Kerouartz et Marguerite de Poulmic sur un enfeu de l'église.

A. D. Côtes du Nord - Série V 10 V 246 - Réparations à effectuer à l'église selon les avis du trésorier de la fabrique le 29 juillet 1832.

- projet de restauration de Le Guerranic daté du 7 mars 1894.

- rapport de l'ingénieur en chef des travaux de restaurations, daté du 25 juin 1894.

A. P. Plusquellec. Lettres de charge et de décharge de l'église pour les années 1684, 1697, 1852, 1863. Copie du marché pour la démolition de la flèche en 1763.

Délibérations du Conseil des Fabriques (années 1901 1904, 1905).

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

CHARDIN (Paul) .- Recueil de peintures et de sculptures héraldiques.- Bull. Monumental T LVII (1891-1892), p. 21.

COUFFON (René) .- Recherches sur les ateliers morlaisiens d'orfèvrerie et de sculptures sur bois du XVe au XIXe siècles.- Mém. Soc. Hist. Archéol. Bretagne T X L I (1961) p. 95, 113, 133.

COUFFON (René) .- Quelques considérations sur la sculpture religieuse en Basse-Bretagne du XIIIe au XIXe siècles.- Bull. Mém. Soc. Emulation - Côtes du Nord. T XLII (1964) p. 32.

3 - REPERTOIRES DICTIONNAIRES

COUFFON (René) .- Répertoire des églises et chapelles des diocèses de Saint-Brieuc et Tréguier .- Saint- Brieuc, Presses Bretonnes, 1939, 1941. 3 vol. in 8° et suppl. t. II pp. 404-406.

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri) .- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949, in 8° p. 42.

GAULTIER DU MOTTAY (J.) .- Répertoire archéologique du département des Côtes du Nord.- Mém. Soc. arch. hist. Côtes du Nord. 2e série, 1883 t. I pp. 69-70.

V - ANNEXES

Annexe I

Construction d'une sacristie à l'église Notre Dame de Grâce de Plusquellec.

Rapport du sénéchal et juge de la juridiction et chastellenie de Callac daté du 6 juin 1713. (Cf. A. D. Côtes du Nord Série G).

Le recteur de la paroisse Yves Le Berre montre au sénéchal l'emplacement où pouvait être construite la sacristie.

"... du côté du midy de lad. église à laquelle fin il sera faite une ouverture dans la cootière du costé pour faire l'entrée de lad. sacristie a seze pieds environs du pignon du levant, laquelle sacristie aura seze pieds en carré de dedans en dedans en seze pieds ou environ de hauteur, auci une fenestre dans chaque estage du costé du levant, et deux du costé du midy..."

Annexe II

Rapport de l'ingénieur en chef du 25 juin 1894 - extrait-

(Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 246).

"La première partie du projet consiste à reconstruire une partie

de la tour qui a été démolie par la foudre (...). Les travaux comprennent la démolition de la partie supérieure disloquée des maçonneries, la reconstruction de la flèche sur une hauteur d'environ 8 mètres en utilisant la moitié environ des vieilles pierres de taille...

La deuxième partie du projet : la restauration des trois nefs concerne l'achèvement de la restauration du corps central de l'église commencée en 1884. Les travaux prévus consistent à démolir la toiture, la charpente, vermoulue et la plus grande partie des murs, à partir de la partie déjà restaurée jusqu'au bas de l'église sur environ 20 m de longueur ; puis à reconstruire les murs, les fenêtres, les colonnes et les arcades, enfin refaire à neuf la voûte en charpente et les couvertures en ardoises".

Annexe III

"Projet de restauration de l'église paroissiale"

Rapport fait par l'architecte Mr le GUERRANIC - 7 Mars 1894.

Extrait p. 1 et sq

"La commune de Plusquellec compte 1550 habitants (...). L'église qui possède plusieurs parties intéressantes a été construite et restaurée à diverses époques.

Nous avons personnellement en 1884-85, réparé l'abside et refait

la partie adjacente qui affectait, auparavant, la forme d'un transept non saillant, et qui menaçait ruine. Dès ce moment, il était admis en principe, que l'on poursuivrait la restauration de l'église aussitôt que les ressources le permettraient.

Or dans la nuit du 5 au 6 septembre 1893, la foudre s'abattit sur le clocher, renversant les deux-tiers de la flèche, qui sous la chute brisa la galerie du beffroi et enfonça la couverture de l'église sur un large espace.

Ayant été appelé à constater les dégâts et à prescrire les mesures à prendre pour les réparer, voici en substance quel fut le rapport que nous adressâmes au conseil de la Fabrique de Plusquellec.

La foudre a frappé la pointe de la flèche et a déchiré celle ci en deux parties dont l'une s'est effondrée du côté Nord, en brisant sur plusieurs endroits la corniche et les claveaux du beffroi, et en abattant les côtés Nord et Est de la galerie qui entoure ce beffroi..Les pierres projetées à droite et à gauche ont écrasé la couverture et la charpente depuis le faîtage de l'église jusqu'à la base du toit, sur une largeur d'environ quatre mètres.

Nous estimons que l'ensemble des travaux des réparations autant qu'on en peut juger à première vue, constituera une dépense de 4500 à 5000 francs pour la flèche et le beffroi, et la base de la tour.

(...) Depuis longtemps, la restauration du corps central de l'église s'impose ; la couverture en est minée, la voûte en bois vermoulue , la charpente affaissée. Les murs extérieurs s'inclinent fortement

sur le dehors, bien qu'il soient fort peu élevés ; l'un des murs gouttereaux semble creux, il ondule beaucoup (...). Ne serait-il pas opportun de faire un grand effort et, en même temps que l'on réparerait le clocher de restaurer les trois nefs (...)"

Annexe IV

Marques et Inscriptions

- Face Ouest au-dessus de la porte d'entrée :

"GUILLAUME RENE ARMAND FLOYD - VIC.
GEN. ET Rr A. F. BATIR LA TOUR EN
1780 ET Mr PEMPOULOU Rr LA F. REPARER
EN 1814 . E. G. P. "

- Sur le bandeau du porche :

"L'an M Vec L I (1551) fut comâcé ce porche par
J. JEZEQUEL - J. GUEZENNEC et N. LEHIR lors fabriques,
pour P. Laurays"

lecture Couffon

- Mur Nord du porche (intérieur) :

"P. PERENES FUT FABRIQUE
L'AN 1559 et 1560" puis un V avec un coeur entre ses branches.

- Sur le chevet - sur les deux contreforts centraux - :

"CE FUT FAICT L'AN 1574 PAR
GUIL. TURUMEL ET Y. PERENNES LORS
FABRIQ.

Lire 1574 et non 1546 comme il était coutume.

- Sur le pignon Sud de la sacristie deux dates dans des cartouches :

1895 - 1713

- Sur la base de l'autel adossée au cinquième pilier Nord :

D. F. NICOLLAS

1574

- Sur une cloche :

"L'AN 1780 JAY ETE BENITE PAR MESSIRE GUILLAUME R. A. FLOYD
VICAIRE GENERAL DU DIOCESE DE QUIMPER & Rr DE PLUSQUELLEC -
FRANCOIS GUILLERME FABRIQUE"

"LE GUILLAUME MA FAICT"

- Sur une autre cloche :

I H S - V - L - Discret - Missire G. Le Géron -
Rec- Messire François du Parc Seigneur -

de Leserzolt ( ) & C Parlin -
& Damoiselle Mathurine du Cosquier
Dame de Brarach & - C - Maraine 1654
Cf Leroy Fabrique -

M G MAT Curé

J A C - C E L O U A R M A F A I C T

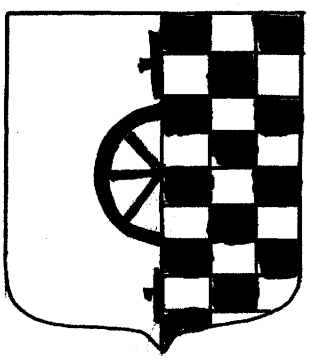
Annexe V

Lecture des écus représentés sur l'église de Plusquellec

Au droit de la quatrième arcade le bas-côté Nord, se trouve un enfeu en anse de panier avec une archivolte en accolade.

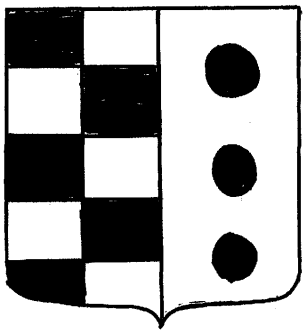
Le blason central pouvait montrer en alliance les armes des de Keronartz et de Poulmic. En effet François de Keronartz a épousé vers 1500 Marguerite de Poulmic ; François de Poulmic meurt en 1557. Ce seul écu n'apporte pas de précisions dans les campagnes de construction de l'église.

L'écu situé au bas à gauche n'est pas lu, dans l'état actuel de la documentation.



Les Keronartz portait d'argent à la roue de sable accompagnée de trois crossettes de même (Cf. COURCY... t. I p. 44).

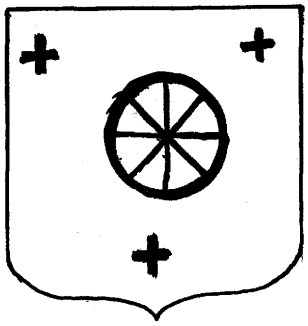
Les de Poulmic portent une échiqueté d'argent et de gueules. (Cf. COURCY t. II p. 426).



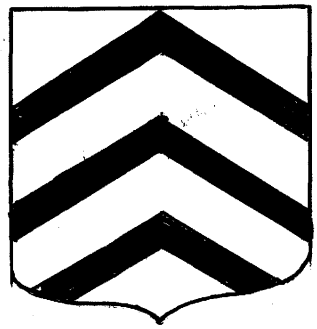
Ecu non identifié, situé en bas à gauche de l'enfeu.

Au chevet de l'église, à l'extérieur se lisent les armes pleines des Keromartz et des Plusquellec.

Les Keromartz par la possession dès le début du XVIe siècle du fief de Kerthonas en Plusquellec y avaient des prééminences. Ce sont des armoiries modernes.



armes des Keromartz

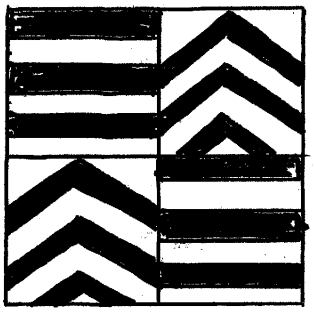


armes des Plusquellec

Le troisième écu est celui de l'évêque David, évêque à Saint-Brieuc de 1861 à 1882. Les armoiries rappellent les travaux importants effectués en 1884-1885 par Le Guerranic au chevet.

- La cloche datée 1654 porte un écu écartelé aux premier et

quatrième d'armoiries non identifiées, et aux deuxième et troisième des armes des Plusquellec



Annexe V (suite)

Prééminences :

Les prééminences que les familles Fleuriot de Langle et de la Boissière disait posséder en l'église de Plusquellec et qu'elle réaffirment au XVIIIe siècle ne peuvent en rien éclairer l'histoire de l'édifice.

(Cf. A. D. Côtes du Nord Série G et H).

22 PLUSQUELLEC EGLISE 33.04

CALVAIRE 33.05

LOCALISATION : église paroissiale

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : calvaire érigé dans le placître, au Sud de l'église.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : décorative.

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 8.8.1968

Par D. MOIREZ Qualité REDACTEUR

Revu le 4.3.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

I - DESCRIPTION
Cf. photos I82 à I86

1 - DENOMINATION ET TITRE

Monument sculpté
Ronde-bosse et bas-relief pour le décor sculpté.

2 - LOCALISATION

Dans le placître, à gauche de l'entrée Sud. Il est orienté et érigée sur la pelouse. Cette situation date de I946, époque à laquelle le cimetière est désaffecté et déplacé.

3 - MATERIAUX, TECHNIQUES

. Granite de coloration naturelle, à gros grain pour le socle et le fût, à grain plus fin et plus foncé pour la partie supérieure sculptée.

. Surface polie.

. Traces d'outils ./.; deux trous circulaires sur les Faces Ouest et Est à la base du fût.

. Assemblage : Socle en trois niveaux dont les deux premiers sont appareillés, le dernier monolithe; le fût est monolithe; le groupe sculpté qui le surmonte est monolithe : les ferrures visibles sous les traverses inférieures à l'Ouest sont des réparations à la suite de fentes; des tirants de fer relient les personnages adossés des faces Est et Ouest deux à deux.

(L'étude des archives donne à croire que le calvaire actuel serait un remontage et que le soclè ancien se trouve à l'Ouest, actuellement dans un jardin mais autrefois compris dans l'enceinte paroissiale).

4 - DIMENSIONS

. H. totale du socle	: 1,63 (0,65+0,40+0,58)
. [illegible] soubassement	: 1,83 X 1,85
. Socle	: 0,98 X 0,98
. Dè	: 0,67 X 0,67
. H. du fût	: 2,62
. Diamètre du fût	: 0,24
. H. du Christ	: 0,70

. H. personnages latéraux : 0,52
. H. piéta : 0,58
. L. Traverse inférieure : 0,70

5 - ETAT DE CONSERVATION

(voir plus haut : assemblage)

Les deux anges supportant le croisillon inférieur sont fendus au niveau de la tête et du bras tendu côté Ouest.

Vierge de la face Ouest mutilée.

Couche épaisse de lichens masquant en partie les formes et le matériau.

6 - FIGURATION, FORME

- Composition

Calvaire à un seul fût, à un croisillon, porté par un socle carré à trois degrés, le soubassement largement débordant à moulure en cavet, le socle quadrangulaire simple, le dè quadrangulaire chanfreiné à la partie supérieure; le fût passe d'un plan carré à la base à un plan octogonal par l'intermédiaire d'arêtes biseautées à une hauteur de 30 centimètres de la base. La partie supérieure est constituée d'une croix latine à personnages sculptés sur les deux faces reposant sur une base octogonale moulurée prolongée au Nord et au Sud par deux anges, les bras en croix, soutenant les plateaux circulaires supportant les personnages qui entourent la croix.

- Thème et décor

. Sur la face Ouest du fût, personnage humain dont le visage est en haut relief et le corps en très bas-relief. Il paraît coiffé d'une toque posée sur une chevelure courte, et le menton barbu indique un visage masculin. Aucun attribut ne permet de l'identifier. On remarque sur le haut de la tête, un orifice creux ou une cavité qui pourrait avoir été une mortaise.

. Partie supérieure de la croix. Face Ouest .

Christ en croix, les deux pieds tenus par un même clou et entouré de deux anges recourbés recueillant le sang de ses mains. Celui de gauche recueille aussi celui du côté du Christ et se présente de face. Celui de droite, tourné de profil, tend les deux mains vers celle du Christ. Au pied du Christ, angelot agenouillé recueillant le sang coulant des pieds du Christ.

Au pied de la croix, sur la traverse, deux personnages debout. Celui de droite (Saint Jean) a la main droite plaquée sur la poitrine et la main gauche retient son manteau. Le personnage de gauche, mutilé à hauteur du buste (Vierge) est difficile à étudier quant à l'attitude.

. Face Est (partie supérieure)
Cf. photo I86

Figure un groupe de la Vierge de Pitié, de composition très large et très aérée : la tête du Christ reposant dans les mains de Saint Jean debout, de face, à gauche sur la traverse, tandis que Marie-Madeleine, tournée de profil, retient des deux mains la jambe droite du Christ.

Le Christ, dans une position très allongée, sert de lien entre les différents personnages.

L'axe principal de son corps est court , marqué par la ligne du torse et de la jambe droite. Deux axes verticaux parallèles contrarient ce mouvement et sont constitués par le bras droit pendant et la jambe gauche fléchie à l'équerre.

Attitude du Christ bien rendue et réaliste ainsi que la position assise de la Vierge et le niveau très différent des deux genoux permettant de supporter le corps du Christ. L'anatomie et les proportions sont bonnes et élégantes. Le drapé de la Vierge est sobre et naturel : gros pli plat sur le genou droit et plis ronds transversaux le reliant au genou gauche.

Voile encadrant le visage et tombant sur le front.

Marie-Madeleine est vêtue d'un manteau plus court que sa robe drapé en plis verticaux dans le dos.

. Faces latérales sont décorées de deux anges écartant les bras pour soutenir les supports des statues encadrant la croix; ils se présentent de face issus du fût, vêtus d'une tunique à manches longues blousante à la taille. Chevelure longue.

. La base de l'ensemble et la base de chacun des personnages latéraux est moulurée d'un tore, d'un filet et d'un cavet pour le groupe central, rappelé par la base de la Vierge de la Piéta.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

I0 - Auteur. attributions

Atelier artisanal

11 - Date

XVIème (?)

12 - Provenance

Atelier régional

13 - Conditions d'exécution ./.

14 - Etapes de la création ./.

15 - Fonctions successives ./.

Ce calvaire semble un remontage; le socle serait moderne.

16 - Salons et Expositions ./.

17 - Souvenirs Historiques et Littéraires ./.

III - NOTE DE SYNTHESE ./.

IV - DOCUMENTATION ./.

V - ANNEXES

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

DOCUMENTS DE REFERENCE (Reproductions)

A - Dossier de restauration établi en I884 par l'architecte LE GUERRANIC -

I - Planche datée du 29 Octobre : état avant restauration (Plan-coupe transversale. Elévation de la façade Ouest) 70.22.02 V

2 - Idem - Détail en couleurs : plan 7I.22.8I VA

3 - Idem - " " coupe transversale et élévation Ouest 7I.22.82 VA

4 - Planche datée du 29 Octobre : élévation Sud avant restauration 70.22.03 V

5 - Planche datée du I3 Décembre : projet de restauration (Plan-coupe transversale et élévation de la façade Ouest) 70.22.04 V

6 - Idem - Détail en couleurs : plan 7I.22.83 VA

7 - Idem - " " coupe transversale et élévation Ouest 7I.22.84 VA

8 - Planche datée du I3 Décembre : projet de restauration de la façade Sud 70.22.05 V

B - Dossier de restauration établi en I894 par l'architecte LE GUERRANIC

9 - Planche datée du 7 Mars : état avant restauration (Plan-coupe transversale - Elévation Ouest) 68.22.I873 V

IO- Planche datée du 7 Mars : élévation Sud avant restauration 68.22.I87I V

II- Planche datée du 7 Mars : projet de restauration (Plan-coupe transversale. Elévation Oues) 68.22.I872 V

I2- Idem - Détail en couleurs : plan 7I.22.85 VA

I3- Idem - " " coupe transversale et Elévation Ouest 7I.22.86 VA

I4- Projet établi le 20 Avril I896 par LE GUERRANIC pour une porte du bas-côté Sud 68.22.I874 V

I5- Carte postale ancienne représentant la partie Sud-Ouest du placître occupée par le cimetière (document des A.D. d'Ille et Vilaine - 7 Fb 243) 69.22.I377 V

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ARCHITECTURE

Vues aériennes :

- Vue générale du bourg prise du Sud-Est 7I.22.96 VR
- Vue prise du Sud 7I.22.654 VR
- Vue prise du Sud-Ouest 7I.22.655 VR
- Vue prise de l'Ouest 7I.22.656 VR
- Vue prise du Nord 7I.22.94 VR
- Vue prise du Nord-Est 7I.22.95 VR

I - Vue générale prise du Sud-Ouest 68.22.II02 V
2 - Vue générale prise du Sud 68.22.I093 V
3 - Vue générale prise du Sud-Est 68.22.II03 V
4 - Vaisseau central - Vue prise d'Ouest en Est 68.22.I040 V
5 - Vaisseau central - Vue prise d'Est en Ouest 68.22.I023 V
6 - " " Mur Ouest 68.22.982 V
7 - " " Mur Ouest : ouvertures donnant sur le porche 68.22.983 V
8 - Vaisseau central : vue générale vers le Nord-Est 68.22.I04I V
9 - Premières grandes arcades Sud 68.22.972 V
I0- Grandes arcades Sud (3 et 4) et mur du bas-côté 68.22.97I V
II- Cinquième arcade Sud et mur du bas-côté 68.22.985 V
I2- Arcades Sud (6 et 7) et mur du bas-côté 68.22.I020 V
I3- Pile engagée à l'Ouest du mur Sud de la nef 68.22.I0I4 V
I4- Revers des grandes arcades Sud : 3ème et 4ème arcades 68.22.I0I3 V
I5- Bas-côté Sud pris d'Ouest en Est et revers des grandes arcades; détail de la retombée de la 3ème arcade sur la pile 3 68.22.I02I V
I6- Revers des grandes arcades Sud (5 et 6), bas-côté Nord vu d'Est en Ouest 68.22.968 V
I7- Premières arcades du mur Nord de la nef et mur du bas-côté 68.22.973 V
I8- 6ème et 7ème arcades du mur Nord de la nef et mur du bas-côté 68.22.970 V
I9- Bas-côté Nord pris d'Ouest en Est et revers des grandes arcades; 4ème pile Nord au premier plan 68.22.I022 V
20- Bas-côté Nord vu d'Est en Ouest et revers des grandes arcades. 5ème et 6ème arcades au premier plan 68.22.969 V

21-	Autel adossé à la 5ème pile Sud de la nef	68.22.959 V
22-	Console engagée sur la face Sud-Est de la 5ème pile Sud de la nef	68.22.I055 X
23-	Bénitier engagé sur la face Est de la 5ème pile Sud de la nef	68.22.I057 X
24-	Autel adossé à la 5ème pile Nord de la nef	68.22.963 V
25-	Console engagée sur la face Sud de la 5ème pile Nord de la nef	68.22.I059 X
26-	Bénitier engagé sur la face Sud-Est de la 5ème pile Nord de la nef	68.22.I058 X
27-	Culot sculpté engagé sur la face Nord de la 5ème pile Nord de la nef	68.22.I056 X
28-	Choeur : vue générale	68.22.967 V
29-	Mur Sud du choeur : niche	68.22.I052 X
30-	Mur Sud-Est du choeur : niche	68.22.I05I X
3I-	Mur Nord-Est du choeur : niche	68.22.I053 X
32-	Mur Nord du choeur : crédence	68.22.I054 X
33-	Mur Sud-Est du choeur : crédence	68.22.I050 X
34-	Bas-côté Sud : extrémité occidentale aménagée en chapelle des fonts baptismaux	68.22.I0I2 V
35-	Mur Nord du bas-côté Nord : enfeu	68.22.958 V
36-	Enfeu du bas-coté Nord : écu sommant l'archivolte	68.22.I047 X
37-	Enfeu du bas-côté Nord : écu à la retombée gauche de l'archivolte	68.22.I049 X
38-	Façade Ouest : vue générale	68.22.I099 V
39-	Façade Ouest : vue générale moins le clocher	68.22.II0I V
40-	Chambre des cloches et flèche vues du Nord-Est	68.22.I233 V
4I-	Flèche : vue générale prise du Sud	68.22.I092 V
42-	Face Sud : vue générale	68.22.I232 V
43-	Face Sud - Partie Ouest : fenêtre passante, tourelle et mur Ouest du porche	68.22.II04 V
44-	Tourelle du porche : tête sculptée sur le plan Sud-Ouest	68.22.II83 X
45-	Porche Sud : mur-pignon Sud	68.22.II05 V
46-	Mur-pignon du porche Sud : portail	68.22.II07 V
47-	Portail du porche Sud : retombée de l'arc sur le piédroit gauche	68.22.II08 V
48-	Portail du porche Sud : partie supérieure de l'archivolte	68.22.II84 X
49-	Portail du porche Sud : détail des voussures sculptées à la clé de l'arc	68.22.II09 V
50-	Mur Sud du porche Sud : fenêtre et relief	68.22.II06 V

51-	Mur gouttereau du bas-côté Sud entre porche et sacristie	68.22.III0 V
52-	Sacristie : vue générale prise du Sud-Ouest	68.22.IIII V
53-	" vue générale prise du Sud-Est	68.22.I237 V
54-	Pignon Sud de la sacristie : dates et relief	68.22.II77 X
55-	Pignon Sud de la sacristie : crossette sculptée du rampant Est	68.22.II78 X
56-	Fenêtre passante à l'Est du bas-côté Sud : crossette sculptée du rampant Est	68.22.II79 X
57-	Face Nord : vue générale	68.22.I234 V
58-	Fenêtre passante à l'Est du bas-côté Nord : crossette sculptée du rampant Est	68.22.I2I9 X
59-	Fenêtre Ouest du mur Nord : relief sur le gâble	68.22.I2I7 X
60-	" " " " crossette sculptée du rampant Est	68.22.I2I8 X
61-	Chevet : vue générale	68.22.I094 V
62-	Gâble du pan Sud-Est du chevet	68.22.I095 V
63-	" du pan Est du chevet	68.22.I096 V
64-	" du pan Nord-Est du chevet	68.22.I097 V
65-	Gargouille d'un contrefort axial du chevet	68.22.II82 X
66-	Gargouille du contrefort Nord-Est du chevet	68.22.II80 X
67-	Gargouille du contrefort Sud du chevet	68.22.I200 X
68-	Vue générale des toitures prise d'Ouest en Est	68.22.I225 X
69-	Toiture du porche Sud vue du Nord-Ouest	68.22.I226 X
70-	Porche Sud - Vue générale vers le Nord-Ouest	68.22.III2 V
71-	" " Revers du portail Sud	68.22.III6 V
72-	" " Angle Sud-Ouest : piédroit du portail	68.22.III5 V
73-	" " Mur Nord	68.22.III3 V
74-	" " Porte du mur Nord	68.22.III4 V
75-	" " Porte du mur Nord : relief sous l'accolade de l'archivolte	68.22.II76 X
76-	" " Bénitier accostant la porte Nord	68.22.II64 X
77-	" " Voûte	68.22.III7 V
78-	" " Mur Ouest	68.22.I236 V
79-	" " Mur Est	68.22.I235 V
80-	" " Porte d'accès à la tourelle et départ de l'escalier à vis	68.22.98I V
81-	" " Combles : angle Nord-Ouest. Porte ouvrant sur la cage d'escalier	68.22.984 V
82-	Clocher-porche : départ de la première cage d'escalier au Sud du porche	68.22.I039 V
83-	Clocher-porche : palier de la première cage d'escalier et départ de la volée droite	68.22.I220 X

MOBILIER

84-	Angle du pignon et du contrefort Sud-Ouest du porche - détail : Vierge de l'Annonciation	68.22.II2I V
85-	Angle du pignon et du contrefort Sud-Est du porche - détail : Ange de l'Annonciation	68.22.II22 V
86-	Apôtres du porche, détail : Saint Pierre	68.22.II93 X
87-	" " " " Saint André	68.22.II88 X
88-	" " " " Saint Jacques le Majeur	68.22.II89 X
89-	" " " " Saint Jean	68.22.II90 X
90-	" " " " Saint Thomas	68.22.II92 X
9I-	" " " " Saint Philippe	68.22.II9I X
92-	" " " " Saint Barthélémy	68.22.II98 X
93-	" " " " Saint Jacques le Mineur	68.22.II94 X
94-	" " " " Saint Matthieu	68.22.II96 X
95-	" " " " Saint Simon	68.22.II95 X
96-	" " " " Saint Jude Thaddée	68.22.II99 X
97-	" " " " Saint Matthias	68.22.II97 X
98-	Mur Ouest du porche, détail : console de la seconde niche Nord	OIO V 2233
99-	Mur Nord du porche : groupe de la crucifixion, vue générale	68.22.I09I V
I00-	Groupe de la crucifixion, détail : le Christ	68.22.II85 X
I0I-	" " " " la Vierge	68.22.II86 X
I02-	" " " " St Jean	68.22.II87 X
I03-	Panneaux sculptés de la porte du porche	68.22.II65 V
I04-	Porte d'accès à la secrétairerie	68.22.965 V
I05-	" " " " Revers	68.22.966 V
I06-	Sablière du mur Sud de la Chapelle des fonts. Partie Est : ange présentant les instruments de la passion	68.22.I060 X
I07-	Sablière du mur Sud de la Chapelle des fonts : partie Ouest	68.22.I206 X
I08-	Sablière du mur Sud de la Chapelle des fonts : détail, groupe humain	OIO V 2223
I09-	Sablière du mur Nord du bas-côté Nord : vue générale	68.22.I223 X
II0-	" " " " " détail : angelot et dragon	OIO V 2226
III-	" " " " " détail : angelots	OIO V 2225
II2-	Bénitier du mur Ouest de la nef	68.22.964 V
II3-	Fonts Baptismaux : vue générale Nord-Ouest	68.22.I043 V
II4-	" " intérieur des cuves	68.22.III8 V

II5-	Fonts Baptismaux, détail de la cuve principale : tête sculptée (angle Ouest-Nord-Ouest)	68.22.II72 X
II6-	Fonts Baptismaux, détail de la cuve principale : tête sculptée (angle Nord-Nord-Ouest)	68.22.II7I X
II7-	Fonts baptismaux, détail de la cuve principale : tête sculptée (angle Est-Sud-Est)	68.22.II73 X
II8-	Fonts Baptismaux, détail de la cuve principale : tête sculptée	68.22.II67 X
II9-	Fonts Baptismaux, détail de la cuve principale : tête sculptée	68.22.II75 X
I20-	Idem	68.22.II74 X
I2I-	Idem	68.22.II68 X
I22-	tête sculptée (angle Ouest-Sud-Ouest)	68.22.II66 X
I23-	Fonts Baptismaux, détail : face Ouest de la petite cuve	68.22.I224 X
I24-	" " détail de la petite cuve : tête sculptée	68.22.II69 X
I25-	" " détail de la petite cuve : tête sculptée	68.22.II70 X
I26-	Chaire à prêcher : vue générale de face	68.22.I0I8 V
I27-	" " départ de l'escalier	68.22.I0I5 V
I28-	" " rampe d'escalier	68.22.I042 V
I29-	" " détail : premiers panneaux de la rampe	68.22.978 V
I30-	" " " portillon de la cuve, Visitation	68.22.977 V
I3I-	" " " pan Est de la cuve, Présentation au Temple	68.22.974 V
I32-	" " " pan Sud-Est de la cuve, Adoration des Mages	68.22.975 V
I33-	" " " pan Sud-Ouest de la cuve, Annonciation	68.22.I0I9 V
I34-	" " " pan Ouest de la cuve, Nativité	68.22.976 V
I35-	Dorsal de la chaire à prêcher, détail : panneau de l'annonce aux bergers	68.22.I208
I36-	Couronnement de la chaire à prêcher, détail : vue du pan Sud-Est	68.22.I22I
I37-	Couronnement de la chaire à prêcher, détail : statuette de Saint Jean	68.22.I207
I38-	Couronnement de la chaire à prêcher, détail : vue de la statuette Est	68.22.I222
I39-	Groupe de la Vierge de Pitié : vue de face	0I0 V 222I
I40-	" " " vue de profil	68.22.980
I4I-	" " " vue de trois-quarts	68.22.979
I42-	Statue de St Herbot - vue de face	68.22.I0I7

I43-	Statue de Saint Efflam, vue de face	68.22.I0I6 V
I44-	Confessionnal du bas-côté Sud : vue générale	68.22.960 V
I45-	" " " " détail : pan central	68.22.96I V
I46-	" " " détail : guichet	68.22.962 V
I47-	Vue générale de l'autel Nord	68.22.998 V
I48-	Autel Nord, détail : vue du tabernacle et des gradins	68.22.99I V
I49-	Autel Nord, détail : décor des gradins	68.22.997 V
I50-	Tabernacle de l'Autel Nord, vue de 3/4 droite	68.22.994 V
I5I-	Autel Nord, détail : porte du tabernacle	68.22.992 V
I52-	Tabernacle de l'Autel Nord, détail : panneau latéral Sud - Saint Pierre	68.22.996 V
I53-	Tabernacle de l'Autel Nord, détail : panneau latéral Nord - Saint Paul	68.22.995 V
I54-	Statue de Vierge à l'Enfant, vue de face	68.22.I000 V
I55-	" " " vue de trois-quarts	68.22.I00I V
I56-	Statue de Sainte Barbe	68.22.999 V
I57-	Groupe de Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant : vue de face	0I0 V 2229
I58-	" " " " " vue de 3/4	0I0 V 2228
I59-	Autel Sud, détail : tabernacle	68.22.I008 V
I60-	Statue de Saint Corentin	68.22.I006 V
I6I-	Statue de Saint Tugdual	68.22.I007 V
I62-	Antependium du Maître-Autel	68.22.I0I0 V
I63-	Bancs de choeur, côté Sud	68.22.I0II V
I64-	Lutrin - vue de face	68.22.988 V
I65-	" vue de profil	68.22.986 V
I66-	" vue du revers	68.22.987 V
I67-	Crucifix - vue de trois-quarts gauche	68.22.I038 V
I68-	" vue de trois-quarts droite	68.22.I009 V
I69-	Statue de Saint Sébastien	68.22.I002 V
I70-	Statue d'Ange orant à gauche de la maîtresse-vitre	68.22.I003 V
I7I-	" " " à droite de la " "	68.22.I004 V
I72-	Statue de Saint Pierre	68.22.I005 V
I73-	Ciboire : vue générale	68.22.I044 V
I74-	" détail : vue des poinçons du revers du pied	68.22.I203 X
I75-	" détail : croix supérieure, Face 2	68.22.I204 X
I76-	" " " " Face I	68.22.I205 X
I77-	Calice : vue générale	68.22.I238 V
I78-	" détail : revers du pied	68.22.I046 V
I79-	" " poinçon du revers du pied	68.22.I20I X
I80-	Patène : vue générale	68.22.I045 V
I8I-	Patène, détail : poinçons	68.22.I202 X

I82-	Calvaire - vue générale de la face Est.	7I.22.302 V
I83-	" " " " "	68.22.III9 V
I84-	Calvaire, face Est : Pieta	7I.22.303 V
I85-	Calvaire, détail : personnage en relief de la face Ouest du fût	68.22.I209 X
I86-	" " vue de la face Est de la partie supérieure	68.22.II20 V
I87-	Calvaire : fragments déposés dans le bas-côté Sud	7I.22.304 V
I88-	Vierge de Pitié : vue de face	7I.22.979 V
I89-	" " vue de 3/4 gauche	7I.22.378 V
I90-	" " vue de 3/4 droite	7I.22.980 V
I9I-	" " détail	7I.22.379 V

ORFEVRERIE

I92-	Calice et sa patène (I) : ensemble	7I.22.6I0 V
I93-	" " inscription	7I.22.6I7 Z
I94-	" " poinçon	7I.22.6I6 Z
I95-	Calice et sa patène (2)	7I.22.608 Z
I96-	" et sa patène (3)	7I.22.609 Z
I97-	Calice et sa patène (4)	7I.22.6II Z
I98-	Ciboire (I) : ensemble	7I.22.606 Z
I99-	Ciboire : poinçon O L R	7I.22.6I5 Z
200-	Ciboire (2)	7I.22.607 Z
20I-	Ostensoir (I) : ensemble	7I.22.602 Z
202-	" pied	7I.22.603 Z
203-	" Agnus Dei	7I.22.622 Z
204-	" table	7I.22.623 Z
205-	Ostensoir (2)	7I.22.604 Z
206-	Boîte aux Saintes Huiles : ensemble	7I.22.6I2 Z
207-	" " " : de trois-quarts	7I.22.6I3 Z
208-	" " " : poinçon	7I.22.6I4 Z
209-	Coquille de baptême	7I.22.6I8 Z
2I0-	Chandeliers	7I.22.62I Z
2II-	Encensoir (I)	7I.22.605 Z
2I2-	Encensoir (2)	7I.22.620 Z
2I3-	Croix de procession : face	7I.22.494 Z
2I4-	" " revers	7I.22.495 Z
2I5-	" " Vierge	7I.22.496 Z
2I6-	Plats (paire)	7I.22.6I9 Z

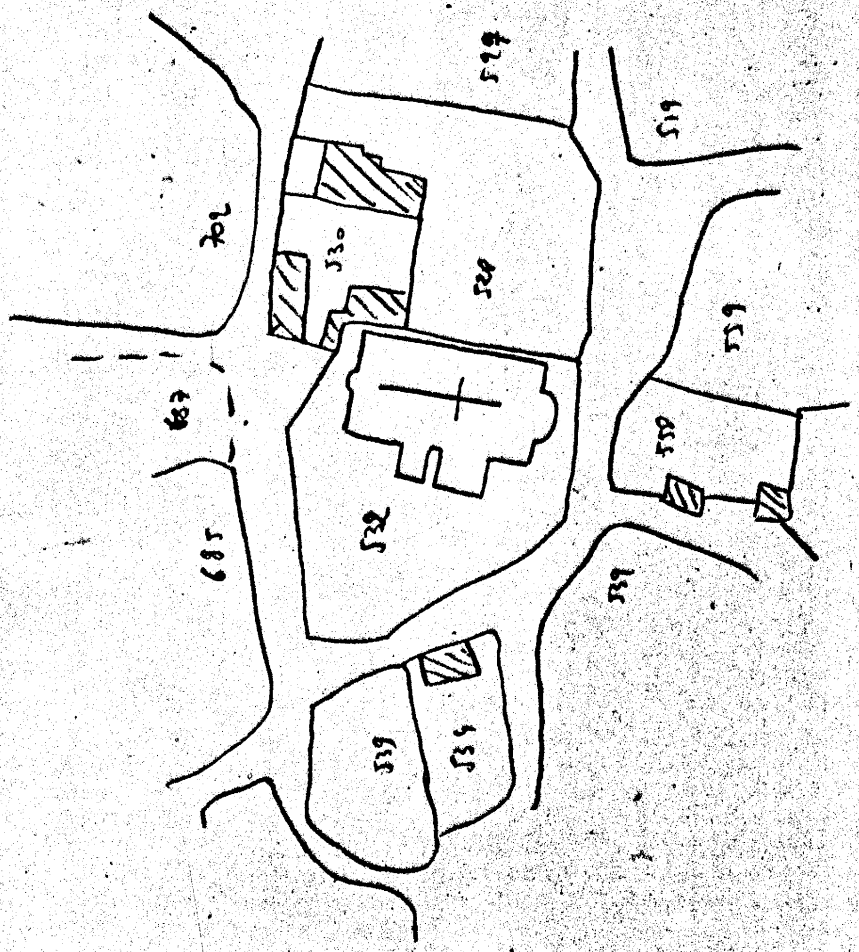
TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

I) Plan
2) Coupe transversale
3) Coupe transversale sur le porche Sud
4) Coupe transversale sur le clocher
5) Détail du porche Sud

L'Eglise

de Plusquellec 22

N



1833

Section C2 Agrandie A

1/1250

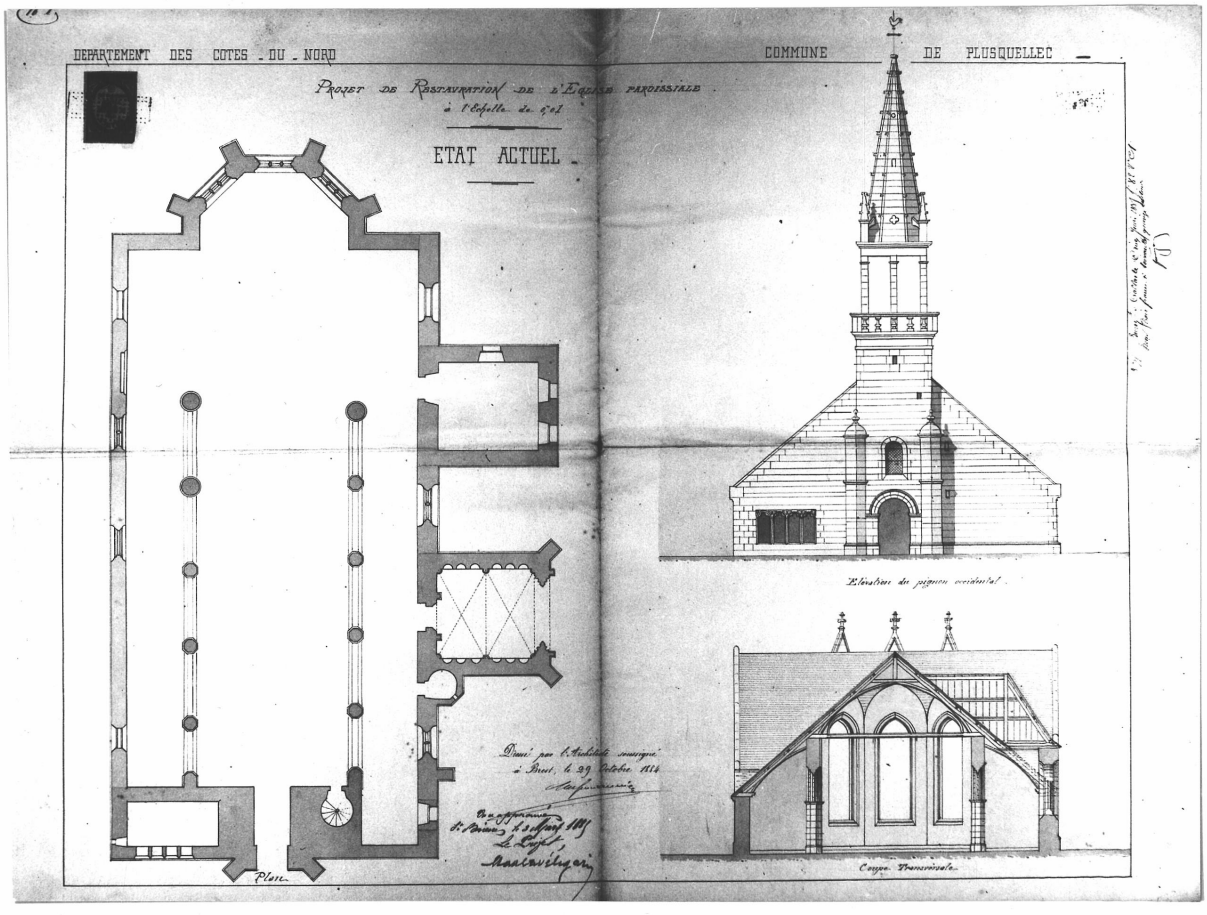
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE
Reproduction

Dossier de restauration
établi en I884 par l'architecte
Le Guerranic; planche datée
du 29 Octobre -
Plan : coupe transversale et
Elévation de la façade Ouest
avant restauration

Cliché DAGORN

70.22.02 V



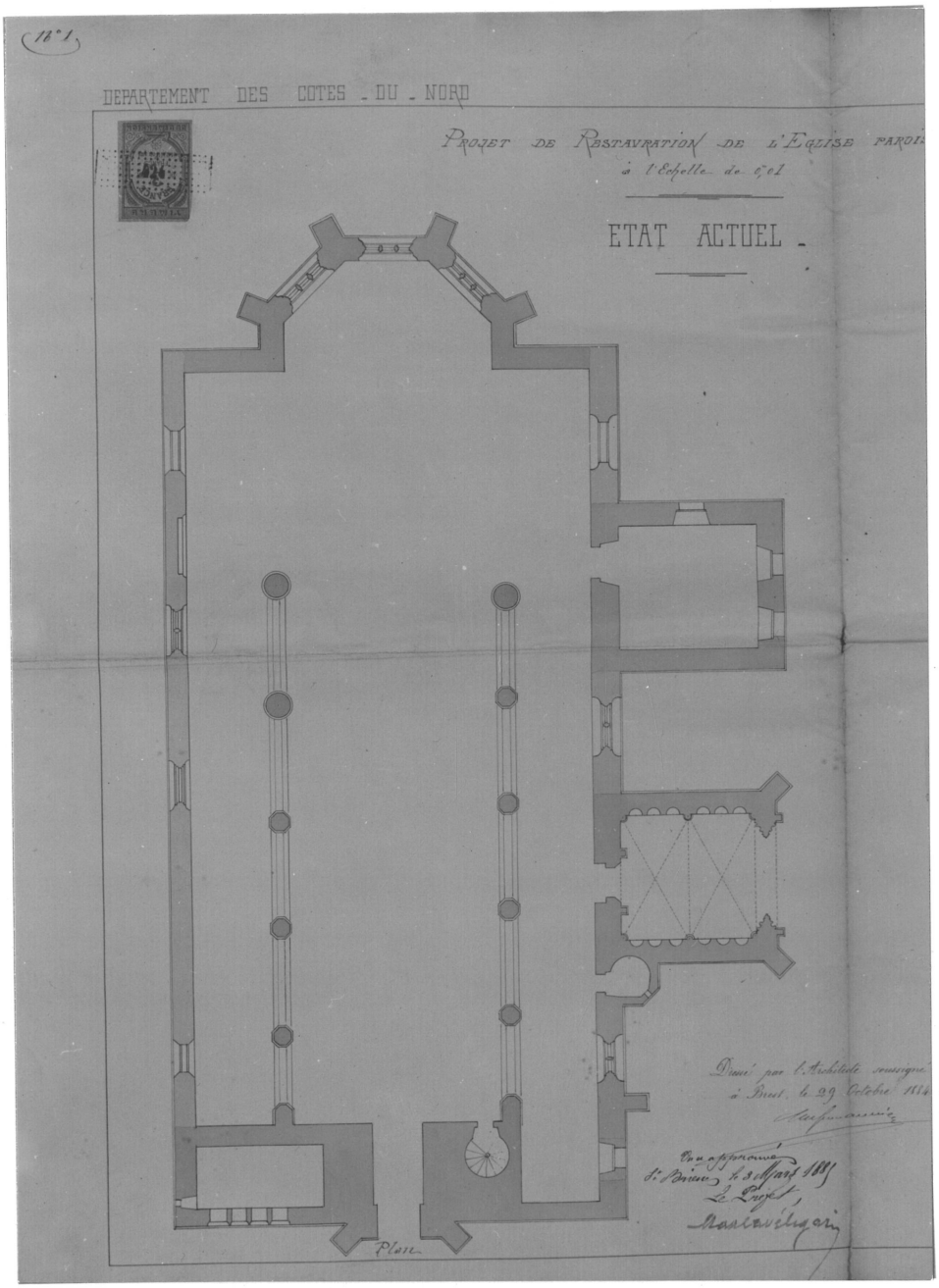
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dossier de restauration établi en I884 par l'architecte Le Guerranic - Planche datée du 29 Octobre : détail du plan

Cliché DAGORN

7I.22.8I VA



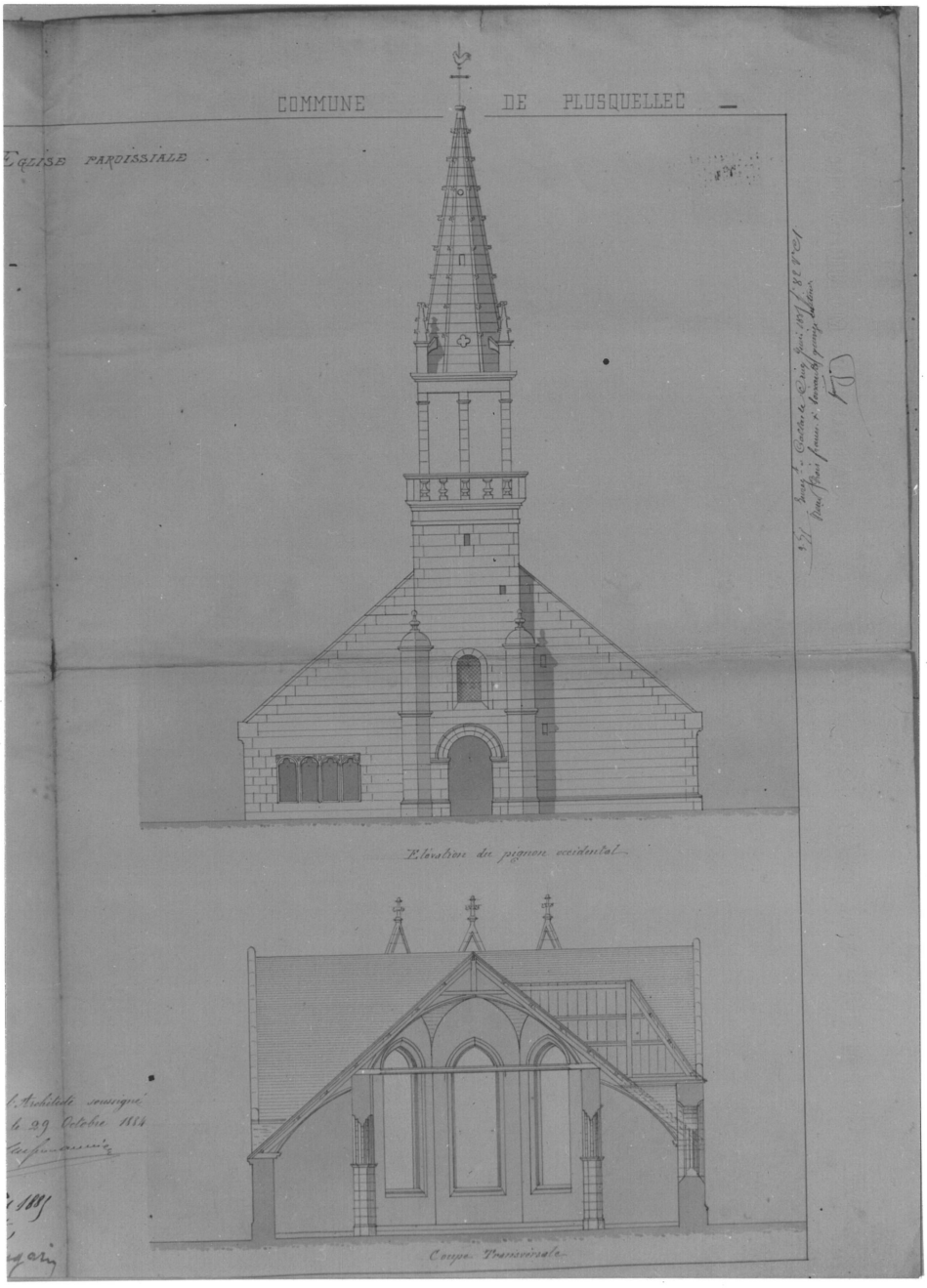
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dossier de restauration établi en I884 par l'architecte Le Guerranic - Planche datée du 29 Octobre : détail de la coupe transversale et de l'élévation Ouest

Cliché DAGORN

7I.22.82 VA



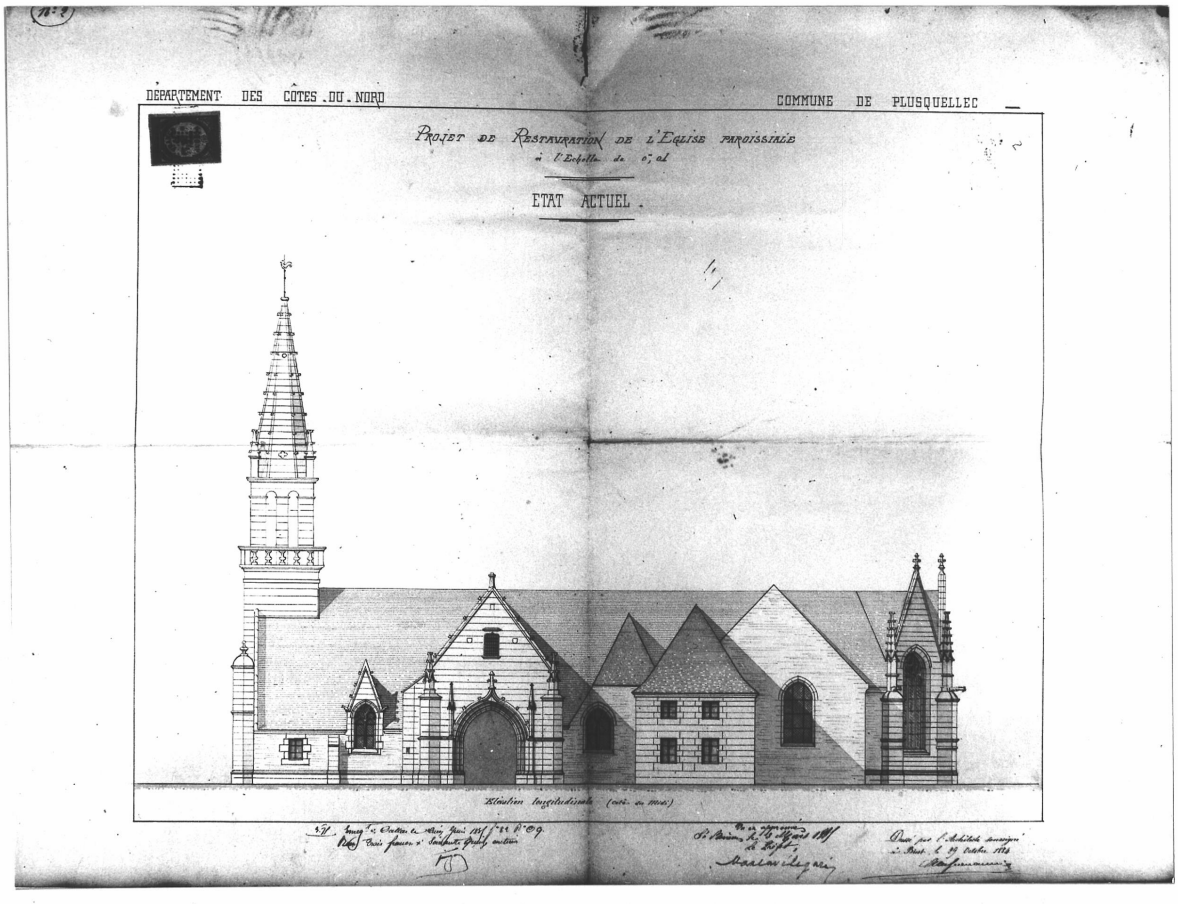
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE
Reproduction

Dossier de restauration
établi en I884 par l'architecte
Le Guerranic; planche datée
du 29 Octobre :
Elévation de la face Sud
avant restauration

Cliché DAGORN

70.22.03 V



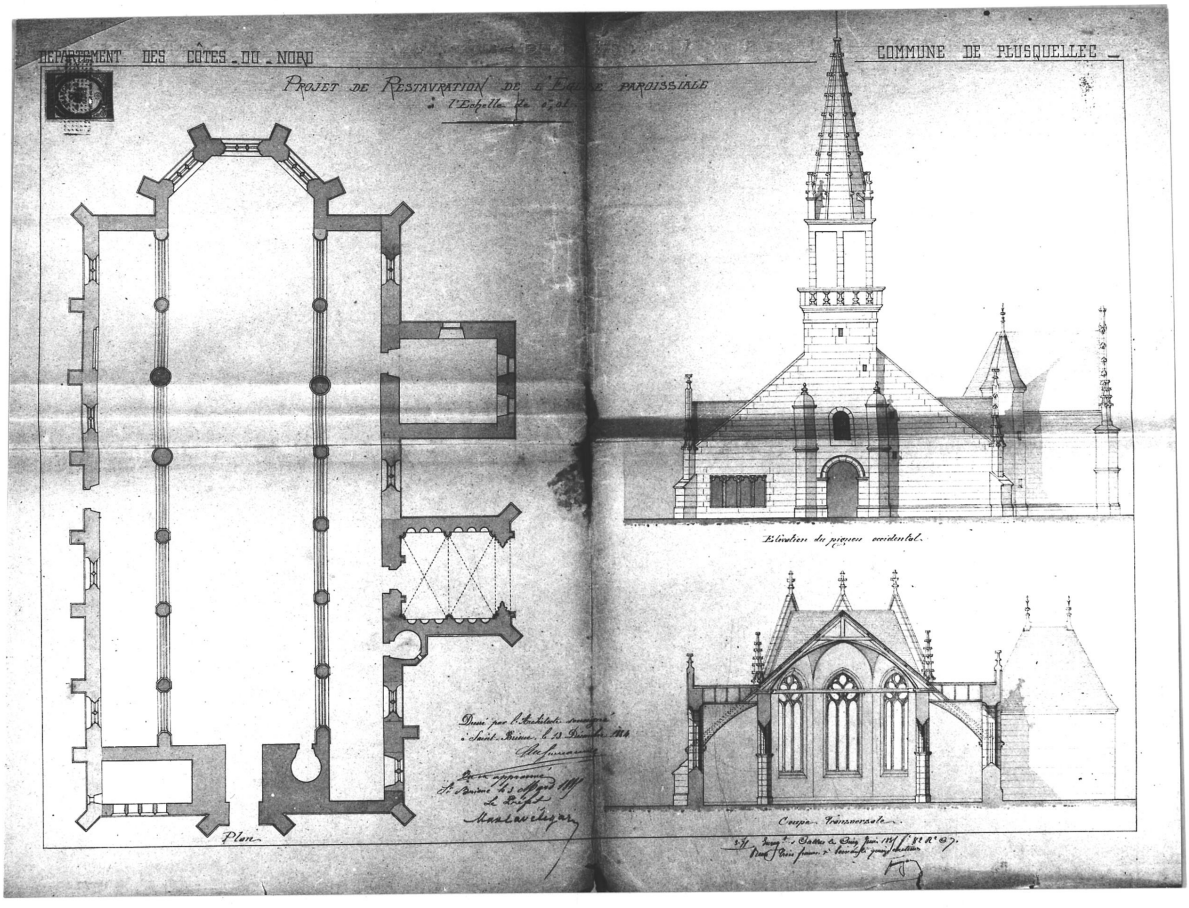
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE
Reproduction

Dossier de restauration
établi en I884 par l'architecte
Le Guerranic; planche datée
du I3 Décembre -
projet de restauration (Plan -
coupe transversale et élévation
de la façade Ouest)

Cliché DAGORN

70.22.04 V



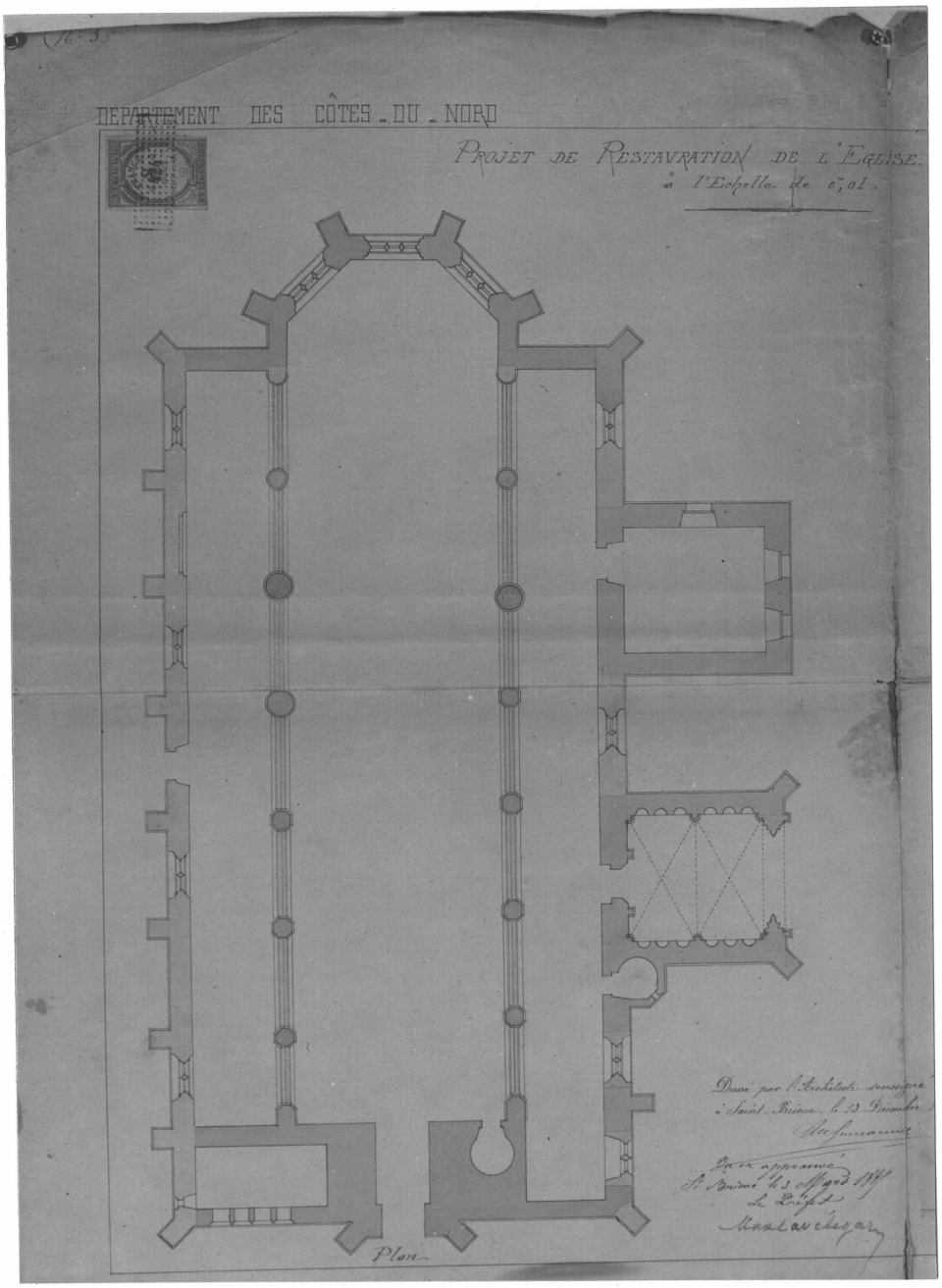
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dossier de restauration établi en I884 par l'architecte Le Guerranic
Planche datée du I3 Décembre :
détail du plan

Cliché DAGORN

7I.22.83 VA



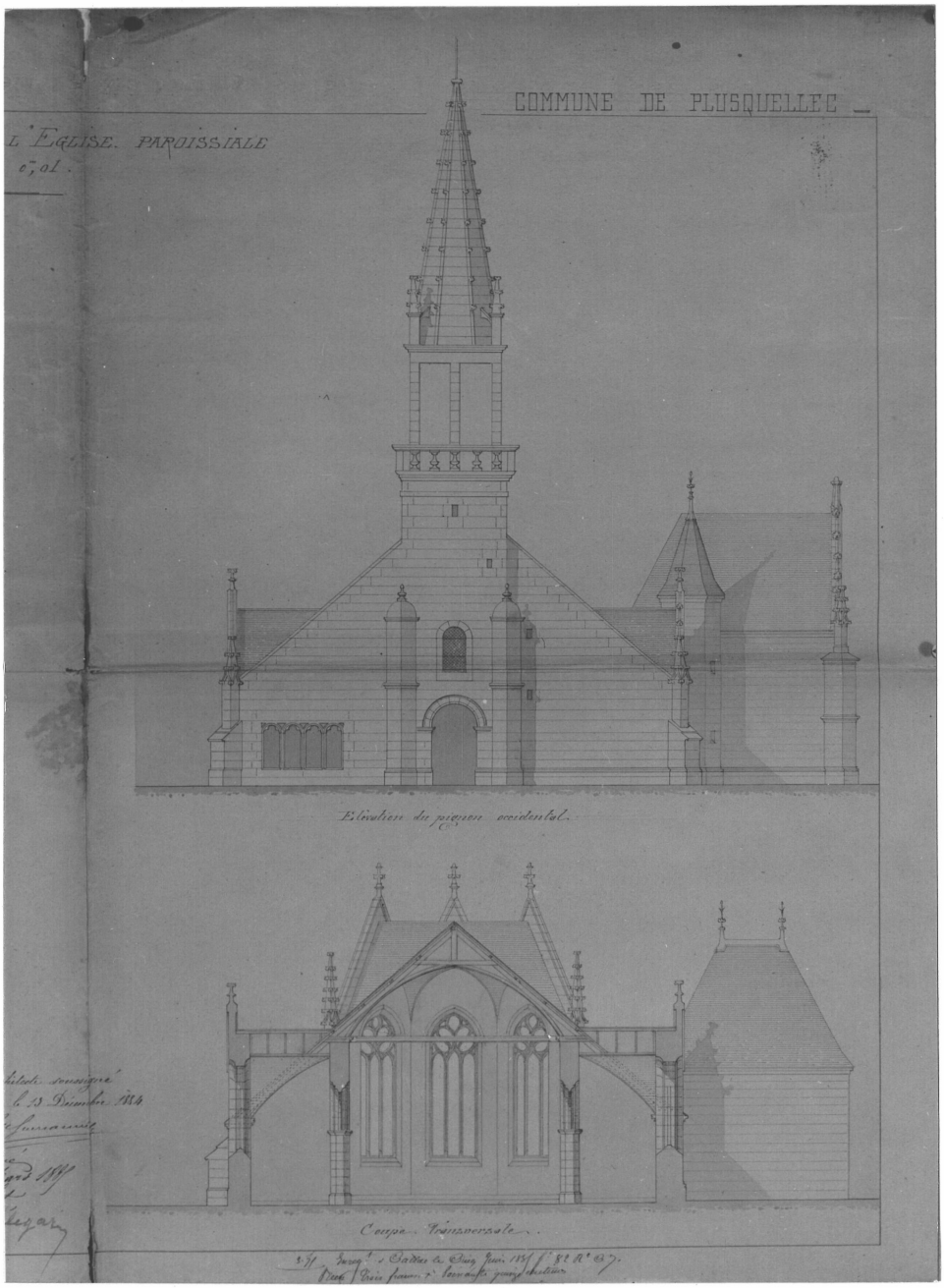
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dossier de restauration établi en I884 par l'architecte Le Guerranic
Planche datée du I3 Décembre : détail de la coupe et de l'élévation Ouest (à droite)

Cliché DAGORN

7I.22.84 VA



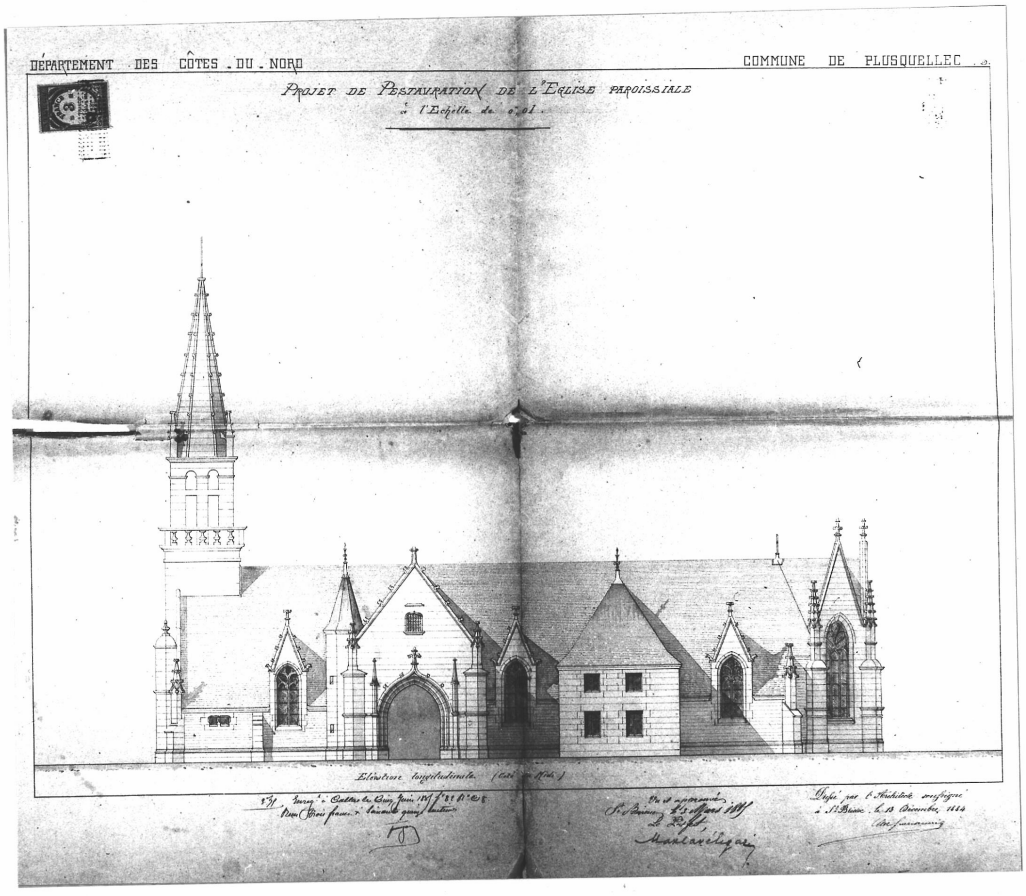
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE
Reproduction

Dossier de restauration
établi en 1884 par l'architecte
Le Guerranic; planche datée
du 13 décembre -
projet de restauration
de la façade Sud

Cliché DAGORN

70.22.05 V



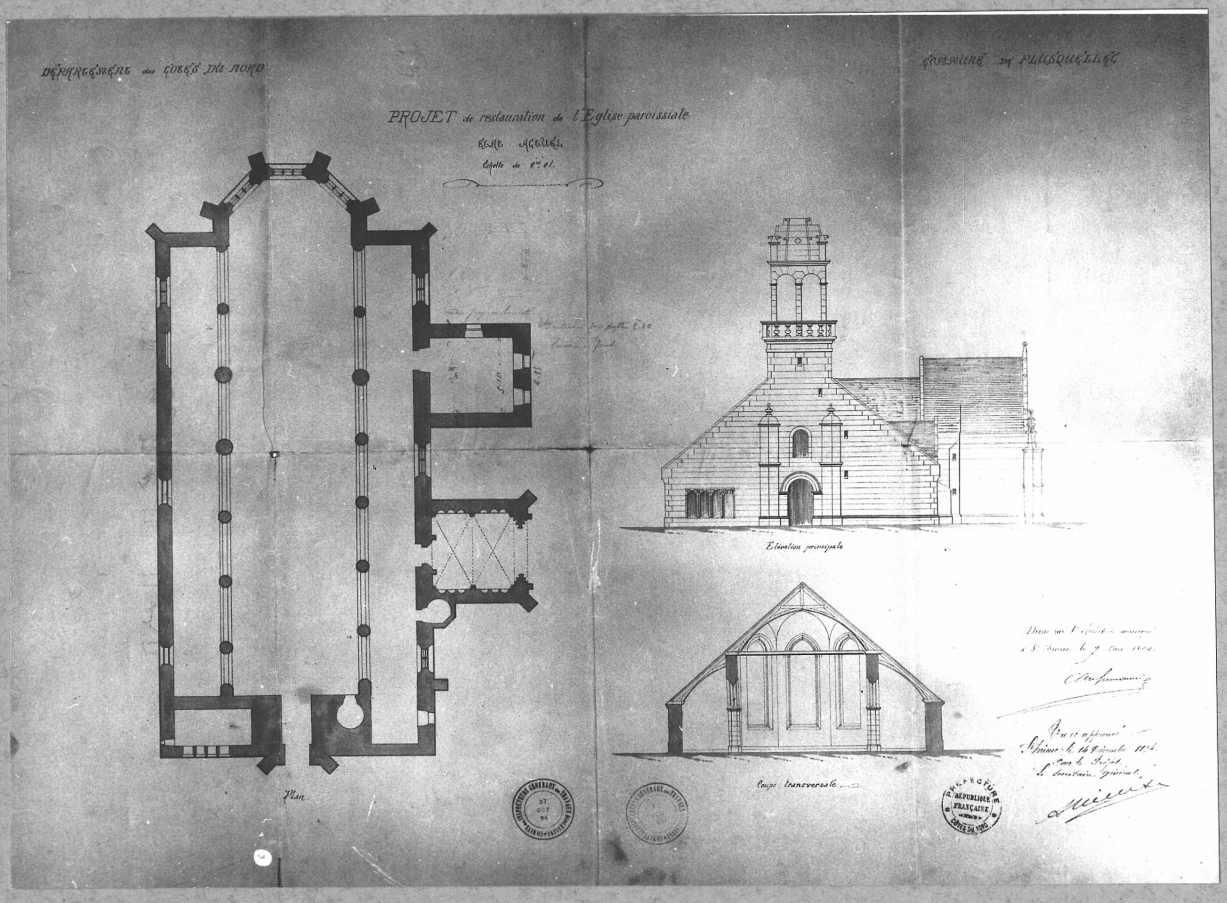
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Projet de restauration de l'Eglise - Etat de la façade Ouest avant restauration - I894 (Reproduction)

Cliché DAGORN

68.22.I873 V



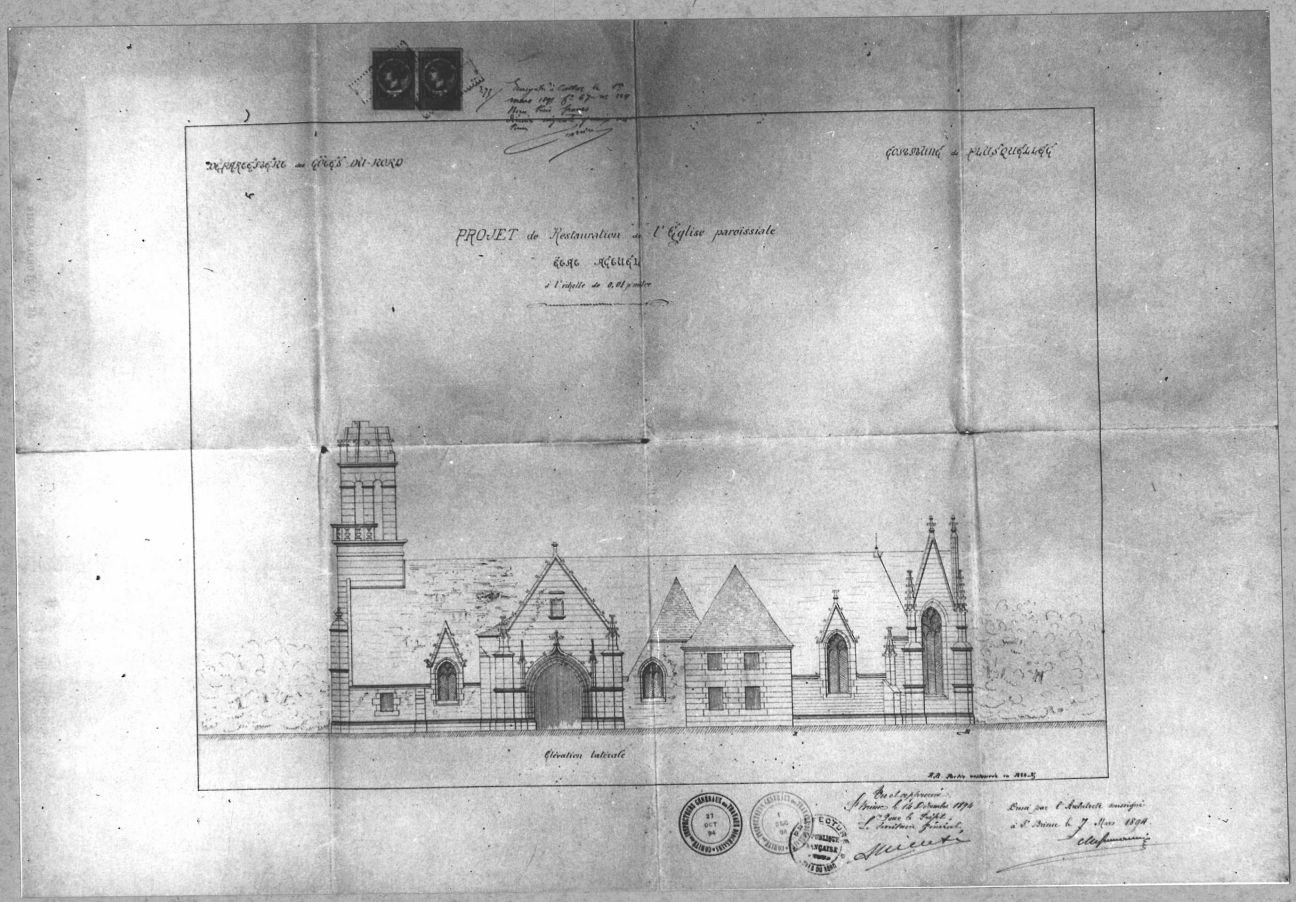
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Projet de restauration de
l'Eglise - Etat actuel - 1894
Plan - Coupe - Elévation de
la façade Ouest
(Reproduction)

Cliché DAGORN

68.22.1871 V



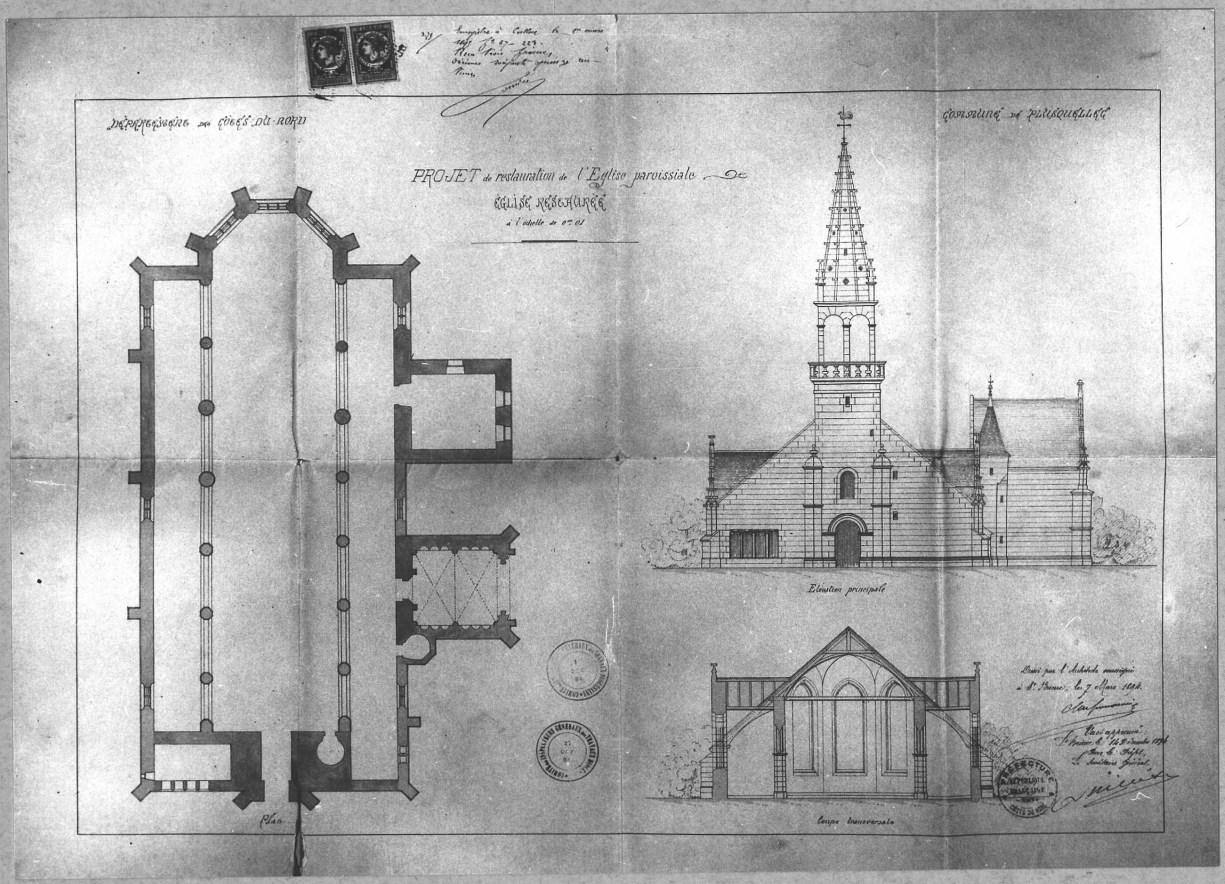
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Projet de restauration de l'Eglise, 1894 - Plan - Coupe - Elévation de la façade Ouest (Reproduction)

Cliché DAGORN

68.22.1872 V



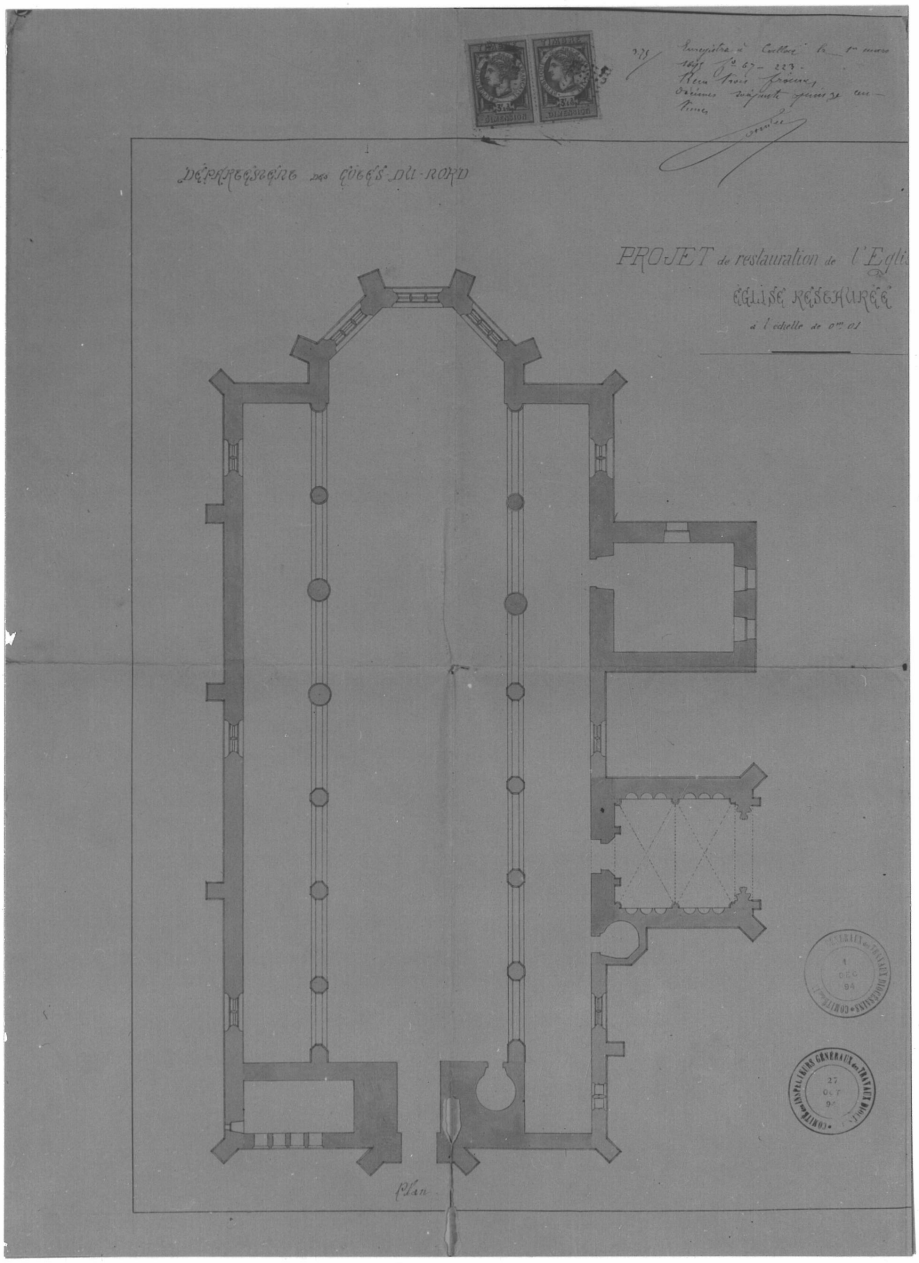
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dossier de restauration établi en I894 par l'architecte Le Guerranic
Planche datée du 7 Mars :
détail du plan

Cliché DAGORN

7I.22.85 VA



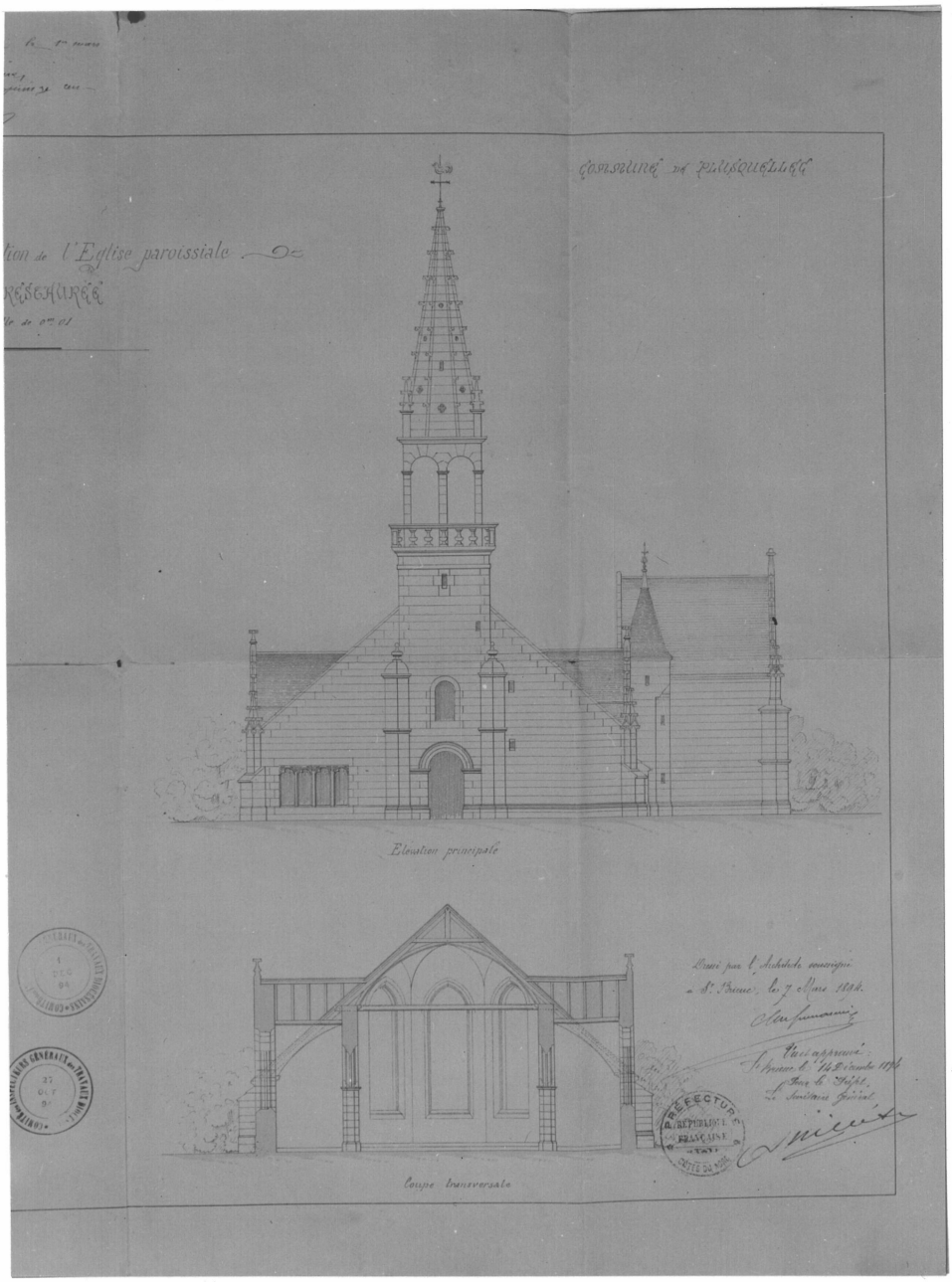
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dossier de restauration établi en I894 par l'architecte Le Guerranic Planche datée du 7 Mars : détail de la coupe et de l'élévation Oues

Cliché DAGORN

7I.22.86 VA



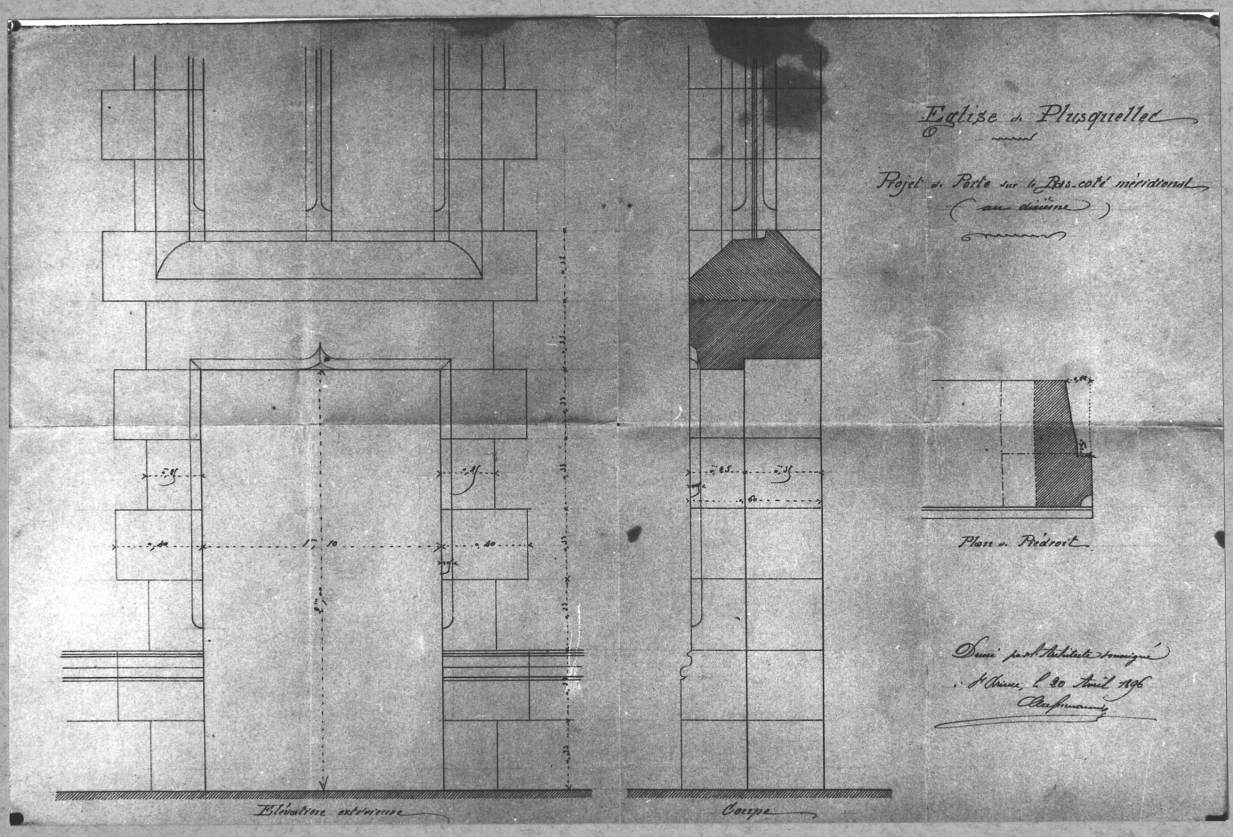
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Projet de restauration de l'Eglise. Projet de porte sur le bas-côté Sud - 1896 (Reproduction)

Cliché DAGORN

68.22.I874 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Reproduction Archives départementales - Ille et Vilaine - 7 Fb 243

Façade Sud

69.22.I377 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale du bourg,
prise du Sud

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.96 VR



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de situation
prise du Sud-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.655 VR



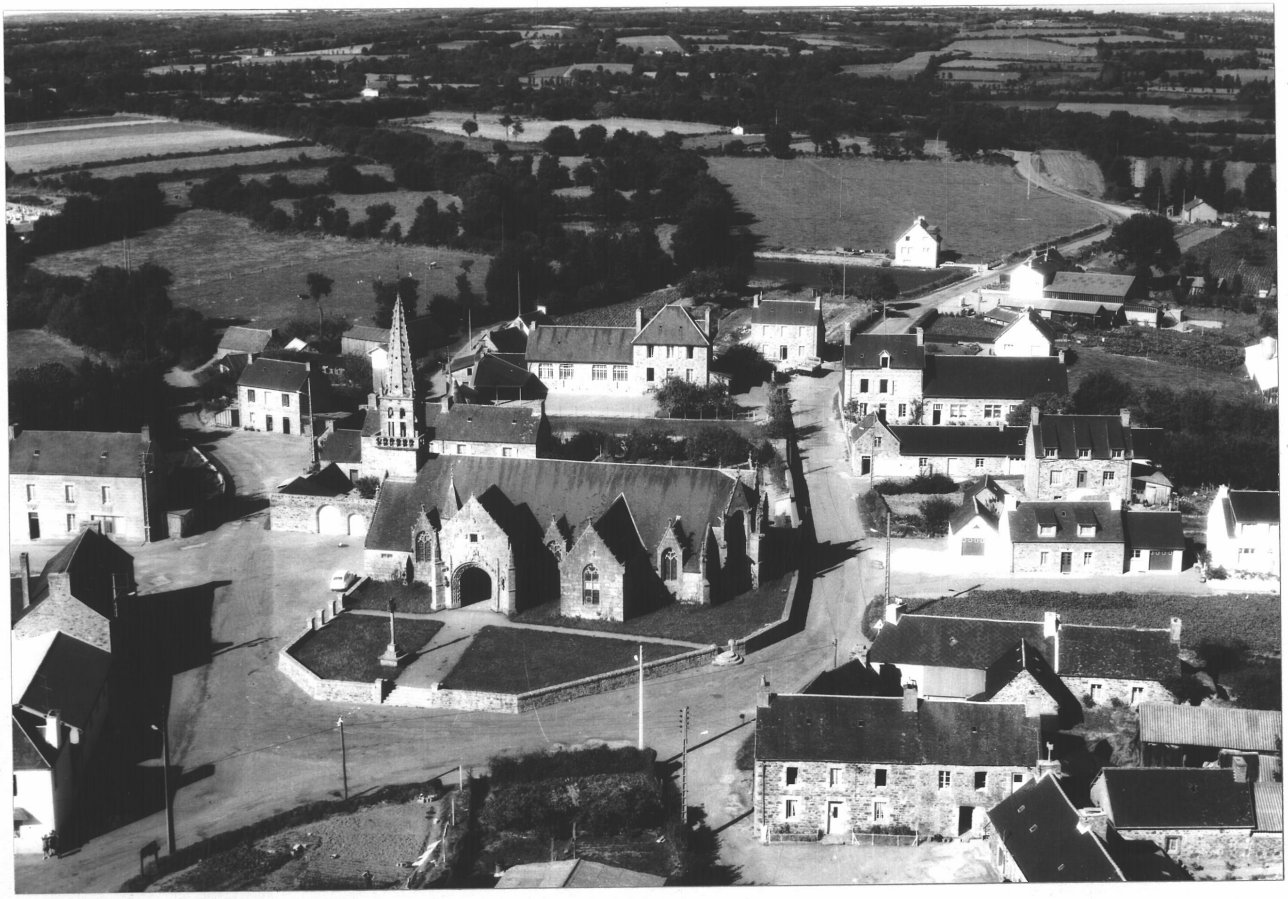
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de situation
prise du Sud

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.654 VR



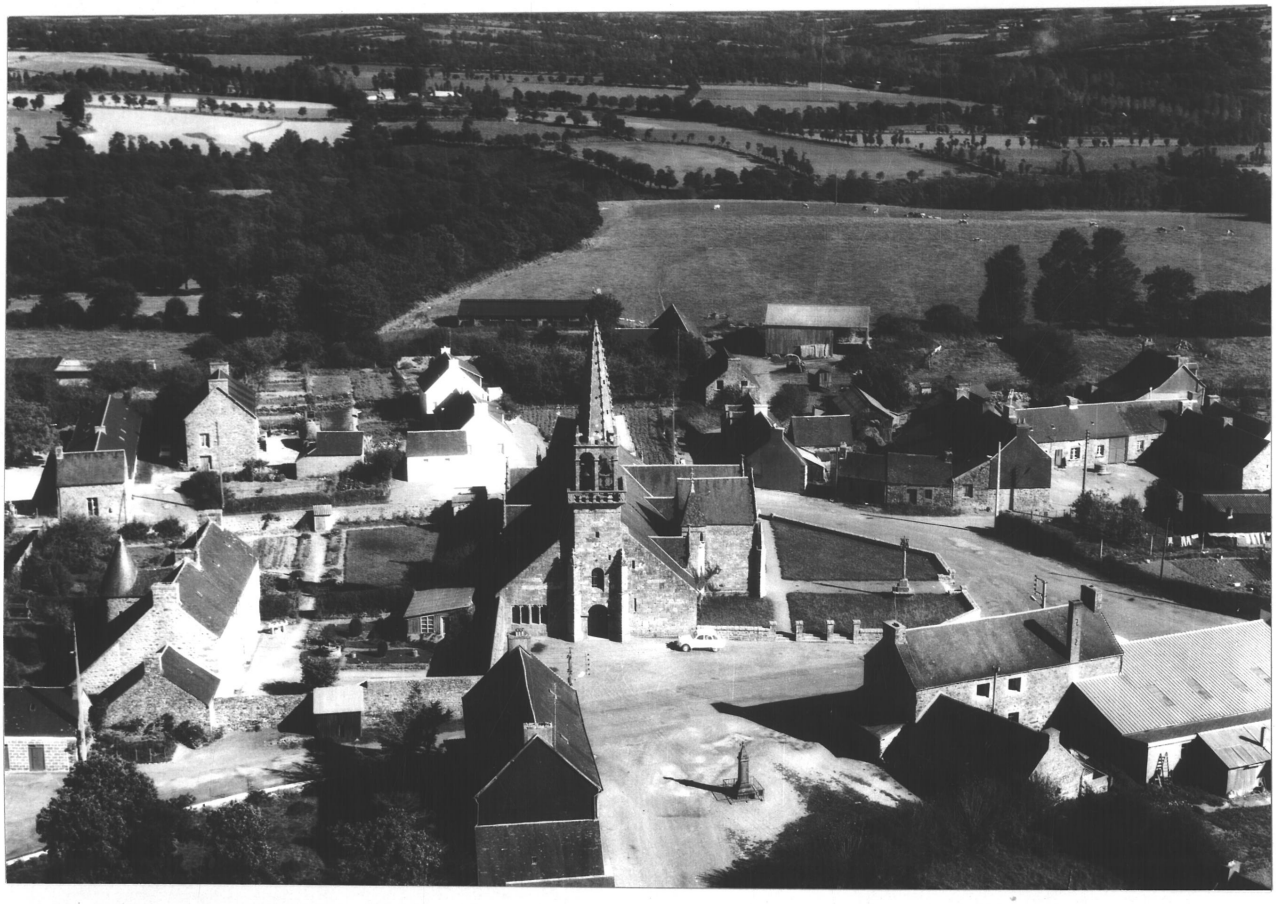
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de situation
prise de l'Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.656 VR



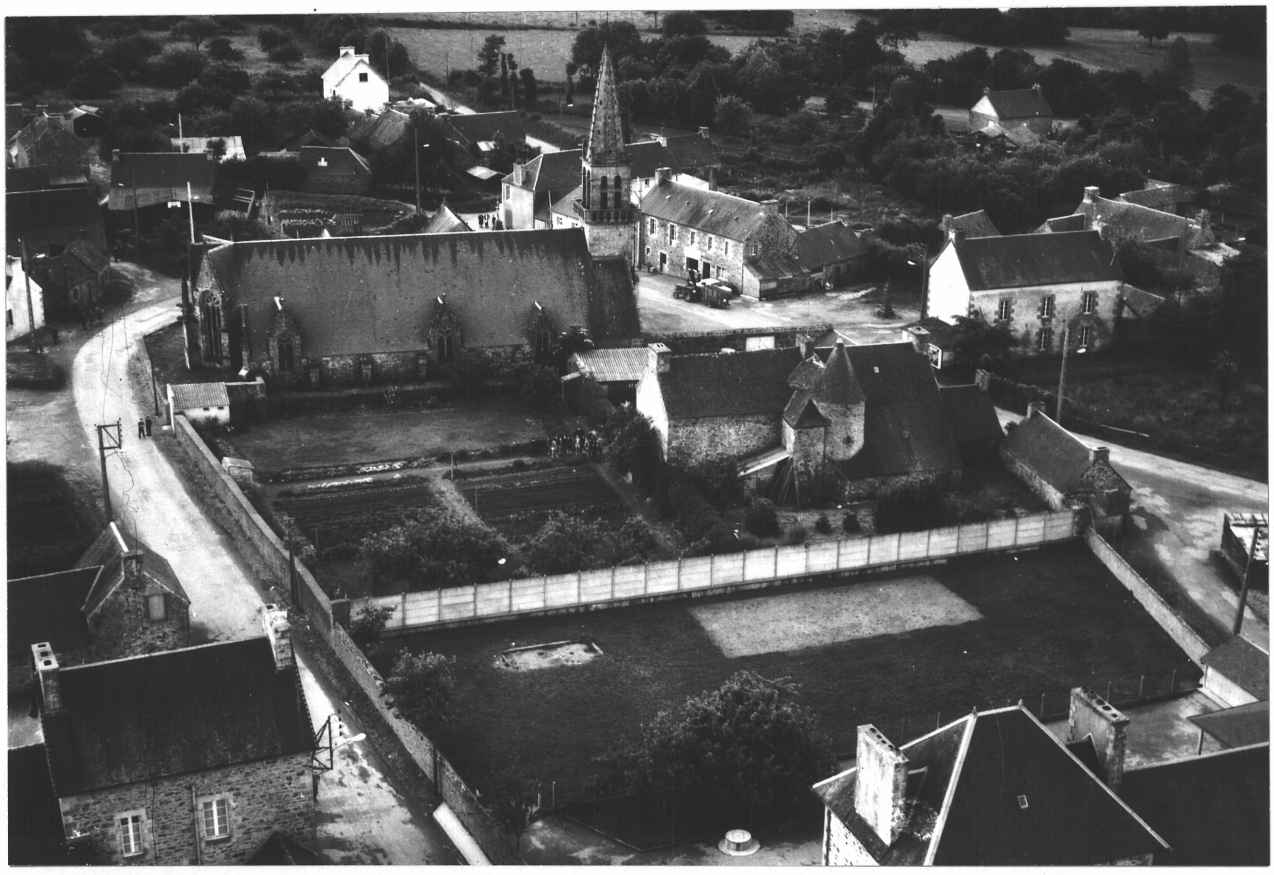
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue prise du Nord

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.94 VR



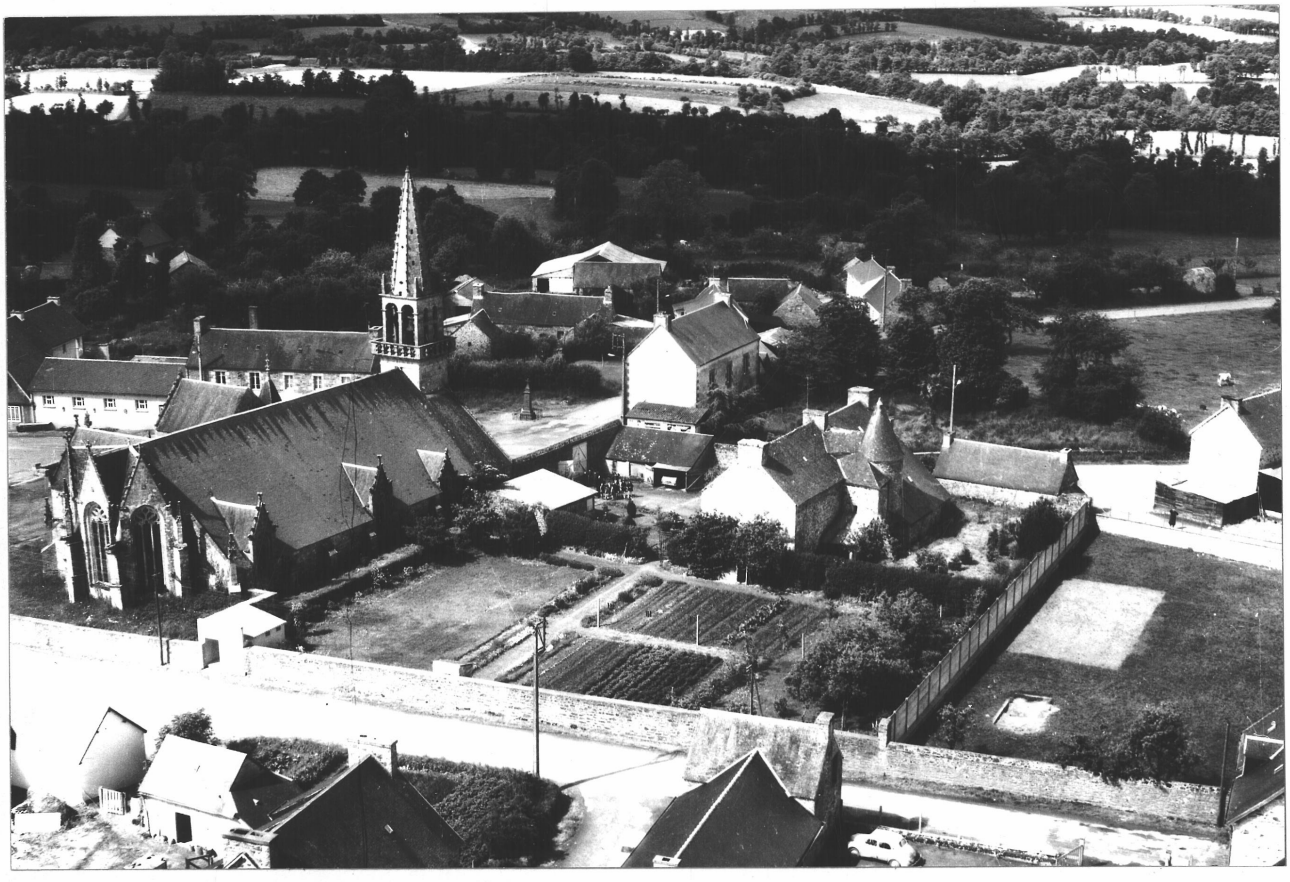
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue prise du Nord-Est

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.95 VR



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.II02 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue Générale Sud de l'Eglise
et du Placitre

Cliché ARTUR

68.22.I093 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue Générale Sud de l'Eglise
et du Placitre

Cliché ARTUR

68.22.I093 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale Sud-Est

Cliché DAGORN

68.22.II03 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue Nord-Est de la Flèche

Cliché ARTUR

68.22.I233 V



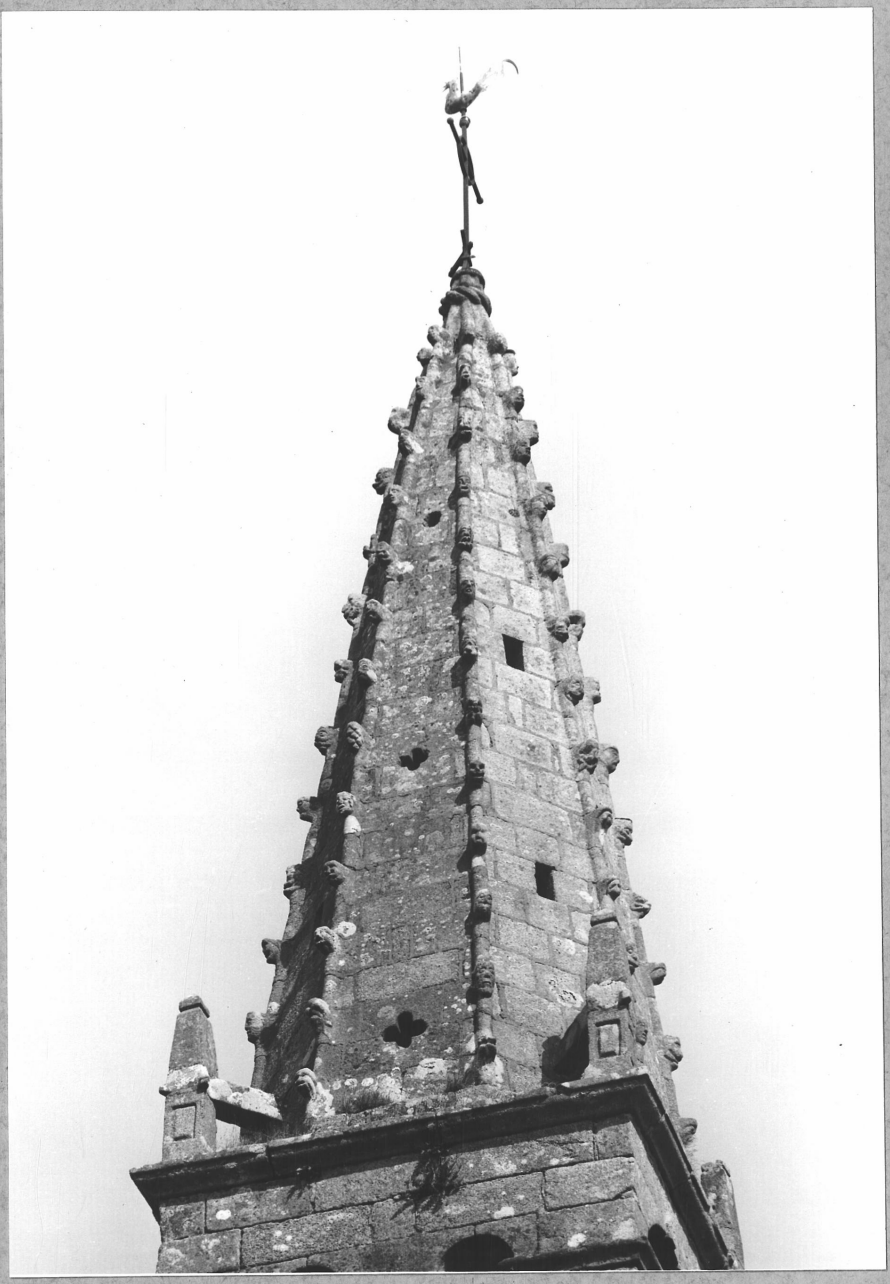
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de détail des arêtes de la flèche

Cliché DAGORN

68.22.I092 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre Nord-Est du Chevet,
détail : gâble

Cliché ARTUR

68.22.I097 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre Sud-Est du Chevet,
détail : gâble

Cliché ARTUR

68.22.I095 V



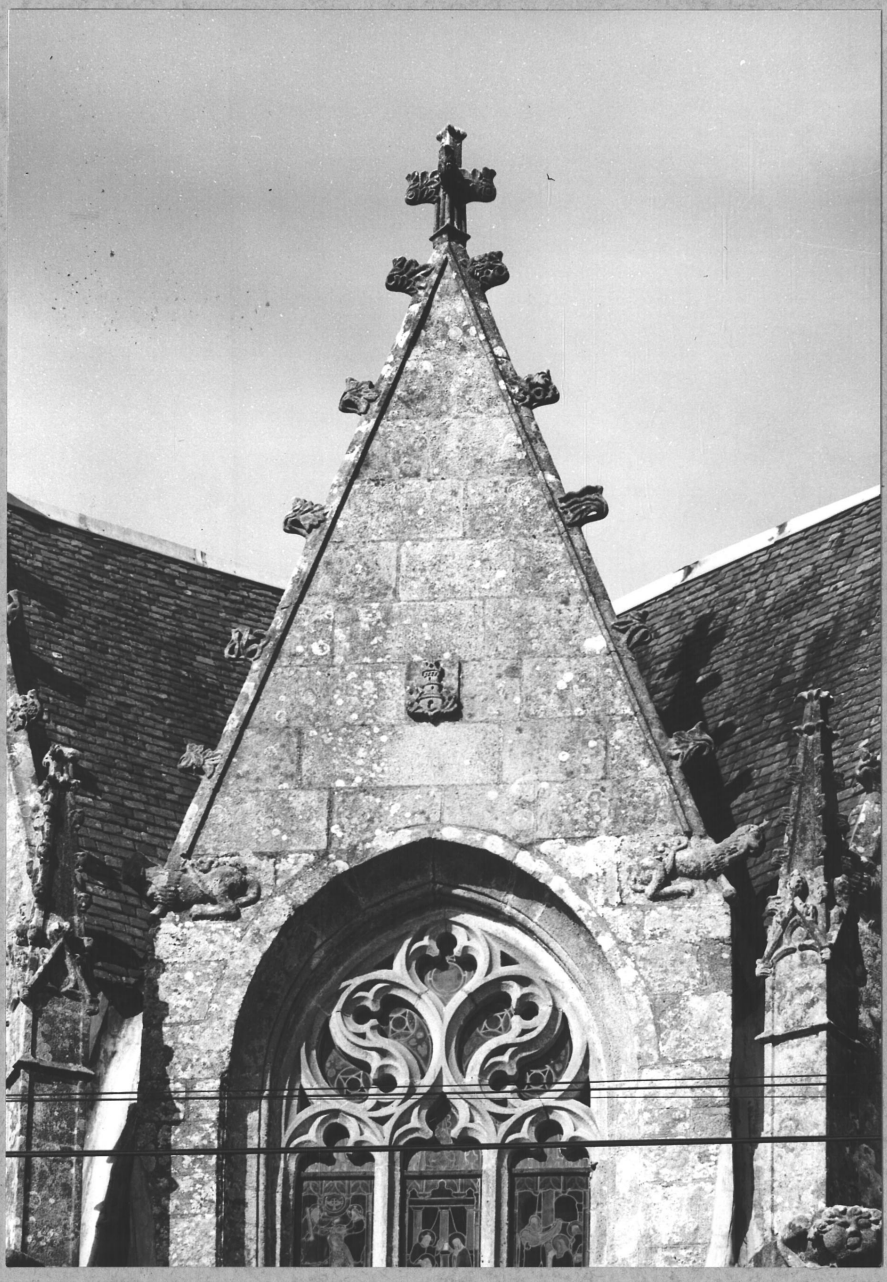
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre axiale du Chevet,
détail : gâble

Cliché ARTUR

68.22.I096 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Tourelle d'escalier du porche,
détail : Vue de la tête sculptée
à l'angle Sud-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.II83 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue extérieure Sud-Ouest de la Sacristie

Cliché DAGORN

68.22.IIII V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue Générale de la façade Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I099 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale du pignon Ouest

Cliché DAGORN

68.22.IIOI V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale du Chevet

Cliché ARTUR

68.22.I094 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue Générale de la Façade Nord

Cliché ARTUR

68.22.I234 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale de la façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.I232 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue extérieure Sud-Ouest du porche

Cliché DAGORN

68.22.II04 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale du pignon du porche Sud

Cliché DAGORN

68.22.II05 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue extérieure de l'angle Nord-Est du porche

Cliché DAGORN

68.22.IIIO V



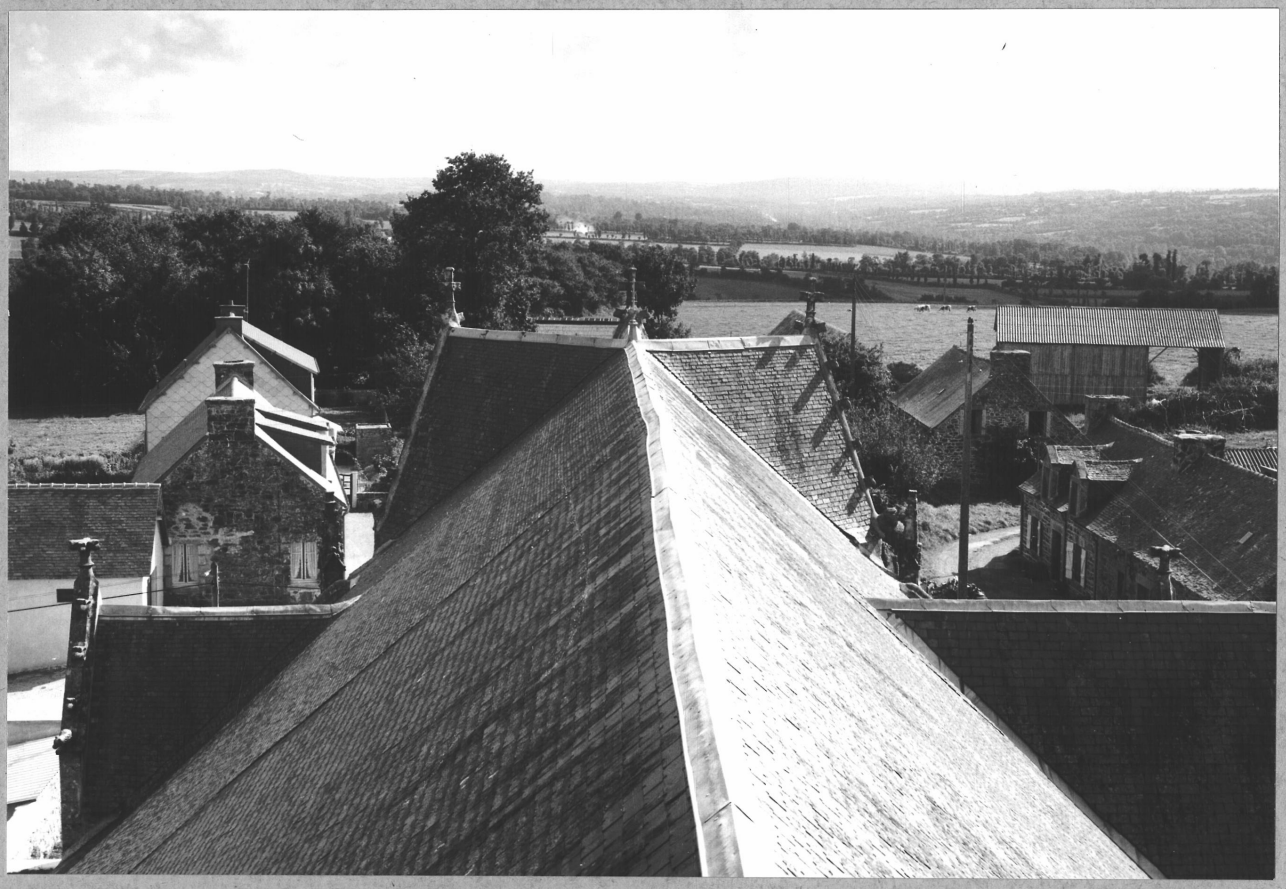
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale des toitures
vers l'Est

Cliché DAGORN

68.22.I225 X



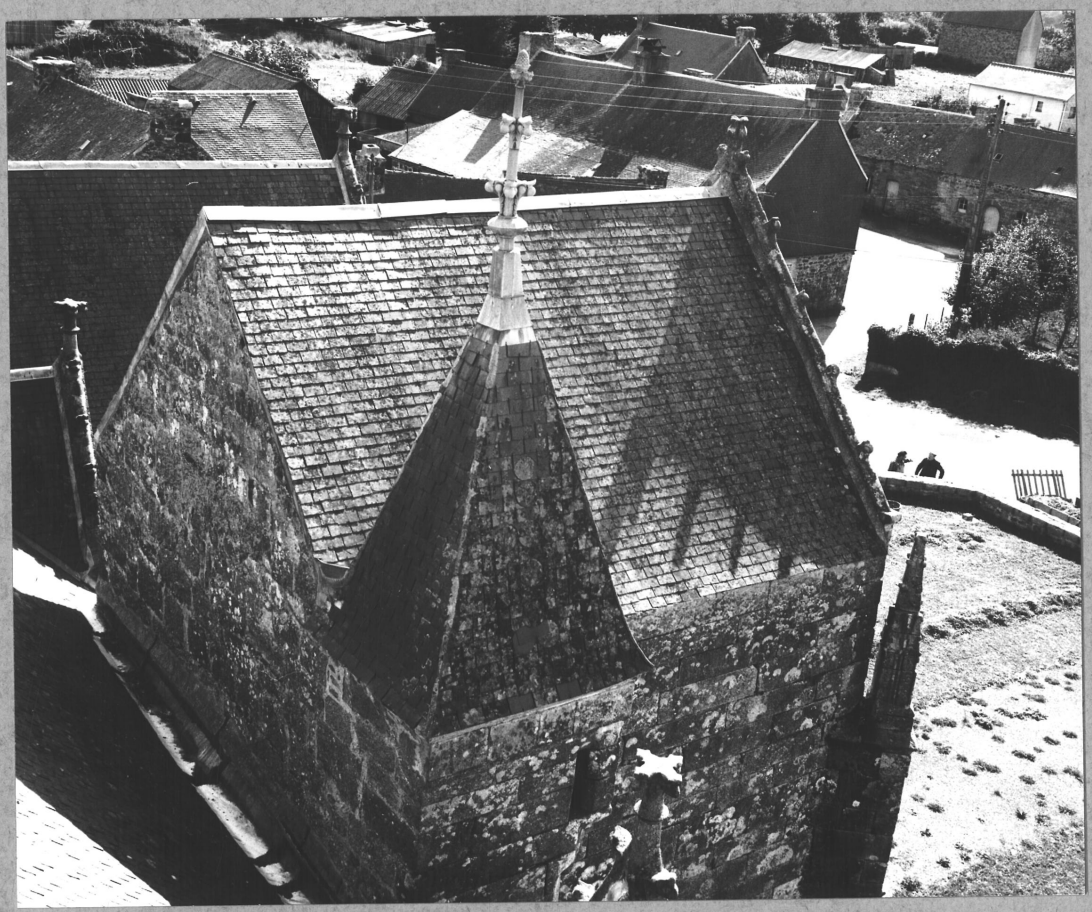
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Toiture du porche
vue Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I226 X



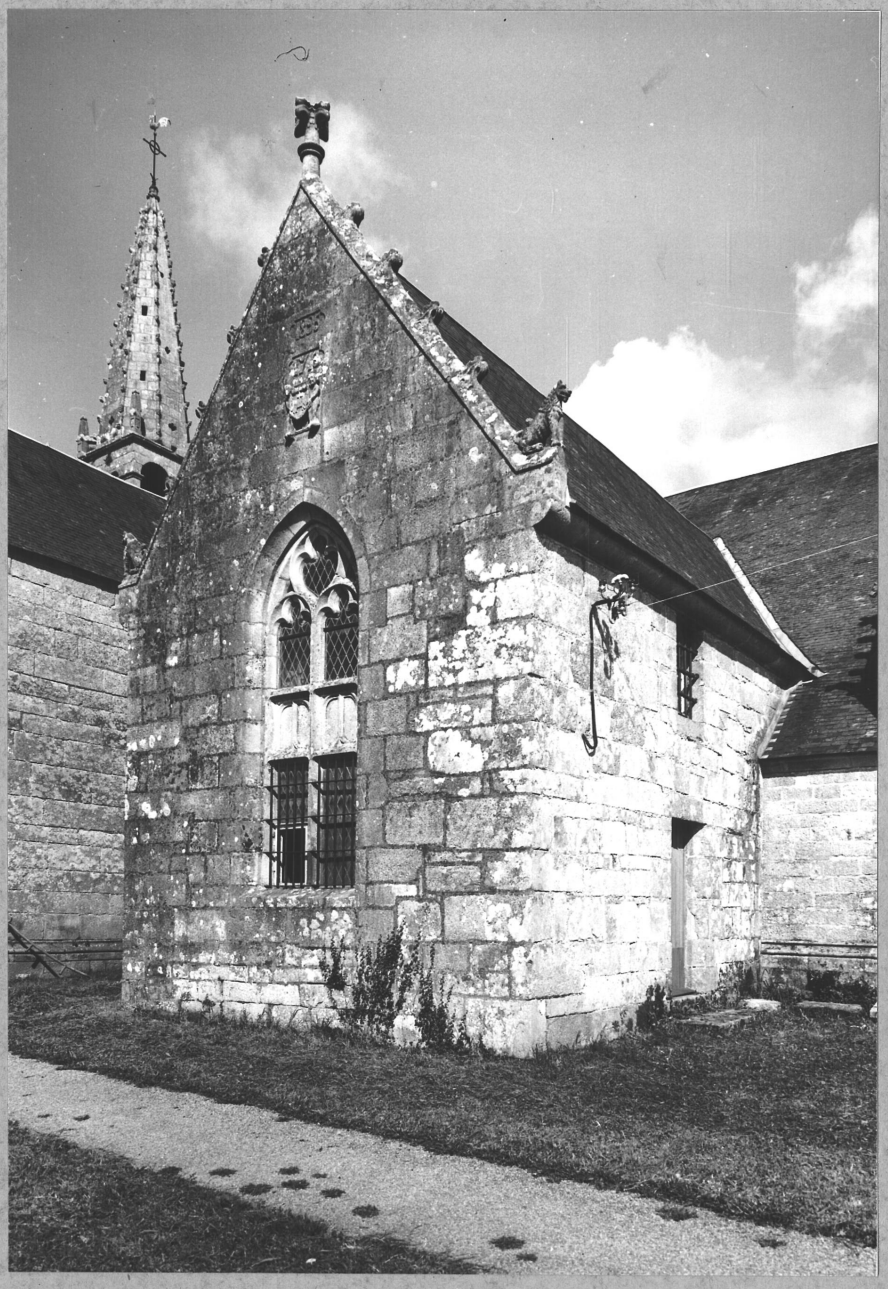
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue extérieure Sud-Est de la sacristie

Cliché ARTUR

68.22.I237 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Pignon de la Sacristie,
détail : dates et relief sur le pignon

Cliché ARTUR

68.22.II77 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre Est du bas-côté Sud,
détail : Pierre d'assise sculptée

Cliché ARTUR

68.22.II78 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre E du bas côté Sud –

~~Pignon de la Sacristie,~~
détail : Pierre d'assise sculptée

Cliché ARTUR

68.22.II79 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre Est du mur Nord,
détail : Pierre d'assise sculptée

Cliché ARTUR

68.22.I2I9 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre Ouest du mur Nord,
détail : Ange présentant la Sainte-Face

Cliché ARTUR

68.22.I2I7 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Fenêtre Ouest du mur Nord,
détail : Pierre d'assise sculptée

Cliché ARTUR

68.22.I2I8 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Nef - Vue générale Sud-EST

Cliché ARTUR

68.22.I040 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Nef - Vue générale Sud-Ouest

Cliché ARTUR

68.22.I023 V



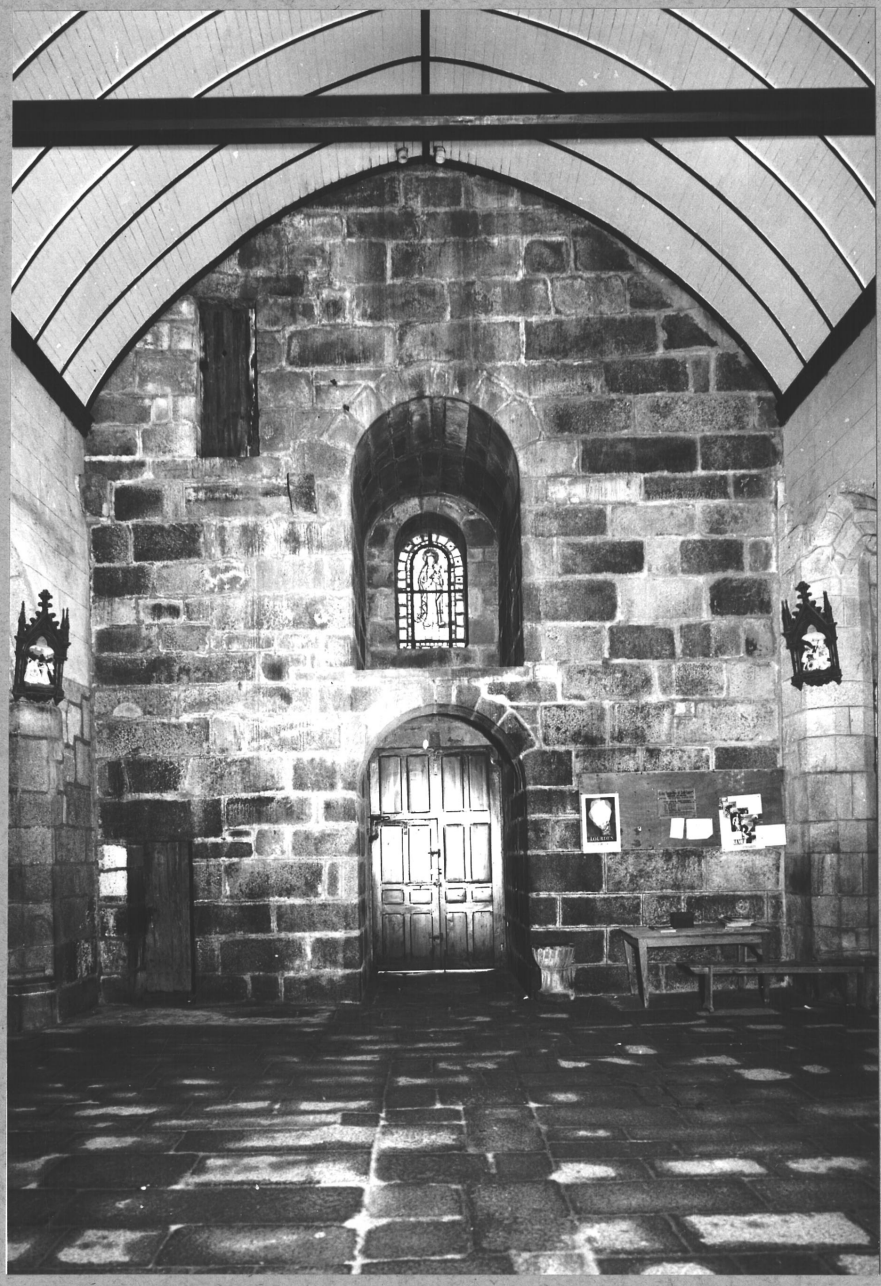
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Mur Ouest de la Nef - Vue générale

Cliché ARTUR

68.22.982 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Mur Ouest de la Nef, détail :
ouvertures axiales

Cliché ARTUR

68.22.983 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Nef - Vue générale Nord-Est

Cliché ARTUR

68.22.I04I V



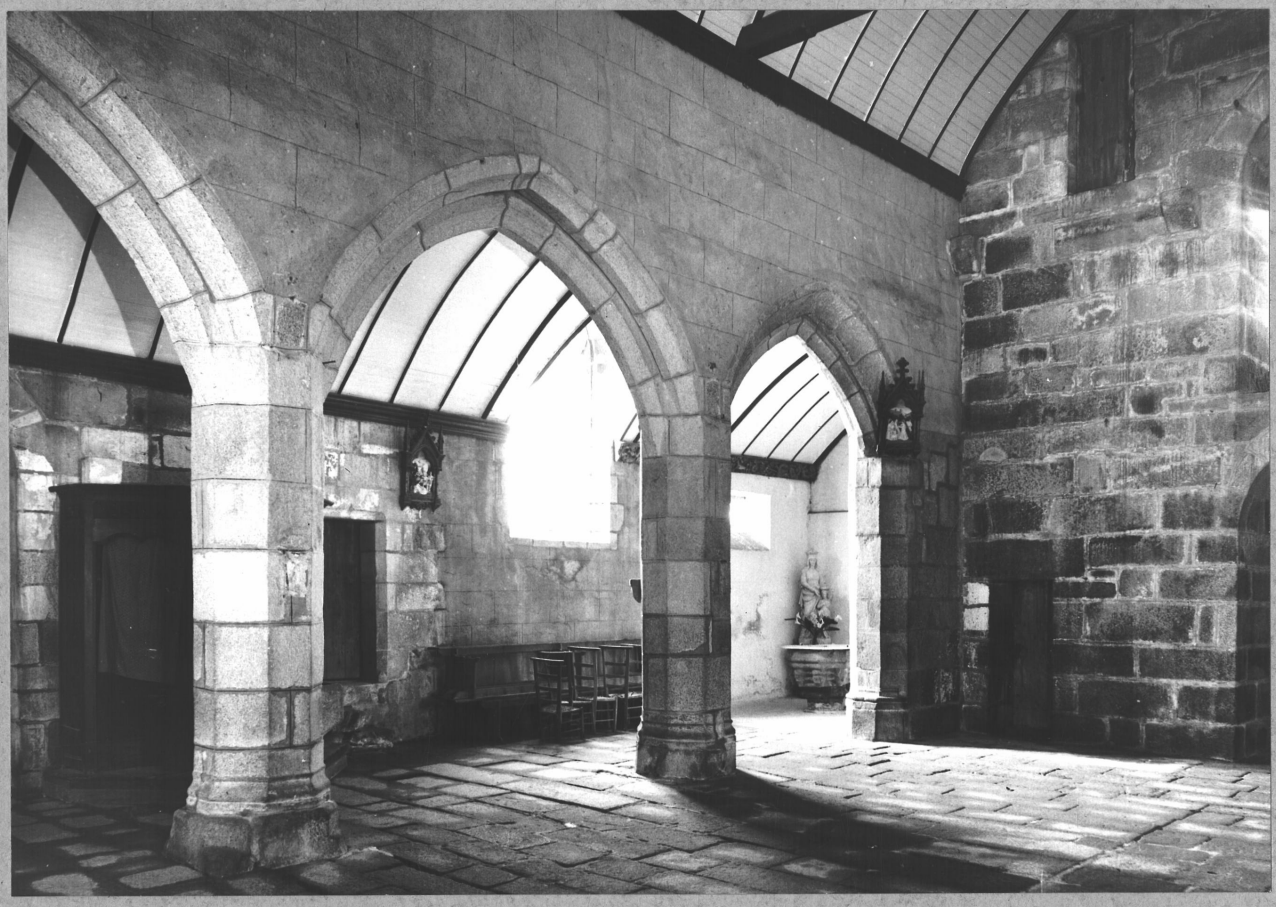
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Premières arcades du mur Sud de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.972 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Arcades du mur Sud de la nef
au niveau de la porte du porche

Cliché ARTUR

68.22.97I V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Mur Sud du bas-côté Sud au niveau de la porte de la sacristie

Cliché ARTUR

68.22.985 V



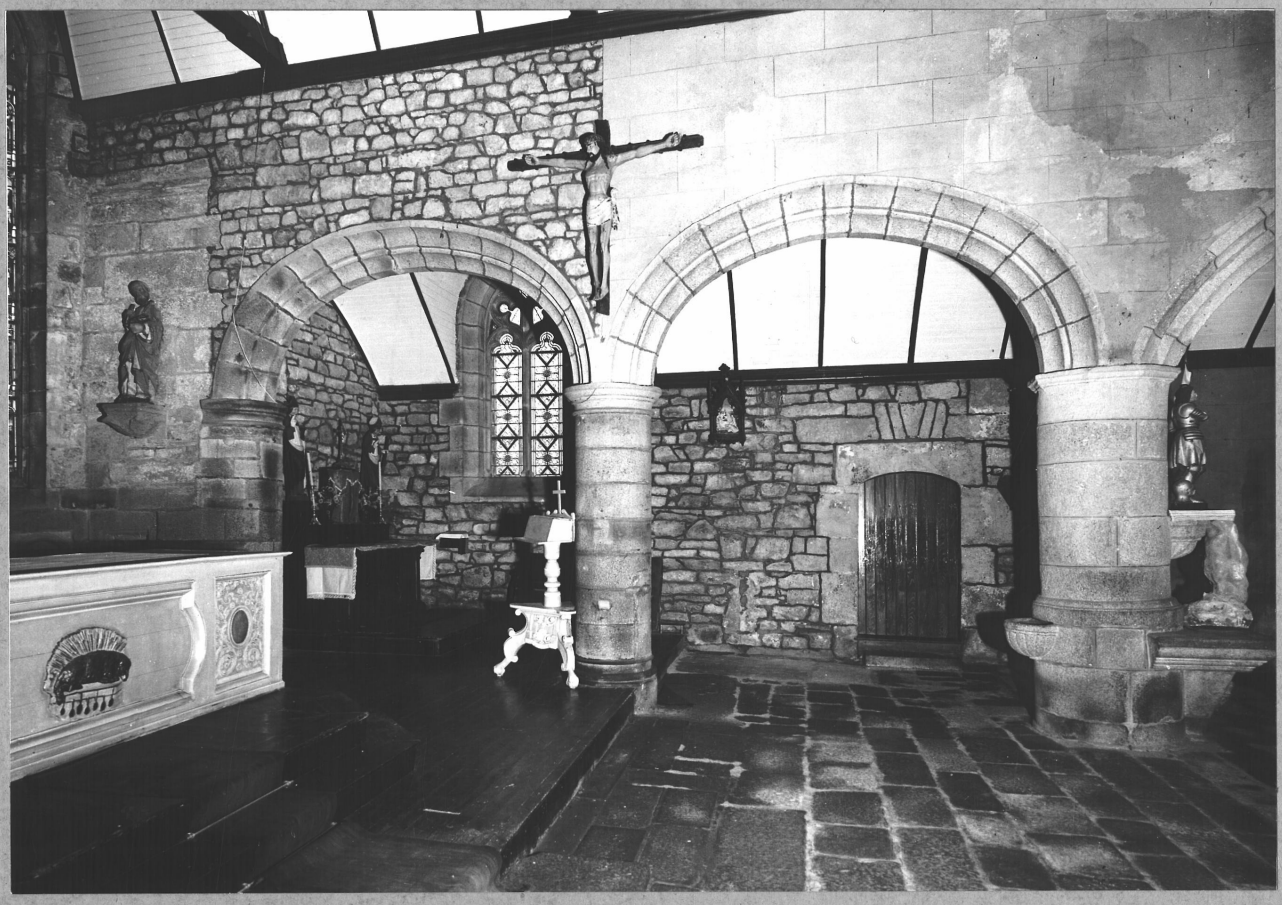
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue transversale vers le Sud au niveau du Maître-autel

Cliché ARTUR

68.22.I020 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Arcades Sud de la Nef : pile engagée Ouest

Cliché ARTUR

68.22.IOI4 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Troisième arcade Sud de la Nef
détail de la pile Est

Cliché ARTUR

68.22.1013 V



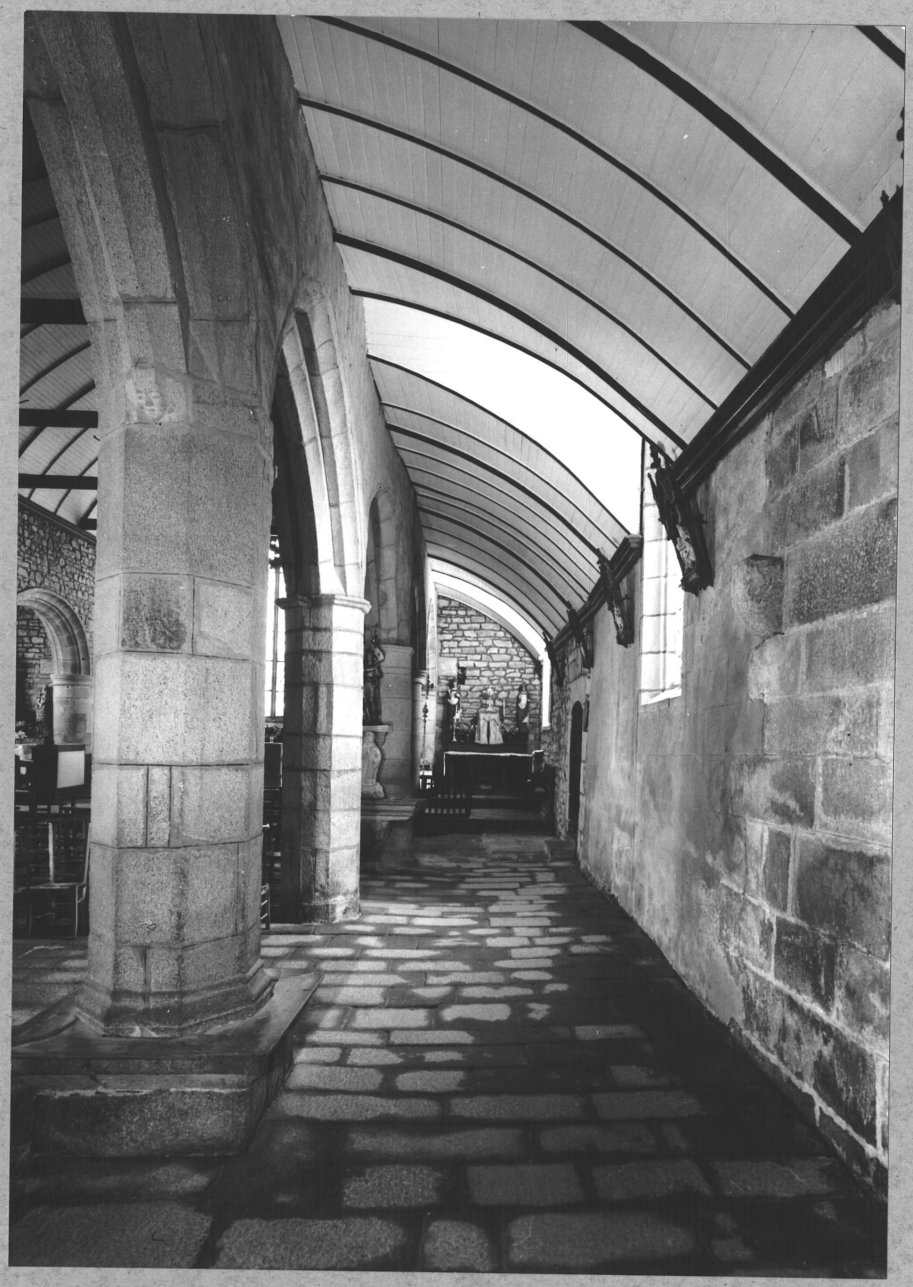
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bas-côté Sud : vue générale vers l'Est

Cliché ARTUR

68.22.I02I V



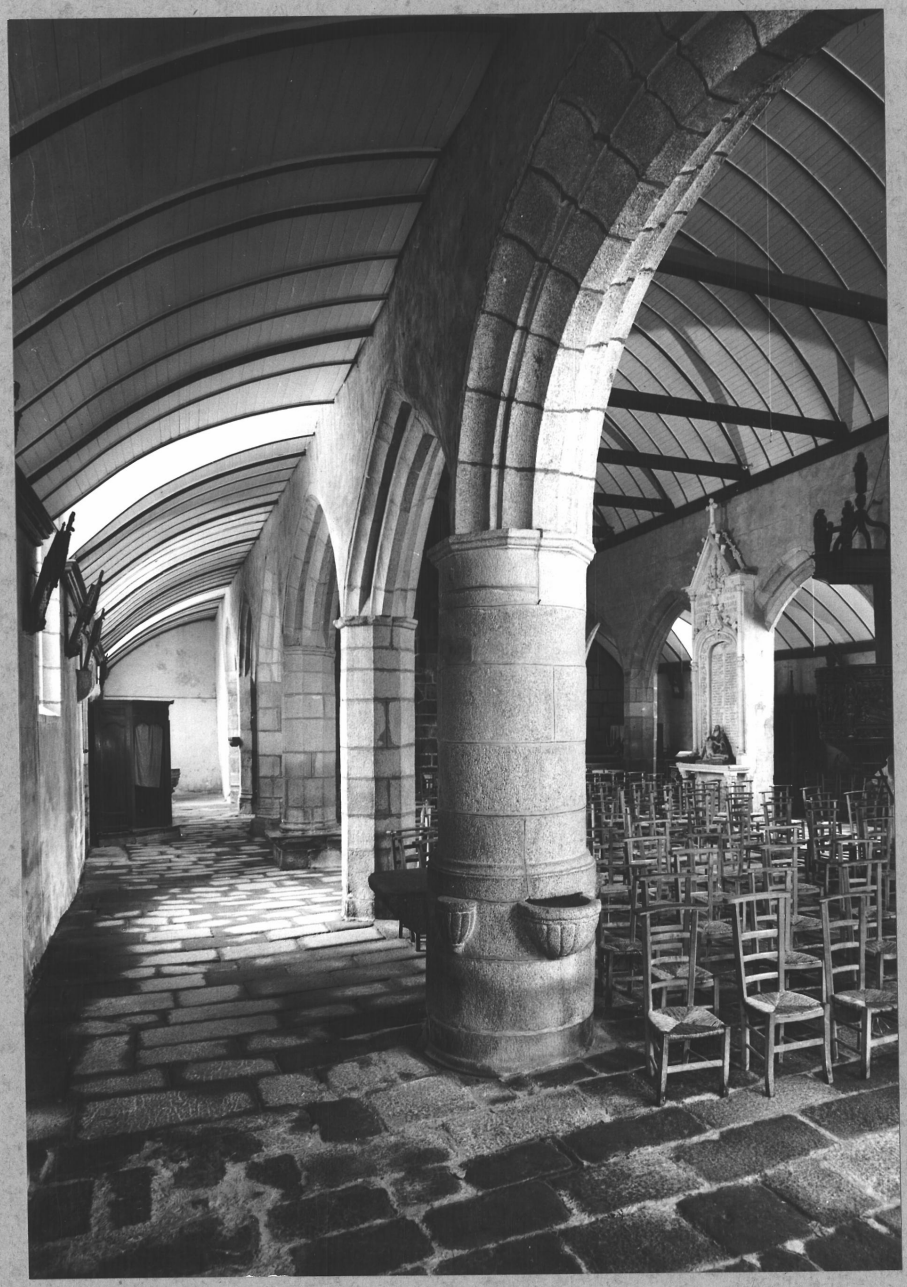
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bas-côté Sud - vue générale vers l'Ouest

Cliché ARTUR

68.22.968 V



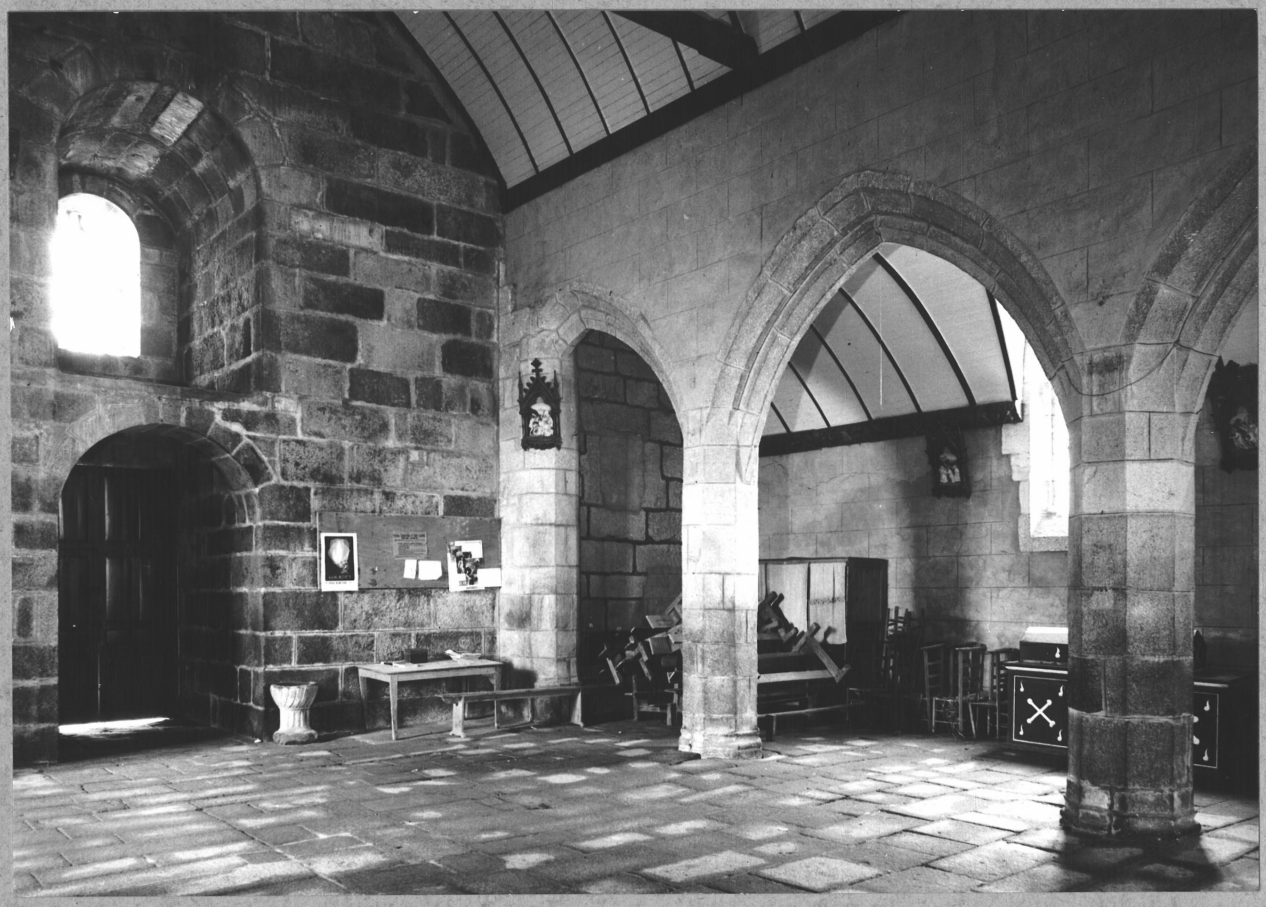
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Premières arcades du mur Nord de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.973 V



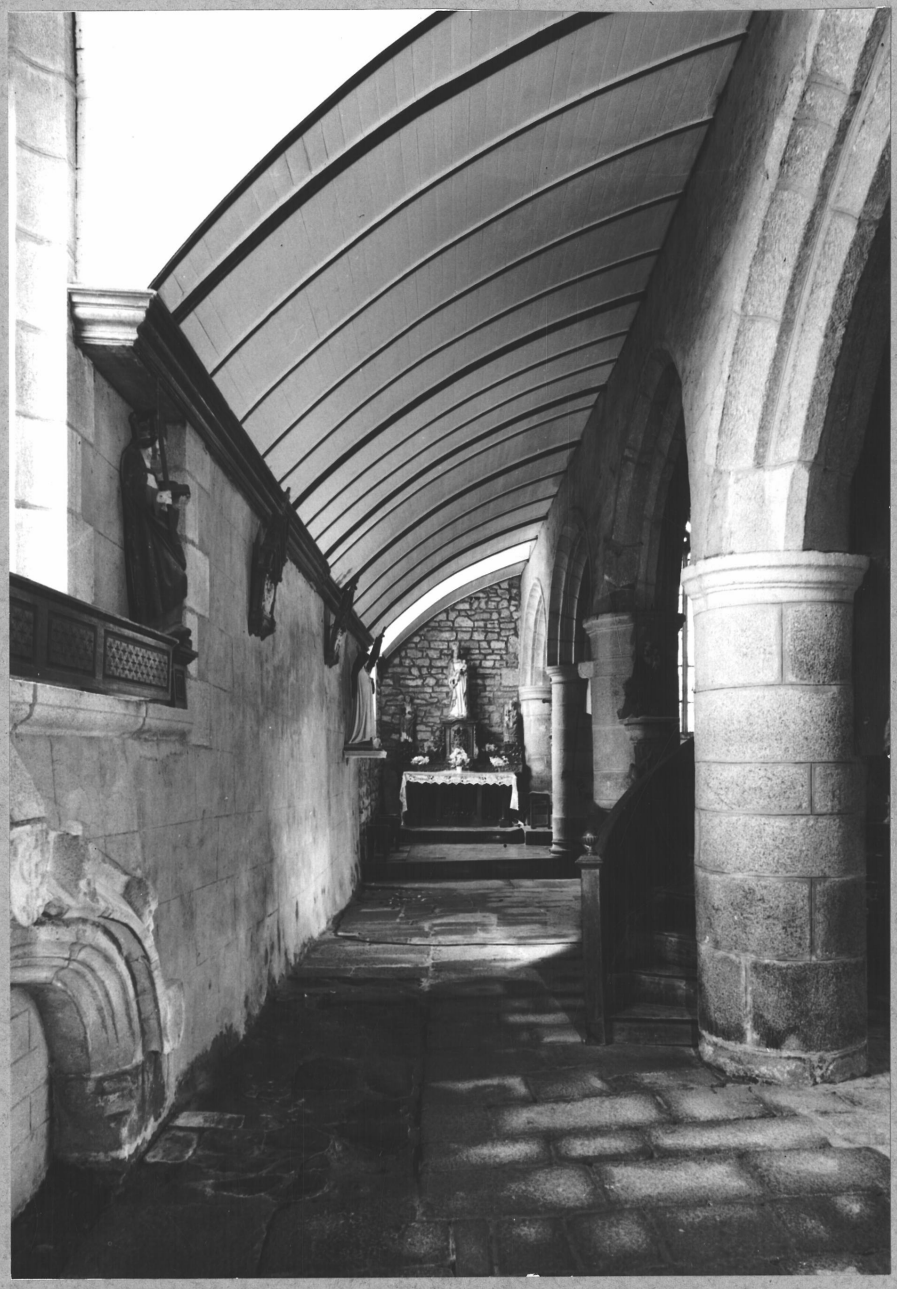
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bas-côté Nord : vue générale vers l'Est

Cliché ARTUR

68.22.I022 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bas-côté Nord - vue générale vers l'Ouest

Cliché ARTUR

68.22.969 V



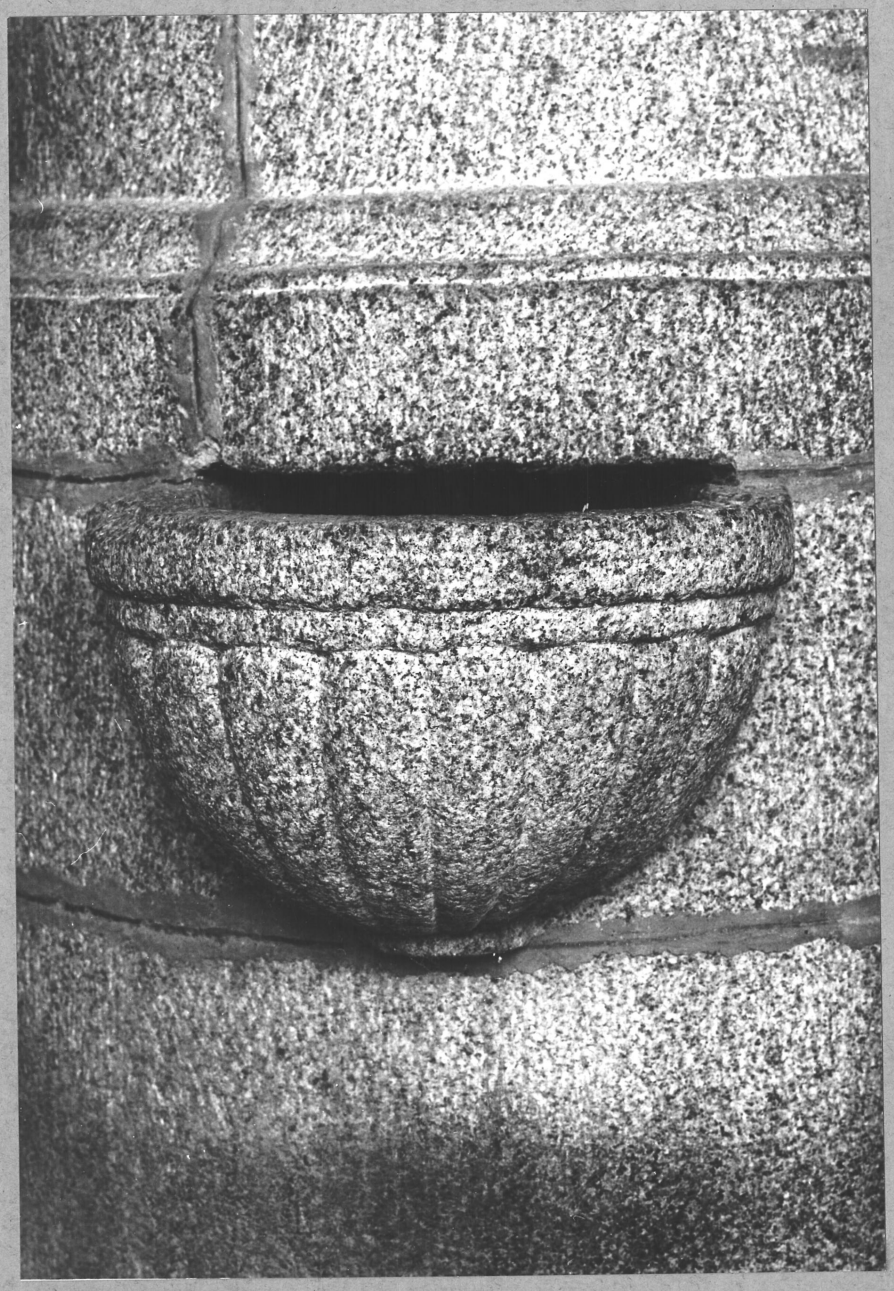
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bénitier adossé à la cinquième pile Sud de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.I057 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bénitier adossé à l'autel
de la cinquième pile ~~Sud~~ Nord
de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.1059 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Bénitier adossé à la cinquième pile Nord de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.I058 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Tête humaine sculptée sur la cinquième pile Nord de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.I056 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Choeur - Vue axiale

Cliché ARTUR

68.22.967 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Niche du mur Sud du Choeur

Cliché DAGORN

68.22.I052 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Niche du mur Sud-Est
du Choeur

Cliché DAGORN

68.22.I05I X



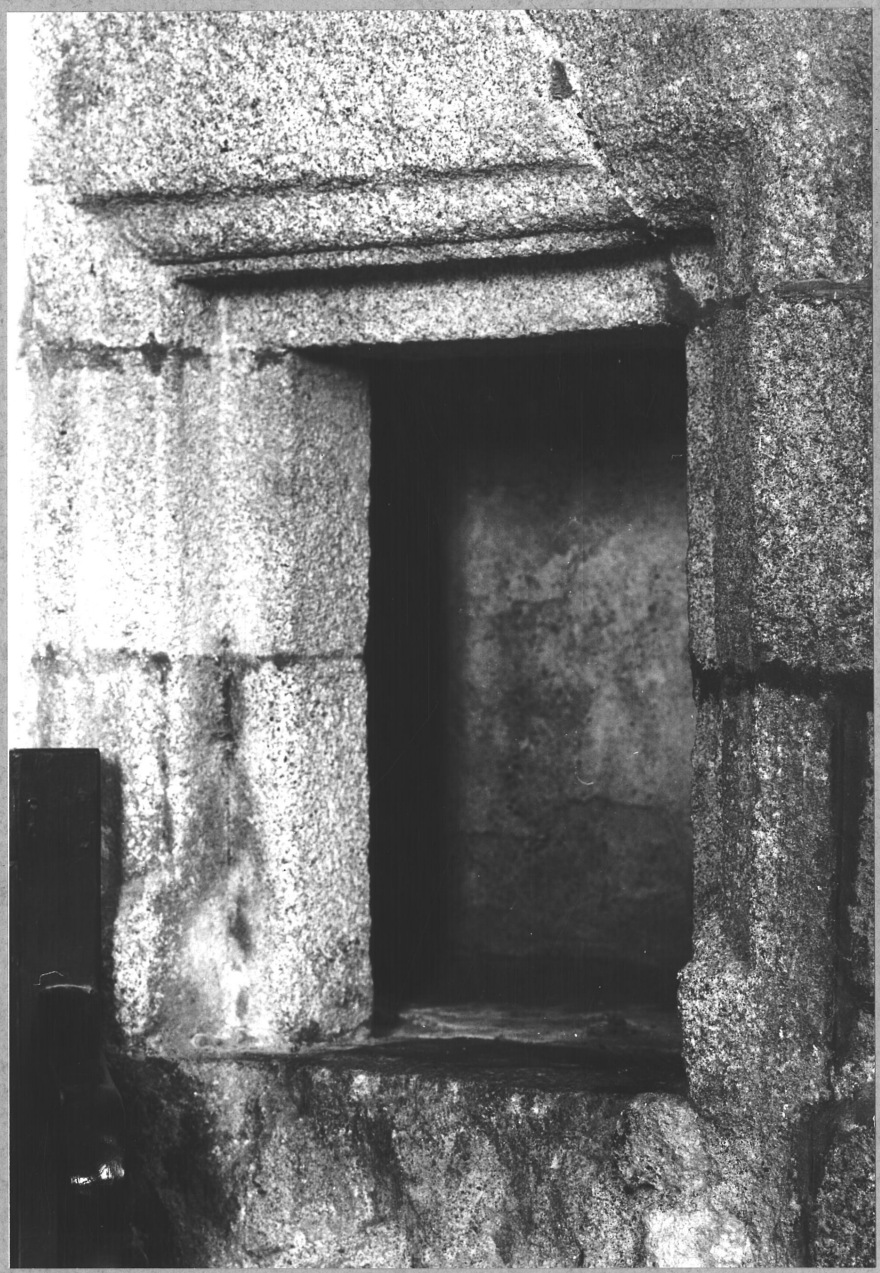
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Mur Nord-Est du Choeur, détail : crédence

Cliché ARTUR

68.22.I053 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Mur Nord du Choeur, détail : crédence

Cliché ARTUR

68.22.I054 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Crédence du mur Sud-Est
du Choeur

Cliché DAGORN

68.22.I050 X



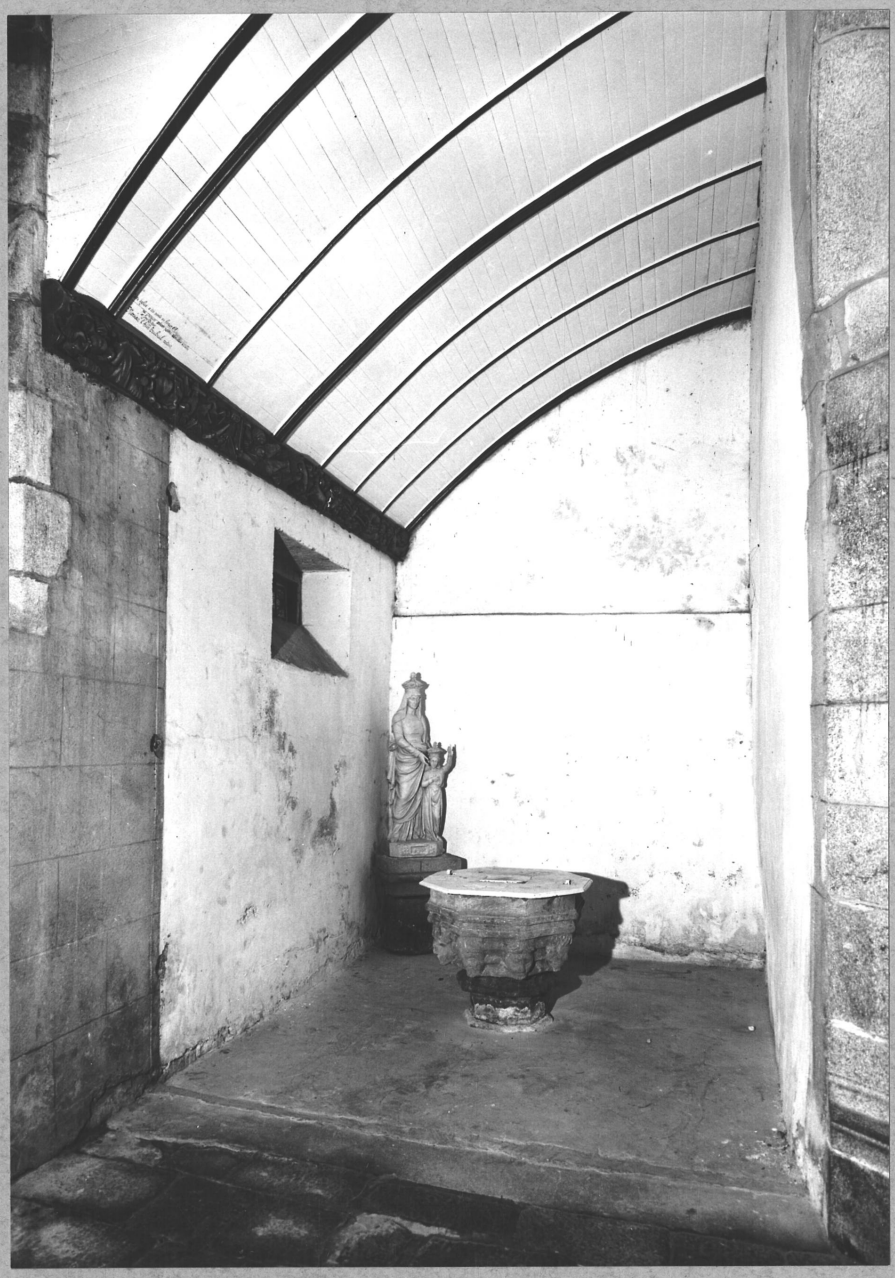
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale
de la Chapelle des Fonts

Cliché ARTUR

68.22.I0I2 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Porche - vue du revers
du portail Sud

Cliché ARTUR

68.22.III6 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue intérieure de l'angle
Sud-Ouest du porche

Cliché ARTUR

68.22.III5 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale du mur Nord
du porche

Cliché ARTUR

68.22.III3 V



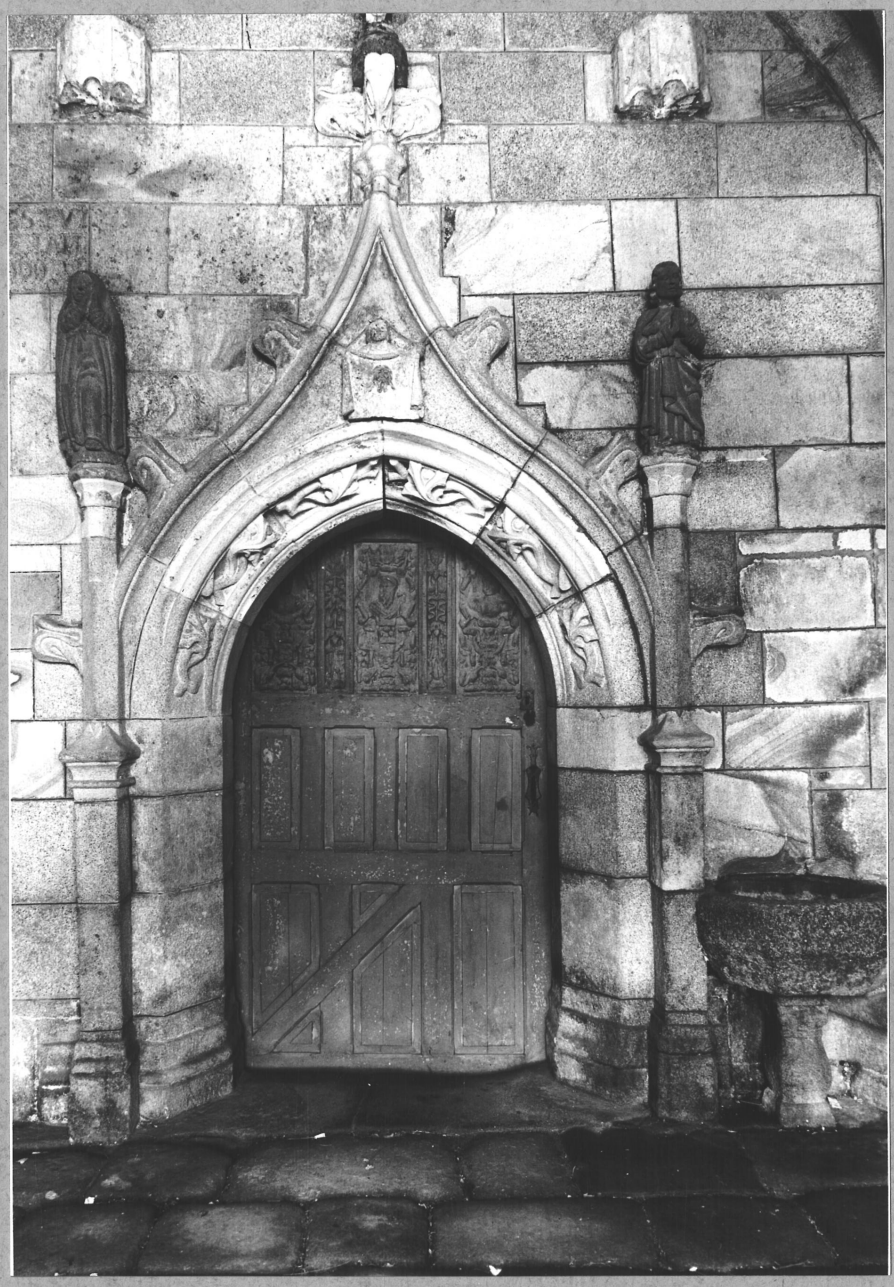
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Porche - vue de la porte d'accès à l'Eglise

Cliché ARTUR

68.22.III4 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Porche - vue de la Voûte

Cliché ARTUR

68.22.III7 V



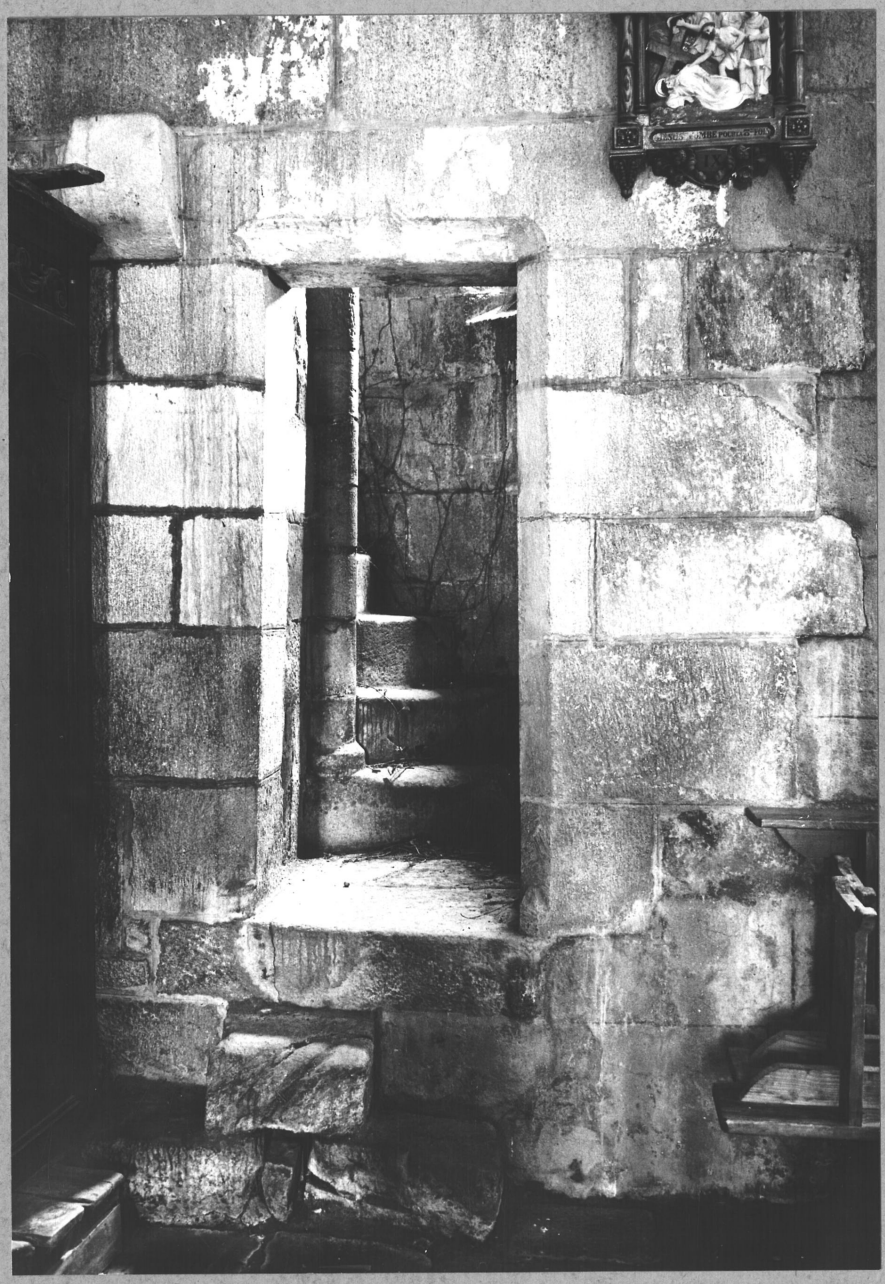
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Porte d'accès à l'étage du porche Sud

Cliché ARTUR

68.22.98I V



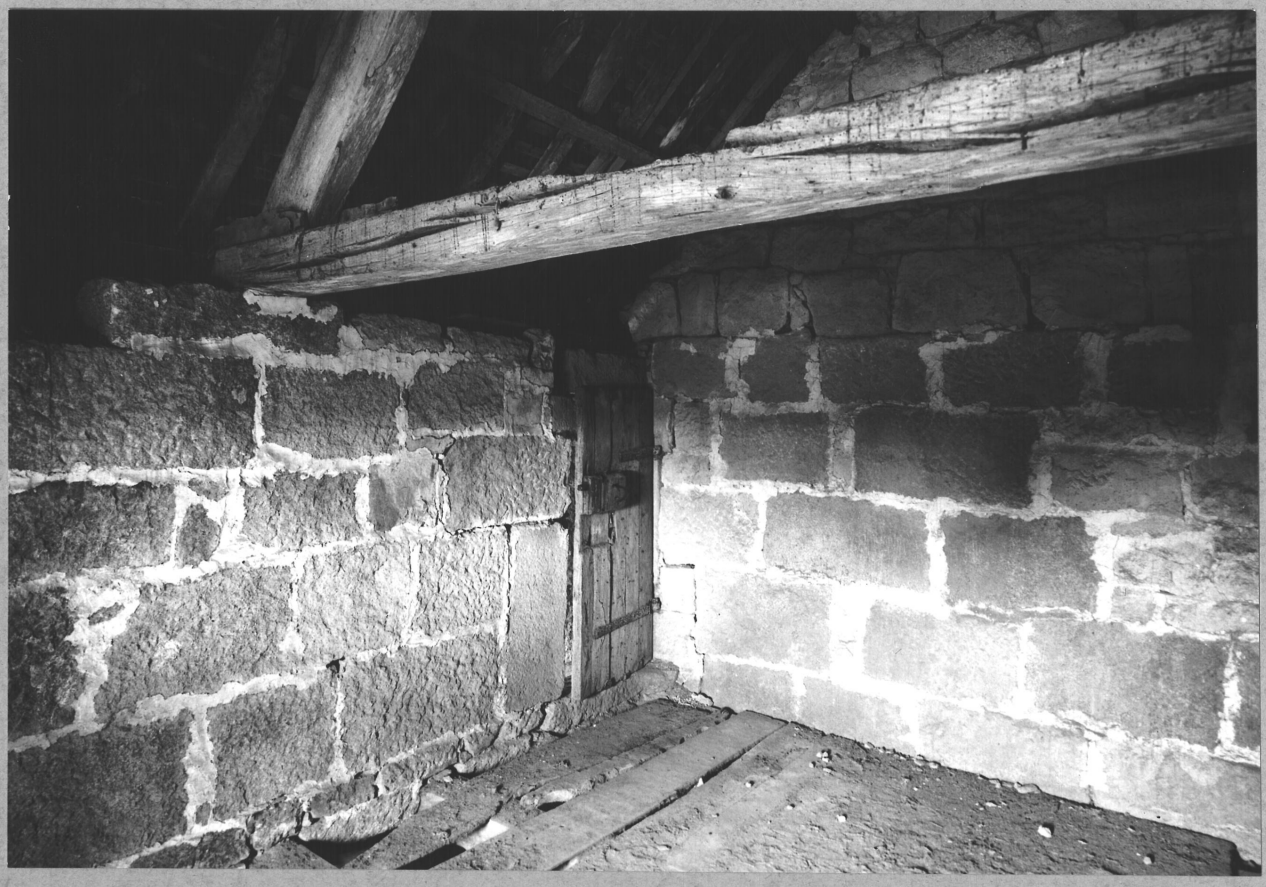
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Combles du porche Sud

Cliché ARTUR

68.22.984 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Départ de l'escalier d'accès à la tour

Cliché ARTUR

68.22.I039 V



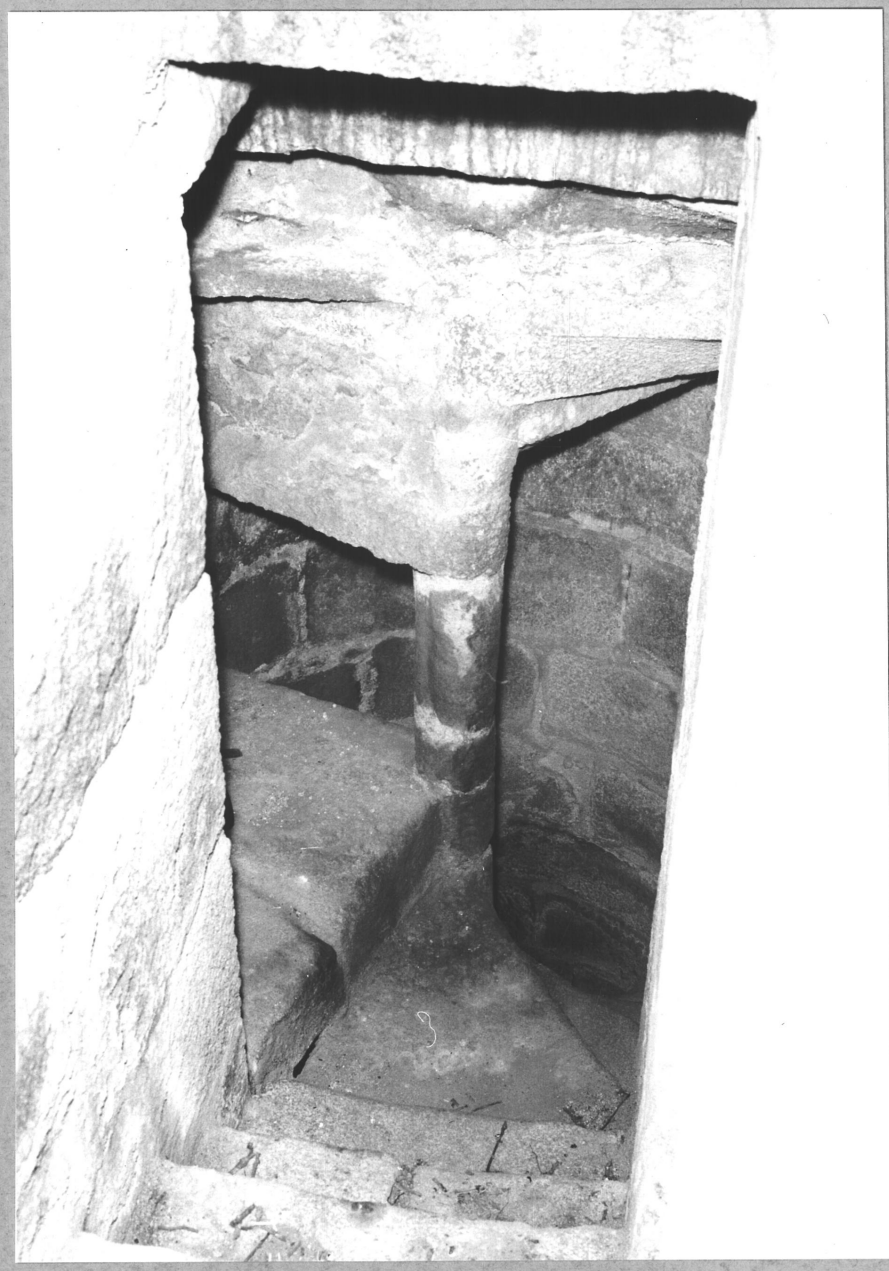
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Dernier palier de l'escalier d'accès à la tour

Cliché ARTUR

68.22.I220 X



22 PLUSQUELLEC Bourg 33.04
EGLISE
ORNEMENT D'ARCHITECTURE 39.06

sculptures de la façade Sud du porche Sud

LOCALISATION : église paroissiale

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : façade Sud du porche Sud : archivolte et pignon.

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : décorative

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 5.4.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

I - DESCRIPTION

La façade Sud de ce porche Sud est abondamment garnie de sculptures entourant les ouvertures : le portail et la fenêtre de la secrétairerie.

Le portail est flanqué d'un groupe non cohérent de l'Annonciation (cf. sous-dossier), les archivoltes sont garnies de feuillages et l'extrados possède des crochets à motifs figurés.

La fenêtre de la secrétairerie est flanquée de deux anges portant des écus. Au dessus de celle-ci, bandeau à décor figuré et surmontant le tout, singe (?) portant un écu.

. Voussures du portail
Cf. Photo 49.

La première voussure contient un feuillage de type continu mais dont les feuilles trilobées, en plus fort relief que les tiges écotées et croisées, rythment la composition. Il s'agit d'un motif à répétition dont chaque assise contient un motif formé de deux tiges croisées terminées par une feuille trilobée à lobes terminés en fleurons.

La voussure extérieure contient un motif de pampres moins homogène que les sculptures précédentes. Grappes et feuilles larges inscrites dans un carré, en plus fort relief, ressortent sur un fond de tiges et de vrilles. La clé de l'arc est composée d'un motif symétrique : feuille quadrilobée flanquée de deux grappes.

L'extrados de l'accolade (cf. photos 47, 48) est garni d'animaux repliés sur eux-mêmes pour être inscrits dans un rectangle, simulant les crochets. Huit animaux se répartissent symétriquement; deux au-dessus des piédroits, issus du pinacle, les six autres répartis au-dessus.

Les deux animaux situés à la base de la clef de l'accolade sont réels : lapin à droite, chien (?) à gauche. Les six autres animaux sont des monstres à corps serpentin, à pattes griffues, parfois à ailes nervurées, au museau effilé et ouvert.

Ces sculptures en demi relief sont bien exécutées; étant donné leur petitesse et la hauteur à laquelle elles se trouvent, le sculpteur a donné la prédominance aux volumes et au contour général.

. Anges portant un écu
Cf. photo 50.

Il s'agit de deux motifs en haut relief, inscrit chacun dans une pierre légèrement triangulaire à grand axe vertical (la pierre de droite est plus petite). La composition est frontale et traditionnelle : les anges, issus verticalement du bloc tiennent devant eux un écu muet, les ailes sont repliées verticalement dans le dos. Leurs visages ont des traits de même type; celui de droite est de même hauteur que l'ange du gâble de la fenêtre Ouest du mur Nord de la nef (cf. sous-dossier). L'ange de gauche est vêtu d'une tunique plissée à encolure ras-du-cou, à manches longues. L'ange de droite est vêtu moins traditionnellement d'un pourpoint à col droit, boutonné, à manches longues munies de bourrelets aux épaules et aux coudes.

. Le bandeau surmontant la fenêtre est sculpté d'un motif figuré symétrique formé de deux dragons affrontés à queue enroulée, à ailes petites et nervurées, et rappelant les animaux de l'accolade.

. Surmontant le tout, un singe (?), sculpté en haut relief porte un écu carré et muet. Sa tête ronde est largement incisée d'une bouche, les pattes antérieures sont courtes, la poitrine porte un petit motif.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Ces sculptures sont de très bonne qualité, surtout en ce qui concerne le portail, car les motifs supérieurs entourant la fenêtre de la secrétairerie paraissent, pour la largeur du pignon, trop isolés et petits.

Le style de ces motifs correspond bien à la date relevée sur le mur Nord du porche : "I559 et I560" (cf. Annexe IV)

PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Porche Sud, détail : portail

Cliché DAGORN

68.22.II07 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Portail du porche, détail : partie gauche de la retombée de l'arc

Cliché DAGORN

68.22.II08 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Portail du porche, détail : partie supérieure de l'archivolte

Cliché DAGORN

68.22.II84 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Portail du porche, détail des voussures

Cliché DAGORN

68.22.II09 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Pignon du porche, détail : fenêtre et reliefs du pignon

Cliché DAGORN

68.22.II06 V



22 PLUSQUELLEC BOURG
EGLISE 33.04

ORNEMENT D'ARCHITECTURE 39.06

La Sainte Face

LOCALISATION : église paroissiale

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : mur Nord du porche Sud, dans le tympan de l'accolade de la porte d'accès à l'église.

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : DECORATIVE

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 5.4.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

La Sainte Face

I - DESCRIPTION

(cf. photo 75)

Bas-relief situé sur le mur Nord du porche Sud, dans le tympan de l'accolade surmontant la porte d'accès à l'église.

Ce bas-relief est situé dans l'axe médian de la porte, dans un bloc monolithe constituant les deux archivoltes de l'accolade, au moment où elles deviennent convexes. Ce bloc, à la partie inférieure, suit la forme brisée de la clé des voussures de la porte, et, à sa partie supérieure, forme un décrochement au centre, pour englober toute la sculpture de la Sainte Face.

Cette Sainte Face est constituée d'un motif en bas-relief, dans une composition frontale et symétrique : Véronique tenant devant elle le voile timbré de la Sainte Face.

De Sainte Véronique, on ne voit que le buste et les mains; elle est vêtue d'une robe à décolleté carré, les proportions sont très massives : pas de cou, tête ronde aux traits massifs, grands yeux globuleux.

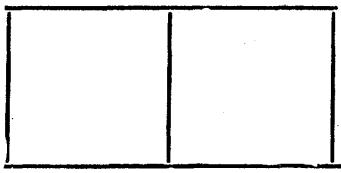
Le voile est tendu; de chaque côté, il forme un petit pan étagé, au centre et sculptée en bas-relief, la Sainte Face : traits bien modelés, barbe bifide, chevelure en deux mèches incurvées.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Ce bas-relief, sculpté dans la masse, peut être daté avec le porche (cf. Synthèse Architecture)

22 PLUSQUELLEC Bourg
EGLISE 33.04

ORNEMENT D'ARCHITECTURE 39.06



Ange présentant la Sainte Face

LOCALISATION : ~~église paroissiale~~

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : au centre du gâble de la fenêtre Ouest du mur Nord

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : décorative

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 5.4.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

22 PLUSQUELLEC Bourg
EGLISE
ORNEMENTS D'ARCHITECTURE

33.04
39.06

Ange présentant la Sainte Face

I - DESCRIPTION

Cf. photo 59

Ce bas-relief orne le centre du gâble de la fenêtre Ouest du mur Nord. Il est taillé dans un bloc monolithe, maçonné dans le gâble.

Sa composition est symétrique et frontale : l'ange présente devant lui le voile sur lequel est sculpté un faible relief de la Sainte Face.

L'ange, dont seul le haut du buste est visible, a des proportions massives larges épaules obliques sur lesquelles se greffe une tête ronde aux traits gras : yeux globuleux, nez épaté, bouche incisée, chevelure formée d'un rouleau, bombé sur les oreilles. Ailes étroites, pliées à la verticale.

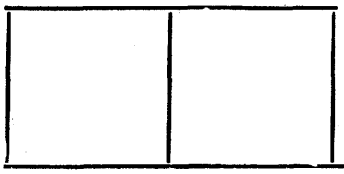
La Sainte Face est de grandes dimensions (le double environ de la tête de l'Ange), les traits en sont sommaires : yeux fermés et bombés, bouche incisée, barbe bifide, chevelure formée de deux mèches incurvées encadrant le visage.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Ce bas-relief s'intègre bien au gâble et date de la même période de construction (cf. dossier architecture).

22 PLUSQUELLEC EGLISE 33.04

ORNEMENT D'ARCHITECTURE 39.06



Un culot et deux retombées d'arcades sculptées de têtes humaines.

LOCALISATION : église paroissiale.

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ~~à la retombée de la première et troisième arcades~~ Sud de la nef et un culot sur la face Nord de la cinquième arcade Nord

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 5.4.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

22 PLUSQUELLEC

Bourg
EGLISE paroissiale
ORNEMENT D'ARCHITECTURE

33.04
39.06

Un culot sculpté de têtes humaines
et deux retombées d'arcades.

I - DESCRIPTION
Cf. photo 27

Trois culots sculptés de faces humaines en demi-relief.

. Le culot de la face Nord de la cinquième arcade Nord est en surplomb; son élévation est en segment de cercle. Sur la face principale est sculptée une tête ovale aux traits grossiers et géométriques : yeux saillants, nez en pyramide grosses lèvres entr'ouvertes. Le front est barré d'une ligne horizontale qui doit être le bord d'une toque se prolongeant sur le culot.

. La retombée dela troisième arcade Sud de la nef possède une tête humaine moins stylisée,qui ressort directement de la pile, à l'expression souriante.

. La retombée Ouest de la première arcade Sud de la nef : tête stylisée, possédant les mêmes traits que la précédente, mais la bouche ici est simplement entrouverte.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Cf dossier architecture

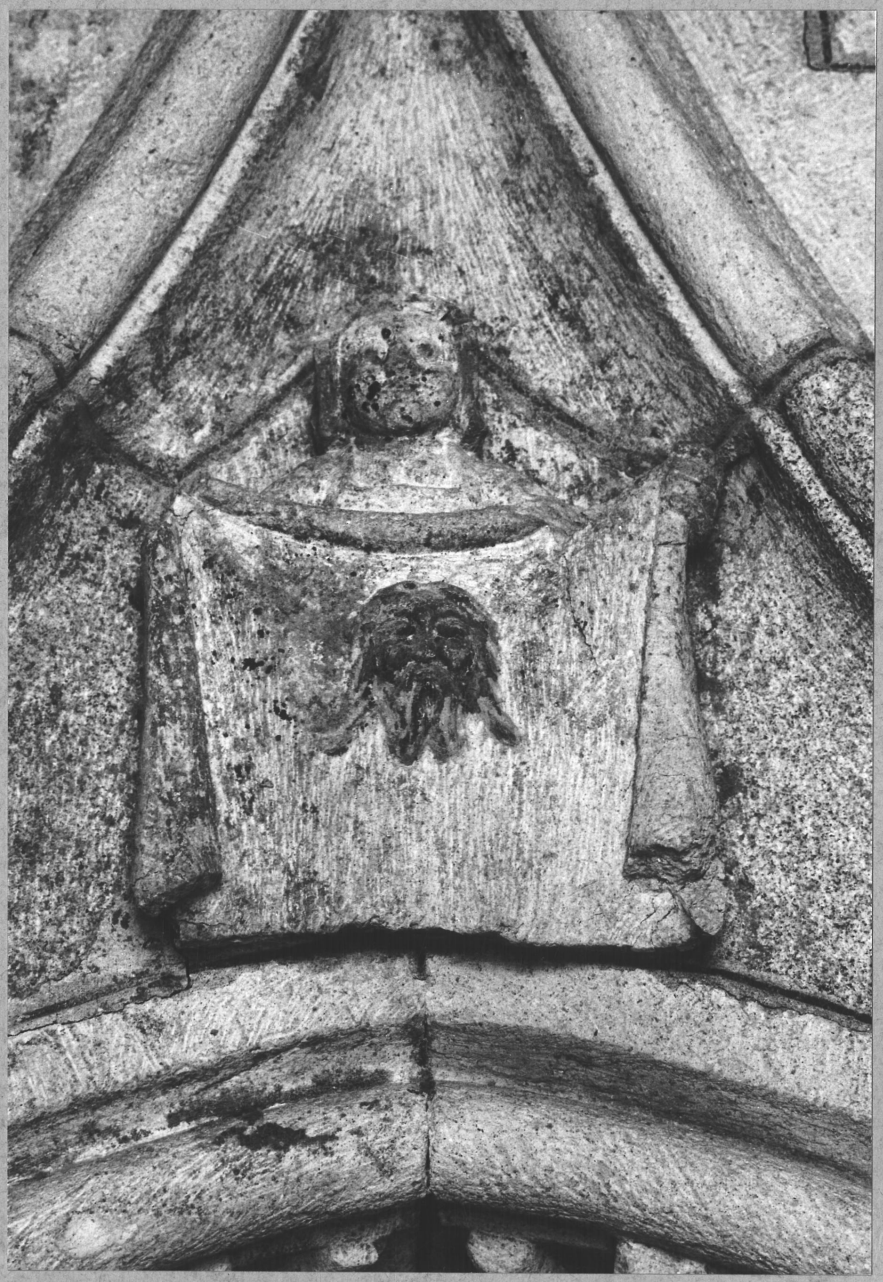
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

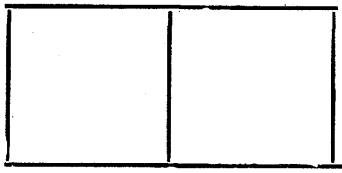
Porche - Porte d'accès à l'Eglise
détail de l'accolade : Relief(~~Ange~~ Véronique présentant la Sainte Face)

Cliché ARTUR

68.22.II76 X



22 PLUSQUELLEC Bourg
EGLISE 33.04
ENFEU 36.02



LOCALISATION : église paroissiale.

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : mur Nord du bas-côté Nord, au droit de la quatrième arcade.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 8.8.1968

Par J. CADIOU Qualité REDACTEUR

Revu le 8.10.1968

Par J. CADIOU Qualité REDACTEUR

Cf. Photos 35, 36, 37

DESCRIPTION

Enfeu pratiqué dans un massif de maçonnerie (granite) appuyé à un décrochement du mur gouttereau du bas-côté à l'Est et en ressaut sur le mur à l'Ouest.

Un aplomb à corniche est aménagé à la partie supérieure de ce massif de maçonnerie. Il s'y trouve deux statues (cf. sous-dossiers)

Enfeu en anse de panier à un rouleau mouluré de deux cavets. Retombée sur des bases formant griffes à ressauts. L'arc en anse de panier est souligné par une archivolte à crochets végétaux.

La clé et les retombées de l'archivolte portent des écus. Celui de la clé et de la retombée gauche sont sculptés en bas-relief (cf. Annexe). Celui de la retombée droite est martelé.

Les traces de remontage sont manifestes. Le piédroit gauche semble largement restauré (cf. Photos 35, 36, 37).

MATERIAU

Granite.

DIMENSIONS

. H. du sol à l'écu de la clé de l'archivolte : 1,56 mètre,
. Largeur totale : 2,90 mètres,
. Largeur de la niche : 2 mètres.

DATATION

XVI ème siècle ?

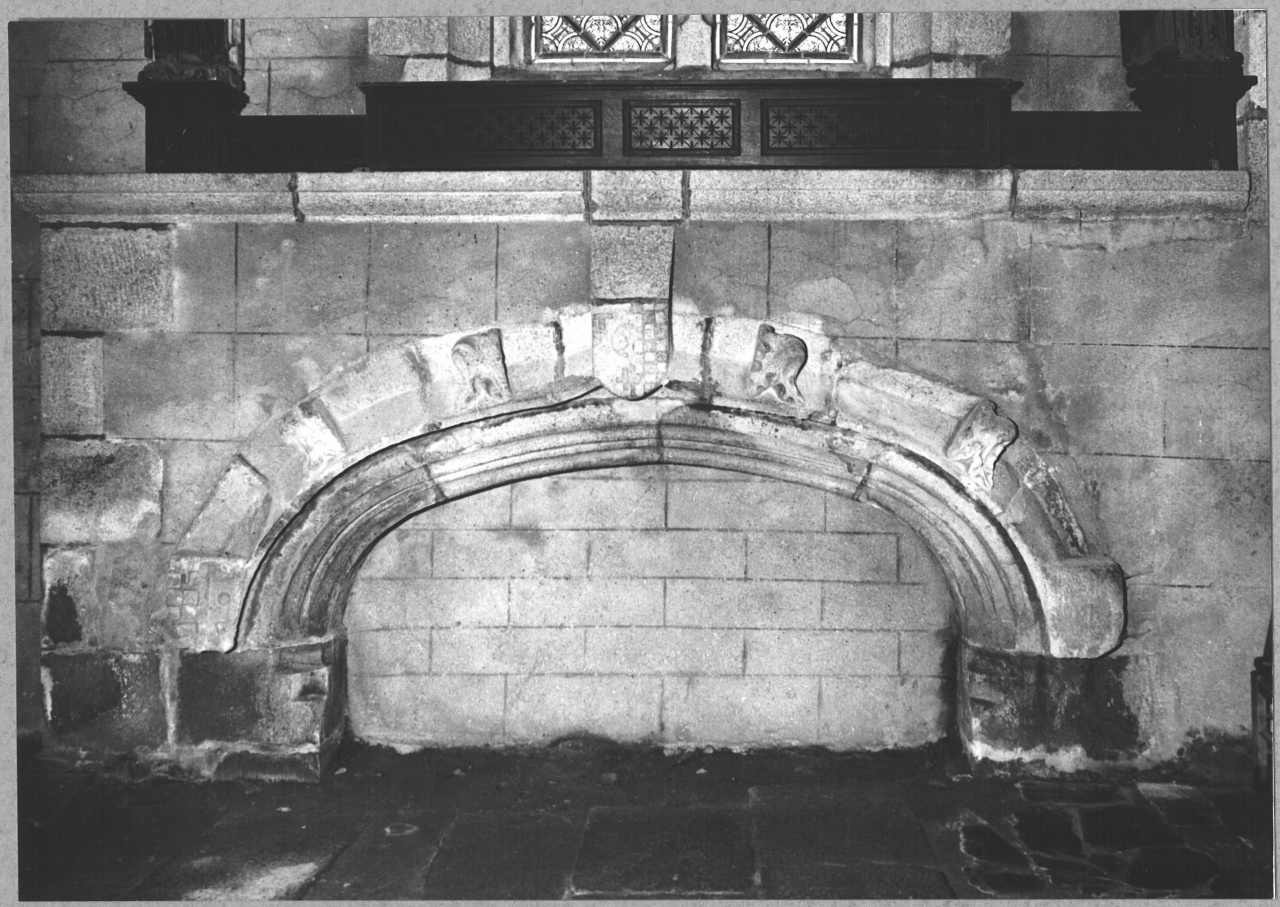
PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Enfeu du bas-côté Nord
vue générale

Cliché ARTUR

68.22.958 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue diagonale de l'intérieur
du porche vers le Nord-Est

Cliché ARTUR

68.22.III2 V



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Enfeu du bas-côté Nord, détail :
écu du sommier gauche de l'arc

Cliché ARTUR

68.22.I049 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Enfeu du bas-côté Nord, détail :
l'écu du sommet de l'archivolte

Cliché ARTUR

68.22.I047 X



22 PLUSQUELLEC Bourg

EGLISE 33.04

ORNEMENT D'ARCHITECTURE 39.06

Crossettes figurées des gâbles et gargouilles des contreforts du chevet.

LOCALISATION : église paroissiale.

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : à l'extrémité de tous les gâbles et pignons, exception faite des pignons de la façade Ouest et du porche Sud.

PROPRIÉTAIRE : Nom COMMUNE Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : décorative.

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 5.4.1971

Par M.M. TUGORES Qualité REDACTEUR

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

22 PLUSQUELLEC Bourg
EGLISE
ORNEMENT D'ARCHITECTURE

33.04
39.06

Crossettes figurées des gâbles et gargouilles des contreforts du chevet.

I - DESCRIPTION

A - Cet édifice comprend vingt crossettes à décor figuré ornant tous les gâbles et pignons, à l'exception des pignons de la façade Ouest et du porche Sud.

Suivant leur technique, ces crossettes se divisent en deux groupes.

. Le premier groupe est sculpté dans un relief mixte : demi-relief pour les corps et haut relief pour la tête; il concerne le gâble de la fenêtre Ouest de la façade Nord et les trois gâbles du chevet. La figuration est homogène, à une exception près : ce sont des lions, au corps inscrit horizontalement et de profil, à la tête dressée, de face ou de profil. Ils sont de mauvaises proportions : corps efflanqué, tête petite, le sculpteur ayant surtout insisté sur les détails anatomiques : côtes, tendons des pattes, crinière formée de rangées de mèches ondulées, queue enroulée à touffe divisée, tête petite à yeux globuleux, gueule ouverte et langue tirée. L'exception concerne la crossette gauche du gâble de la fenêtre Sud-Est du chevet, sculptée d'une femme, vêtue d'une longue robe, à tête grimaçante, et portant un pichet.

. Le deuxième groupe rassemble toutes les autres crossettes; là, les animaux, lions ou chiens sont en ronde-bosse, assis sur la terminaison horizontale des rampants. Ils sont de composition semblable : de profil, les pattes postérieures repliées, les pattes antérieures verticales. Les lions ont des corps de chiens et se distinguent de ceux-ci par une crinière abondante. De par leur position de profil, l'accent est surtout porté sur leur silhouette, dont l'oblique du corps s'oppose à celle du rampant. Deux crossettes, celles du gâble de la fenêtre Est de la façade Nord , ne suivent pas cette règle; les animaux, des chiens, se courbent et regardent vers le sol.

B. - Les trois contreforts du chevet ont des gargouilles figurées : deux personnages tenant un médaillon et un diable pour le contrefort Sud. La tradition, gardée pour la figuration se poursuit dans la composition : ils sont issus horizontalement de la pierre. Les deux personnages sont très sommaires : le corps est esquissé, les traits du visage sont grossiers; yeux globuleux, nez petit, joues énormes, bouche grande ouverte. Le diable, dans la tradition du XIXème siècle, présente un grand pittoresque axé sur l'expression grimaçante du visage.

22 PLUSQUELLEC Bourg
EGLISE
ORNEMENT D'ARCHITECTURE

Crossettes figurées des gâbles et gargouilles des contreforts du chevet.

II - HISTOIRE DE L'OEUVRE

Toutes ces sculptures figurées datent de la fin du XIXème siècle, époque de grandes restaurations de l'édifice (cf. Historique et Note de Synthèse de l'église), le document présentant l'état en 1894 de la façade Sud montre les crossettes figurant sur les gâbles des fenêtres Ouest et Est. Cependant, de par leur style, il semble qu'elles aient été refaites avec les autres.

PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Contrefort Nord-Est du chevet,
détail : gargouille

Cliché ARTUR

68.22.II80 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Contrefort Sud du chevet,
détail : gargouille

Cliché ARTUR

68.22.I200 X



PLUSQUELLEC 22

EGLISE PAROISSIALE

Contreforts axiaux du Chevet,
détail : gargouille

Cliché ARTUR

68.22.II82 X

